



LE VÉRITABLE  
MESSAGER BOITEUX  
DE NEUCHÂTEL

*pour l'an de grace 1864.*



## MÉLANGES.

### *Utilité des taupes.*

Les préjugés contre cet animal si utile sont très-grands et bien difficiles à extirper; cependant comme pour la plupart ils ne sont fondés que sur des erreurs, nous croyons de notre devoir de relever ses avantages et ses bienfaits aux yeux de l'agriculteur, lequel, bien à tort, n'est que trop disposé à lui faire une guerre acharnée, mais bien injuste. — La taupe, douée d'un appétit furieux, fait une grande consommation de hannetons, et ce seul trait devrait déjà la recommander au laboureur intelligent; mais, parce que de temps à autre, en passant, elle détruit quelques racines et que les taupinières nuisent un peu à la fenaison, on tue la taupe pour sauver la vie aux courtilières qui commettent dans les jardins et les prairies un ravage cent fois plus grand. — La taupe mange journellement une quantité de courtilières et de vers blancs équivalant au volume de son propre corps. — N'est-elle pas le meilleur chasse-hannetons? Ce ne sont pas les taupes qui ravagent vos campagnes, ce sont plutôt vos taupiers auxquels vous tenez tant! Les souterrains que la taupe creuse sont aussi très-utiles et favorisent grandement l'irrigation intérieure du terrain. C'est un drainage en miniature. — En Hollande, par exemple, où l'on s'entend si bien à cultiver les prairies, on ne détruit nullement les taupinières, on ne fait que les aplanir et on s'en trouve très-bien.

En Danemark, pays de riches cultures, on considère la présence et la multiplication des taupes comme un bienfait. Non-seulement ces animaux détruisent le ver blanc, mais encore ils pratiquent, par leurs souterrains, une

sorte d'aération dans le sol très-favorable à la végétation. Les taupinières sont, au printemps, étalées sur la surface du terrain, de manière à ne pas gêner la faux au moment de la récolte. Elles servent à faire, sur les prairies et les céréales, un petit *terreautage* avec une terre très-meuble et bien aérée. Les *taupiers* n'existent pas dans le Danemark. Un agronome de grand mérite, M. Risler, cultivateur près de Genève, pense, comme les Danois, que les taupes sont très-utiles, et il se garde bien de les détruire.

A Sion, en Valais, les habitants se plaignaient amèrement de ce que les taupes ravageaient leurs prairies. Que firent-ils? Ils payèrent si bien pour les taupes tuées qu'ils finirent bientôt par n'en plus avoir du tout. Quelques années plus tard, ils se virent obligés de faire acheter des taupes vivantes dans le Bas-Valais et de les placer dans leurs prairies, parce que depuis l'absence totale des taupes, les courtilières s'étaient prodigieusement multipliées. — Que ce fait authentique nous serve de leçon et d'exemple; il est temps que les préjugés disparaissent pour faire place aux lumières de la raison et de l'instruction, mais pour que cet état de choses se réalise, il faut que le peuple apprenne à connaître ses véritables intérêts et que l'instruction pratique soit mise à la portée de tout le monde. Agriculteurs, ne détruisez plus les taupes, car, par-là, vous vous priveriez de vos mercenaires les plus assidus et les plus désintéressés!

### *Télégraphe dessinateur.*

Des expériences du plus haut intérêt viennent d'être faites sur la ligne télégraphique de Paris à Amiens. Il s'agit d'un nouvel appareil qui a la propriété de transmettre textuellement les dépê-

ches en reproduisant ligne pour ligne, trait pour trait, l'écriture de la personne qui envoie la dépêche. La précision est telle qu'on reproduit avec une grande facilité des portraits et des dessins ayant la même netteté que l'écriture.

### *Vanité humaine.*

Un brave officier de marine avait relâché le navire qu'il commandait, dans une île de l'Océan Pacifique, dont les habitants étaient anthropophages.

Le chef l'avait invité à dîner. A l'heure dite, il débarque suivi de son état-major, en grande tenue, et s'avance avec la dignité convenable vers la case royale. Le roi, le voyant approcher, sort aussitôt, suivi des principaux du pays, et marche à la rencontre du capitaine. Il s'était paré le plus magnifiquement qu'il avait pu, et sur sa poitrine brillait un étrange ornement.

Le capitaine avançait toujours, ne distinguant pas très-clairement encore tous les détails du costume de son hôte. Ce qu'il portait au cou le préoccupait très-vivement. « Qu'est-ce que cela peut bien être ? se disait-il. Une décoration, sans doute. Mais qui se serait attendu à rencontrer ici un ordre de chevalerie ? »

Quelques instants après, il se trouva nez-à-nez avec le chef ; son premier soin fut de regarder attentivement l'objet qui l'intriguait si fort.

C'était une plaque de fer-blanc sur laquelle étaient écrits ces mots : *Sardines à l'huile*, débris sans doute de quelque navire naufragé.

### *Bienfait et récompense.*

L'autre jour, à une heure un peu avancée de la matinée, un corbillard de pauvre montait à pas lents vers le cimetière Montmartre, à Paris, accompagné

seulement d'un petit garçon qui paraissait âgé de cinq ans au plus, et qui trotta tout en pleurant et en grignotant un morceau de pain.

Un brave ouvrier, qui venait d'achever son travail, ému en voyant l'isolement de ce triste cortège, ôta sa casquette et se mit aux côtés de l'enfant pour accompagner le corps jusqu'à sa dernière demeure. Quand la cérémonie funèbre fut achevée, il se retourne vers son petit compagnon :

— Qui a-t-on porté là, petit ? lui demanda-t-il avec intérêt.

— C'est maman, répondit l'enfant en lâchant son pain pour frotter avec ses deux petites mains ses yeux tout ruisse-lants de larmes.

— Et ton papa ? reprend le bon ouvrier pour faire diversion à la douleur de l'enfant.

— Papa ?... j'en ai pas... fait le petit malheureux en baissant sa tête blonde.

— Eh bien ! où vas-tu aller, par alors ?... demanda l'ouvrier tout attendri.

— J'en sais rien... répond l'enfant avec cette naïve insouciance de son âge.

L'ouvrier baisse la tête à son tour, réfléchit un instant, puis paraissant avoir pris une résolution courageuse, il s'empare de la main du pauvre orphelin en s'écriant :

— Ma foi, tant pire ! quand y en a pour quatre y en a pour cinq, la bourgeoise criera si elle veut, je t'emmène chez nous ; seulement trotte ferme, mon mioche, car y a un fameux ruban de route d'ici à la soupe.

En effet, il logeait bien loin de là, au faubourg Saint-Antoine.

L'orphelin et son protecteur marchent rapidement sans mot dire ; mais tout à coup l'ouvrier ralentit le pas : on s'approchait de la maison, et il s'inquiétait

de la réception qu'allait faire sa femme au petit pensionnaire qu'il lui amenait.

Le moment était mal choisi, en effet, pour cette présentation, car, du bas de l'escalier, il l'entend en discussion assez vive avec quelqu'un, et ce quelqu'un était le propriétaire qui lui réclamait le terme de juillet, non payé encore.

En voyant son mari, et surtout en apprenant la trouvaille qu'il a faite de ce nouveau convive, elle décharge sur lui toute sa mauvaise humeur à grands renforts d'exclamations et de plaintes.

— Eh ben, je m'en vas reporter ce petit au cimetière, puisque tu n'en veux pas, dit l'ouvrier en reprenant l'enfant et faisant mine de l'emmener. Mais sa femme, qui était plus criarde que méchante, s'élançe vers lui et lui arrachant le petit :

— C'est ça, crie-t-elle du haut de son gosier, tu vas le fourrer dans le trou avec sa mère, n'est-ce pas? Tu n'es qu'un serin! Allons, si tu me jures de ne jamais mettre le pied au cabaret, je le garde.

Le bon ouvrier fait le serment qui lui est demandé, et le propriétaire, qui s'était curieusement arrêté pour connaître la suite de cette querelle de ménage, touché au cœur devant la charité de ces pauvres gens qui manquaient du nécessaire et qui pourtant trouvaient encore le moyen de venir en aide à plus malheureux qu'eux, s'avance, et attirant à son tour le petit orphelin vers lui pour l'embrasser :

— Allons! dit-il, et moi aussi je veux m'associer à vous pour secourir ce pauvre enfant. Je vous fais la remise de votre terme pour payer sa première mise, puis je me charge de son entretien. Je lui donnerai tous les vieux effets de mon fils, qui est un peu plus grand que lui.

Et, en s'en allant, le brave homme

déposa la quittance sur la table; puis, une fois chez lui, il envoya sa servante porter un panier contenant du vin, de la viande et autres choses nécessaires au pauvre ménage, qui venait d'augmenter ses charges, sans songer à ses privations.

#### *Une armée guérie de l'ivrognerie.*

En 1756, au commencement de la guerre de sept ans, une armée française étant venue assiéger *Port-Mahon*, dans l'île de Minorque, le duc de Richelieu, qui la commandait, remarquait avec douleur que l'ivrognerie faisait dans ses troupes des progrès aussi rapides qu'alarmants. Les bons vins du midi, s'y trouvant en abondance et à très bas prix. officiers et soldats s'en donnaient à cœur joie, ensorte que les militaires jusqu'alors les plus sobres, étaient bientôt séduits par l'exemple de leurs camarades. C'était comme une fièvre, comme une contagion d'intempérance, dont ni exhortations, ni défenses, ni menaces, ni punitions, ni rien au monde ne pouvaient arrêter ou seulement ralentir les progrès.

Que faire dans de pareilles conjonctures? Après avoir inutilement essayé de tout, le duc de Richelieu s'avisa d'annoncer à son armée par une proclamation « que le jour de la grande attaque approchait, mais que tout militaire, officier ou soldat, qui jusqu'alors serait surpris dans un état d'ivresse, étant indigne de prendre part à la gloire de cette grande journée, serait exclus de l'honneur de monter à l'assaut. » Dès ce moment la sobriété devint la vertu de l'armée; s'enivrer eût été se déclarer lâche, s'afficher comme poltron, ce dont aucun militaire français n'aurait pu supporter l'idée.

Oh ! pourquoi tant de mortels se laissent-ils plus influencer par l'honneur du monde que par la voix de leur conscience !... Comment se fait-il qu'ils redoutent moins les jugements de Dieu que les railleries et le mépris des hommes !...

#### *Conseil d'un sage curé.*

Oui, M. le curé, disait un jeune homme, en terminant une assez longue confession ; je sens fort bien la nécessité de me corriger, et de suivre désormais une ligne de conduite plus chrétienne. Mais, je vous l'avoue, je ne voudrais pourtant pas commencer plus tôt que cela n'est nécessaire ; je suis jeune, je suis riche, je me trouve dans une position indépendante, et avant que de dire adieu aux plaisirs du monde, j'aimerais pourtant continuer à jouir un peu de la vie. D'un autre côté, je ne voudrais pas pour tout au monde m'y prendre trop tard, et mourir impénitent ; quand donc pensez-vous que je doive m'occuper sérieusement de ma conversion ?

— « Eh ! mon ami, cela n'est point du tout pressé. Il suffit pleinement de te convertir *deux jours* avant ta mort.

— » Mais, M. le curé, je ne sais pas du tout ni à quelle heure, ni quel jour, ni dans quelle année je mourrai.

— » Tu ne le sais pas !... ah ! c'est une toute autre affaire ; cela change furieusement la question. Eh bien, mon cher, puisque tu n'es pas pleinement assuré de voir la journée de *demain*, convertis-toi dès *aujourd'hui*, pendant que cet aujourd'hui dure encore. »

#### *Le temps aussi a une valeur.*

Certains projets ont beau nous procurer quelques avantages ; ils ont beau nous réussir jusqu'à un certain point, dès qu'ils nous font perdre trop de temps,

ils ne sont plus qu'autant de spéculations malheureuses. C'est ce que comprenait à merveille un gentilhomme français, contemporain du roi Louis XI. Etant venu à Paris, pour solliciter du roi un emploi devenu vacant dans sa province, et qui lui aurait fort convenu, il présenta lui-même sa requête. Le roi l'ayant lue rapidement, lui dit d'un ton très-positif : « Tu n'y feras rien, mon pauvre ami, on ne peut absolument pas te donner l'emploi que tu désires. » Et là-dessus le gentilhomme se retire, se confondant en remerciements et actions de grâces. Le roi tout étonné et craignant un malentendu, le rappelle. « As-tu bien compris ce que je t'ai répondu ? — Oui, sire ! vous m'avez dit qu'il n'y avait plus rien à faire, et que ma demande ne me serait point accordée. — Et pourquoi donc me remercier ? — Sire, des affaires plus ou moins importantes me rappellent chez moi ; et je ne puis assez remercier Votre Majesté, de ce qu'au lieu de me laisser perdre, dans de vaines et illusoires espérances, un temps qui m'est précieux, elle a bien voulu me congédier de suite. » Charmé de ce bon sens, le roi se plut à faire causer le solliciteur sur différents sujets, et trouvant en lui une capacité plus que suffisante pour l'emploi désiré, il n'hésita point à le lui accorder sur-le-champ.

#### *Un exemple de fascination.*

Un journal bernois raconte le fait suivant : « Près du château de Bipp un chat s'approcha lentement et comme sous l'empire d'une vive terreur, d'un amas de pierres. Les ouvriers qui se trouvaient dans la carrière, frappés de sa marche anxieuse, le suivirent du regard et ne tardèrent pas à voir sortir du tas de pierre la tête d'un serpent dont la

langue haletante était tournée vers la victime. Un des ouvriers jeta alors une pierre contre le serpent, qui, s'élevant à une hauteur de 16 pieds, s'élança sur le chat, mais un coup de pieu en fer l'atteignit au même moment, l'étendit mort et délivra ainsi le chat de sa terreur. Le serpent mesurait 5  $\frac{1}{2}$  pieds, longueur rare chez ces animaux dans nos contrées.»

Cette étrange faculté des serpents de fasciner, de stupéfier par leur regard les animaux dont ils veulent faire leur proie; cette faculté a souvent été révoquée en doute, et l'on s'est même amplement moqué des premiers qui en ont parlé. Cependant, quoique les exemples en soient rares, on peut en citer assez pour embarrasser les incrédules; et s'il n'y avait rien de fondé dans cette croyance, comment, par exemple, les vipères réussiraient-elles à engloutir des oiseaux, des souris et autres petits animaux infiniment plus agiles qu'elles?

Du reste, il n'est nul besoin de supposer dans les yeux des serpents une vertu magique et surnaturelle; la terreur que leur affreux et fixe regard inspire à leurs victimes, explique plus simplement le phénomène de la fascination; car enfin, nous voyons la terreur produire dans d'autres cas et circonstances, des phénomènes tout-à-fait analogues. Tel gamin qui, devant un chien irrité, un cheval échappé, ou un taureau dangereux, fuira avec une rapidité étonnante, s'arrêterait immobile et comme paralysé, au soudain aspect d'un lion prêt à s'élançer sur lui. Et comment le lion parviendrait-il à atteindre des quadrupèdes beaucoup plus légers que lui à la course, sinon par la terreur *paralysante* qu'inspirent ses rugissements?

Mais, dira-t-on, pourquoi donc le

pauvre chat, dont nous parlions, au lieu de rester immobile, se rapprochait-il de plus en plus de l'objet de sa terreur? Parce que sa frayeur s'était tellement emparée de tous ses sens et de tout son être, qu'il n'était déjà plus en son pouvoir de détourner ni ses yeux, ni son attention de son horrible ennemi; et que dès-lors, tout mouvement qu'il voulait faire pour s'en éloigner, tournant à contrefin, l'en rapprochait davantage. Il arrive quelque chose de semblable à ceux qui, à la vue d'un affreux précipice, se trouvent saisis d'une frayeur exaltée jusqu'au vertige. Il semble que *le vide les attire*; chacun de leurs mouvements, de leurs efforts, les rapproche de l'abîme; et ils opposent, assure-t-on, une incroyable résistance à la charitable main qui cherche à les retirer en sens contraire.

#### *Singulier effet d'un coup de foudre.*

Chacun sait que rien n'est plus inexplicable, plus varié, plus bizarre, on dirait volontiers plus inconséquent ou plus capricieux, que les effets de la foudre. Il n'est personne qui n'en connaisse de surprenants exemples; et cependant il ne se passe presque pas d'année que quelque phénomène tout nouveau et jusqu'alors inouï ne vienne étonner le public. Tel est assurément le fait que nous rapportent les journaux vaudois.

On écrit de Rances: « Mercredi, 14 mai 1862, à trois heures après midi, au milieu d'une bonne ondée survenue sans orage, un seul coup de tonnerre s'est fait entendre. La foudre est tombée au pied de la montagne, à 20 minutes de Rances, sur un grand poirier qui abritait cinq enfants et un attelage de bœufs. Les bœufs ont été tués sur le coup. Un enfant, qui était appuyé contre l'arbre, tombe, se relève après quelques secondes, mais il

a un pied nu, deux légères blessures qui saignent; son soulier a été complètement enlevé et mis en pièces, et le bout de son pantalon tout déchiré. Un second enfant moins près de l'arbre se trouve aussi avec un pied nu, une légère trace rouge sur la peau, son soulier également mis en pièces. Un troisième et un quatrième ont chacun un soulier déchiré, mais non enlevé, sans autre trace de la foudre; le cinquième, qui est devant les bœufs, n'éprouve qu'une forte commotion. Un arbre voisin abritait aussi quelques hommes qui n'ont point eu de mal, et une paire de bœufs, qui sont tombés, mais qu'on a pu faire relever. A l'heure où je vous écris, les cinq enfants se portent bien et peuvent dire : Ce que Dieu garde est bien gardé.»

En cas d'orage ou de grosse pluie, bien des gens, faute d'autre abri, se réfugient volontiers sous un arbre. Cependant, de nombreux et funestes exemples prouvent qu'ils ont tort, et qu'en général on est moins en sûreté sous un arbre que partout ailleurs. Mais enfin, il y aurait un choix à faire, car il y a arbres et arbres, et si les uns (comme les sapins) attirent incontestablement la foudre, il n'en est pas de même de tous, et l'on ne connaît, assure-t-on, pas d'exemple que la foudre ait jamais frappé un *hêtre* <sup>(1)</sup>.

#### *Beaux actes de dévouement d'un ouvrier.*

Le *Journal de Genève* signale les actes de dévouement d'un citoyen genevois, M. François Viret, qui était tout récemment employé dans les travaux du pont du Mont-Blanc. Il y a quelque temps qu'une barque chargée de glaise, montée par six

(1) En tous cas, voici déjà plusieurs années que le *Messenger boiteux* invitait tous ceux de ses lecteurs qui pourraient lui en citer un, à bien vouloir le lui signaler; et jusqu'à présent nul ne l'a fait.

hommes, allait à la dérive en amont du pont de service, faute par les bateliers d'avoir les outils nécessaires pour s'amarrer, leur unique corde s'étant rompue. Viret, au péril de sa vie, saute à l'eau et parvient à les sauver, après avoir reçu des contusions qui ont entraîné pour lui une incapacité de travail de plusieurs jours. Le 17 mai 1862, une pompe destinée à vider l'un des batardeaux est précipitée au fond de l'eau, entraînant avec elle les douze hommes qui la servaient; trois d'entre eux disparurent dans la vase. Viret, n'écoutant que son courage, parvint à les sauver tous trois. Peu de temps après, un tombereau et son cheval entraînaient le charretier dans le remblai de l'ancien port du commerce, dont les eaux bourbeuses ne laissaient rien apercevoir. Encore une fois, ce fut le courageux Viret qui réussit à sortir, d'abord le charretier, puis le cheval, après avoir dû plonger plusieurs fois pour couper les traits qui le retenaient au tombereau. Dans la matinée du même jour, V. s'était précipité pour retirer un ouvrier tombé entre la barque et le batardeau d'une des piles du pont.»

Ces actes de dévouement qui ne calculent ni la peine ni le péril dès qu'il est question de sauver un infortuné qui va périr, laissent toujours sur l'âme une bonne impression. Et, ne fût-ce que sous ce point de vue, on doit certainement savoir gré aux journaux qui sauvent de l'oubli ces actes généreux. Il faut avouer d'ailleurs que ce n'est point chose ni ordinaire ni bien commune que de voir un charitable Viret nous donner en si peu de temps, des preuves si multipliées de son zèle pour l'humanité, et que ce bel exemple méritait bien une mention toute particulière.

### *La cupidité punie.*

Il vient de se passer dans le canton de Genève un fait qui montre combien la superstition a encore d'empire sur certains individus. Un fruitier et sa femme (originaires du canton de Fribourg), reçurent, il y a deux mois, la visite d'une femme qui, après un certain nombre de circonlocutions, leur annonça qu'un trésor était caché dans leur fromagerie, et s'offrit à le leur faire trouver. A cette nouvelle, nos deux époux dressent l'oreille, et entrent en pourparlers avec la devineresse. Celle-ci demandait la modeste somme de fr. 14,000 pour pouvoir exécuter les charmes magiques qui devaient faire infailliblement découvrir le trésor. Il est vrai qu'elle offrait d'y concourir pour une somme de fr. 3,000, qu'elle devait joindre aux 11,000 qui seraient fournis par le fruitier. Celui-ci, séduit par ces belles promesses, se hâta de faire vendre un joli petit bien qu'il possédait dans le canton de Fribourg, et de se faire adresser en espèces les fr. 11,000 qu'on réclamait de sa crédulité. Cet argent, joint à celui de la devineresse, fut enfermé dans une malle avec toutes sortes d'objets enchantés. La malle elle-même fut soigneusement fermée et déposée dans un cabinet dont la fenêtre donnait sur la cour. Enfin, cette femme recommanda tout spécialement au fruitier que si, par hasard, il entendait la nuit quelque bruit dans ce cabinet, il ne bougeât pas, car ce serait signe que l'enchantement opérait. Le fruitier, en effet, entendit quelques jours après le bruit annoncé, mais comme on le lui avait recommandé, il se garda bien d'aller voir ce qui se passait. Enfin, lassé d'attendre et n'ayant plus aucune nouvelle de la femme au trésor, il prit le parti d'entr'ouvrir doucement la porte du cabinet en question... Hélas! la malle avait été forcée, et si elle contenait encore tous les objets qui avaient servi à l'enchantement, les 14,000 francs, en revanche, avaient disparu. Le fruitier s'est aperçu un peu tard qu'il était victime d'une escroquerie singulièrement grossière, et il a pris le seul parti qui lui restait, celui de venir confier ses doléances à la police.

### *Proverbes de Franklin.*

1. L'oisiveté est une rouille qui use et consume plus que le travail.
2. La clef dont on se sert souvent est toujours propre et brillante.
3. Aimes-tu la vie?... ne perds pas le temps, qui est l'étoffe dont la vie est faite.
4. Ce n'est pas en dormant qu'un renard attrapera de la volaille.
5. On dort assez longtemps dans le tombeau.
6. La mollesse rend tout difficile, l'activité facilite tout.
7. La paresse va si lentement,... si lentement,... que la pauvreté la rattrape.
8. Pousse tes affaires, afin que tes affaires ne te poussent pas.
9. Veux-tu vivre en bonne santé, parvenir à l'aisance et acquérir de la sagesse?... couche-toi de bonne heure et lève-toi de même.
10. Que sert de nous plaindre de la dureté des temps? Changeons-nous nous-mêmes et les temps fâcheux changeront, du moins pour nous.
11. Quiconque a un métier, possède un capital. Une bonne tête rapporte autant qu'un emploi lucratif.
12. La misère pourra bien quelquefois se présenter devant les fenêtres de l'homme laborieux, mais elle n'osera jamais entrer chez lui et moins encore s'y établir.
13. L'activité éteint les dettes; le découragement les augmente.
14. Fais ton ouvrage aujourd'hui même, puisque tu ne peux pas savoir si quelque chose t'en empêchera demain.
15. Ne renvoie jamais au lendemain ce que tu peux exécuter aujourd'hui, car un seul aujourd'hui est plus assuré que trois ou quatre demain.
16. Que le peu de succès ne te décourage point, redouble plutôt tes efforts. Des coups répétés feront enfin tomber le plus gros chêne. A force de constance et d'activité, une souris vient à bout de couper un câble. Et comme l'a si bien dit un poète :

L'eau qui tombe goutte à goutte  
Creuse le plus dur rocher.

# MESSAGER BOITEUX ALMANACH HISTORIQUE

## CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois. Le cours du Soleil et de la Lune. Les principales foires de la Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoye, etc. Enfin, un recueil d'histoires et d'anecdotes accompagnées de planches. Pour l'AN DE GRACE ET BISSEX TILÉ

# 1864

Par ANTOINE SOUCI, Astronome et Historiographe.

### Comput ecclésiastiq.

Nombre d'or. . . . . 5  
Cycle solaire. . . . . 25  
Indiction romaine, 7  
Lettres dominicale CB.  
Epacte. . . . . XXII.  
Depuis la création du  
monde . . . . . 5813  
Dep<sup>s</sup>. le nouv. cal. 282  
QUATRE TEMPS.  
17 Février. . . . . 18 Mai.  
21 Septembre. 14 Dé-  
cembre.  
Depuis Noël 1863 jus-  
qu'au Carême 1864 il  
y a 6 semaines et 2 jours.



### FÊTES MOBILES.

Septuagésime 24 Févr.  
Mardi gras. . . . . 9 —  
Les Cendres 10 —  
Pâques. . . . . 27 Mars.  
Les Rogations 1 Mai.  
Ascension. . . . . 5 —  
Pentecôte. . . . . 15 —  
La Trinité 22 —  
La Fête-Dieu 26 —  
Jeûne fédéral 18 Sept.  
Premier Dimanche de  
l'Avent 27 Novemb.  
Entre la Pentecôte et  
l'Avent 25 Dimanches

A NEUCHÂTEL,

chez Charles LICHTENHAHN, rue de l'Hopital.



1	Vendre	<b>Circoucision</b>		1	(matin, ♀ en  à 8 h. 7 m du .	Dernier quart. le 2, à 8 h. 7 m. du matin, sera humide.
2	Samedi	s Abel.		13	Coucher du sol. 4 h. 21 m.	
3	1. Diman	<b>C</b> s Isaac, Gen.		26	(le 9: ♀ du soir, à la plus gr. élong. du ).	
4	Lundi	s Tite, évéq.		9	♀, ♂ ♃. venteux	Nouvelle lune le 9, à 8 h. 15 m du mat. sera sombre et neigeux.
5	Mardi	s Siméon.		22	♂ ♀ Les flat- neige	
6	Mercure	<b>Les 3 Rois</b>		6	♂ ♀ Les flat- neige	
7	Jeudi	s Lucien, mart.		21	♂ ♀ en . ♂ ♂. neige	
8	Vendre	s Appollin		6	. teurs	
9	Samedi	s Julien, l'hos.		21	8 h. 13, mat. ♃ *	Premier quart. le 15, à 11 h. 53 m du soir, s'éclaircira.
10	2. Diman	<b>C 1. s Guillaume</b>		6	♂ ♀. neige  Perig	
11	Lundi	s Hygin, pape		21	♃ sont neigeux	
12	Mardi	s Satyre, m.		6	♂ * .  ♀ né-	
13	Mercure	<b>s Hil. 20 jours</b>		21	♂. ceux buleux	Pleine lune le 23, à 10 h. 50 m. du soir, sera trouble.
14	Jeudi	s Félix		5	qui se laissent (	
15	Vendre	s Maure		19	11, 35 soir, ♀ retr.	
16	Samedi	s Marcel.		2	les plus aisé- clair	
17	3. Diman	<b>C 2. s Antoine</b>		15	♀ * ♀  ♀, ♂ ♃.	
18	Lundi	s Chaire. s Pierre		28	. ment du- so	JANVIER, vient de Janus, à qui les Romains consacraient le premier jour de l'année.
19	Mardi	s Sulpice		10	♂ ♀ per par la leil	
20	Mercure	<b>s Fab., s Sébast.</b>		22	en . ♂ ♂	
21	Jeudi	s Agnès, mart.		4	♀ * . flat- froid	
22	Vendre	<b>s Vincent</b>		16	. terie. froid	
23	Samedi	s Raimond		28	10 h. 30 m du soir.	
24	4. Diman	<b>C. Sept. s Timot. Convers. s Paul</b>		10	Coucher du sol 4 h. 49 m.	Le 20 du mois le soleil entrera au signe du Verseau.
25	Lundi	s Policarpe		4	♂ ♀. trou-  Apogée	
26	Mardi	s Jean Chrisost.		16	♂ .  ♃. ble	
27	Mercure	s Charlemagne		28	se prépare à la neige	
28	Jeudi	s Fr. de Sales		10	neigeux, (♀,  ♂.	Du 1 jusqu'au 31 Janvier les jours ont cru de 64 minutes.
29	Vendre	s Martine, mart.		22	♂ en , ♀ retr.   beau	
30	Samedi	s Pierre N.		5	♀ en  retr., ♀ ne	
31	5. Diman	<b>C Sex</b>		5	Coucher du sol. 5 h. m. se maintient au beau	

Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier 1864.

Berne	5	Morges, c. Vaud	6	Orbe, c. Vaud	25	Thonon en Sav.	7
Fribourg en Suisse	2	Moudon, c. Vaud	4	Payerne c. Vaud	7	Vevey, c. Vaud.	19
Sauve le	16	Neuchâtel en Suisse	7	Sallanches (Sav.)	16	Yverdon, c. Vaud	26
Laole, 2 9, 16, 23, 30		Nyon, c. Vaud	7	Sion c. Valais	23	—	

Foires du mois de  
JANVIER 1864



Aarbourg c. Argovie	13				
Aeschi canton de Berne	12				
Aix en Savoye	2				
Albeuve canton Fribourg	11				
Altkirch (h. Rhin)	21				
Allori c. Uri	28				
Ambérieux (Ain)	18				
Appenzell	13				
Ariuthod (Jura)	23				
Baden canton d'Argovie	26				
Bauma c. Zurich	20	Montbéliard (Doubs)	25	St. Amour (Jura)	4
Belfort h. rhin	4	Montmelian	26	St. Claude (Jura)	12
Berne	5	Mont sur Vaud	19	Ste. Ursanne c. Berne	11
Blamont (Doubs)	5	Morges c. de Vaud	15	Salins	28
Bletterans (Jura)	27	Morfeau (Doubs)	26	Schaffhausen	12
Boltingen c. Berne	12	Mouliers en Tarentaise	11	Schiersch c. Grisons	2
Brigue canton du Valais	18	Neu-Brisach h. rhin	18	Sempach canton Lucerne	2
Bulach c. Zurich	12	Neustadt forêt noire	20	Seewen c. Soleure	3
Bulle c. Fribourg	14	Nidau canton de Berne	26	Siveriez c. Fribourg	20
Büdingen (Baden)	14	Ollon c. Vaud	8	soleure	12
Coire c. Grisons	2	Orgelet (Jura)	25	Stein am Rhein c. Sch.	27
Clerval (Doubs)	12	Passavant	18	Sursee canton Lucerne	11
Dannemarie h. Rhin	12	Port sur Saone (Doubs)	30	Talinge en Savoye	7 et 21
Delémont c. Berne	21	Porentroi c. Berne.	18	Unterséen canton B.	2 et 27
Delle h. Rhin	18	Rapperschwyl c. St. G.	27	Uznach canton St. Gall	19
Eglisau c. Zurich	15	Rheims	11	Versoix canton Genève	14
Ellg c. Zurich	20	Rheinfelden c. Argov.	27	Vevey c. Vaud	19
Elliswyl c. Lucerne	26	Romont canton Fribourg	12	Winterthur c. Zurich	28
Faucogney haute Saone	7	Ronchaud	22	Vulbens-au-Vuache	
Fribourg en Suisse	11	Rougemont c. Vaud		en Savoie, le	15
Gessenai canton de Berne	2	Rue c. Fribourg		Zoffingen c. Argovie	6
Girromagny h. rhin	12				
Grenoble (Isère)	22				
Hanz canton des Grisons	19				
Klingnau c. Argovie	7				
Knouau canton Zurich	4				
Küblis c. Grisons	15				
Lagnieu (Ain)	22				
Lauffenburg c. Argovie	15				
Lons-le-Saunier (Jura)	15				
Massevaux h. rhin	18				
Megève en Savoye	2				
Mellingen canton Argovie	18				
Meyenberg c. Argovie	25				

Proposons-nous, quelque heureuse que devienne jamais notre vie, partout où nous verrons une créature en souffrance, de nous efforcer de la ramener vers le bien; partout où nous verrons une créature au dessous de nous, de la faire remonter jusqu'à nous; et partout où nous en verrons une au-dessus, de nous efforcer de monter à notre tour jusqu'à elle; appuyés sur la Foi, l'Espérance et la Charité, élançons-nous avec confiance dans l'immortalité.

1	Lundi	s Brig. Ignace		18	0 h. 45 m. du mat.	
2	Mardi	<b>Purificat. ND.</b>		1	☉, ☊ ♃. clair	Dernier quart.
3	Mercredi	s Blaise, év. et m.		15	Environnes froid	le 1, à 0 h. 45 m.
4	Jeudi	s Véronique		29	☊ ☉. ☊ ♀. ☊ ♂.	du matin, amène-
5	Vendredi	s Agathe		14	☊ d'une foule froid	ra du froid.
6	Samedi	s Dorothee		29	♀ dirig. ♀ ☊ ♂. ☊ ♀	Nouvelle lune le
6.		Lever du sol. 7 h. 19 m.			Couch. du sol. 5 h. 10 m.	7, à 6 h. 37 m.
7	<b>Diman</b>	<b>C. Quinq.</b> s Hél.		14	6 h. 37, soir, ☊ Pér.	du soir, produi-
8	Lundi	s Salomon		29	☊ ♃. de pré- nei-	ra de la neige et
9	Mardi	<b>Mardi gr.</b> s Ap.		14	jugés, nous en- geux	de la pluie.
10	Mercredi	<b>Cendres</b> s Schol.		29	visageons rarement	Premier quart.
11	Jeudi	s Séverin, abbé		14	☊ ♀. ☊ ♂, ☊ ☊. hu-	le 14, à 1 h. 52 m
12	Vendredi	s Damien		28	tes choses sous mide	du soir, sera va-
13	Samedi	s Jonas, Cast.		11	♀ en ☊ leur véritable	riable.
7.		Lever du sol. 7 h. 9 m.			Couch. du sol. 5 h. 21 m	Pleine lune le
14	<b>Diman</b>	<b>C. Inv.</b> s Valent.		24	1 h. 52 du soir, ☊ ☊	22, à 5 h. 28 m.
15	Lundi	s Faustin, mart.		7	☊ ☊ ☉, (♀ ☊ ☊	du soir, fera beau.
16	Mardi	s Julienne, mart		19	☊. (le 18: ♀ du mat. à	
17	Mercredi	<b>4 Temps</b> s Sylv.		1	la plus gr. élong. d. ☉)	
18	Jeudi	s Siméon, évêq.		13	☊ ☊ ☊ ☊ ♂, ☊ ☊	
19	Vendredi	s Boniface, évêq.		25	☉ en ☊, ♀ * ♃, ☊	
20	Samedi	s Constantin		7	☊ ♀. (♀ ☊ Apogée	
8.		Lever du sol. 6 h. 57 m.			Couch. du sol. 5 h. 31 m.	
21	<b>Diman</b>	<b>C. Rem.</b> s Léon.		19	point de vue. neigeux	
22	Lundi	<b>Chaire s Pierre</b>		1	5 h 28 m. du soir,	
23	Mardi	s Josué		13	♀ en ☊. (☊ ♃.	Le 19, le soleil
24	Mercredi	<b>Jour bissextil</b>		25	Tout rappelle éclair-	fera son entrée au
25	Jeudi	<b>s Matthias, ap.</b>		7	l'homme à ses cissant	signe des Poissons
26	Vendredi	s Victor		19	☊ ♂, ☊ ☊. est clair	Depuis le 1
27	Samedi	s Nestor		1	☊ ♀. devoirs. soleil	au 28 février
9.		Lever du sol. 6 h. 45 m.			Couch. du sol. 5 h. 42 m.	les jours ont
28	<b>Diman</b>	<b>B. Ocul.</b> s Sara		14	☊ ☊ ☊, ☊ * ♃.	cru de 93 mi-
29	Lundi	s Léander		27	☊ ☉, ☊ ♃, beau	utes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Février 1864.

Berne	2	Morges, c. Vaud	5	Orbe, c. Vaud	29	Thonon en Savoie	4
Fribourg en Suisse	6	Moudon, c. Vaud	1	Payerne, c. Vaud	4	Vevey, c. Vaud	23
Genève, le	15	Neuchâtel (Suisse)	4	Sallanches (Savoie)	20	Yverdon, c. Vaud	23
Locle, 6, 13, 20 et 27.		Nyon c. Vaud	4	Sion en Valais	27		

Foires du mois de Février 1864.

Aarau	24	Erstein bas rhin	29
Aarberg c. Berne	10	Eschenez c. Thurg.	4
Abbevillers	9	Estavayer c. Frib.	17
Aiguebelle en Sav.	11	Etiswyl c. Luc.	23
Altkirch (h. rhin)	18	Faucogney (h. S)	4
Amphion en Sav.	8	Ferrette (h. rhin)	16
Appenzell	3	Frauenfeld c. Th.	8
Arbois Jura	12	Fribourg en Brisg.	10
Audeux Doubs	8	Fribourg Suisse le	15
Avenches c. Vaud	5	Frick c. Argovie	8
Balstall c. Soleure	8	Gebweiler h. rhin	29
Bauma c. Zurich	17	Gigny (Jura)	10
Belfort h. rhin	1	Giromagny h. rh.	9
Bellinzone c. Tessin	3	Gossau c. St.-Gall	8
Benfelden b. rh.	22	Grandvillar h. rh.	9
Berne	2	Greenchen c. Sol.	8
Berthoud c. Berne	25	Gruningen c. Zur.	23
Besançon Doubs	8	Gruyères c. Frib.	2
Bienne c. Berne	4	Habshém (h. rhin)	15
Bischofzell c. Turg.	4	Haguenaub. rh.	2
Blamont (Doubs)	4	Héricourt (Doubs)	4
Bolzano (Tyrol)	29	Hérisau c. Appenz.	5
Bourg (Ain)	5	Hundwyl c. App.	9
Breitenbach c. Sol.	25	Ilanz c. Grisons	16
Bremgarten c. Arg.	1	Laferté	29
Brugg c. Argovie	9	Lagnieu (Ain)	22
Bulle c. Fribourg	11	Landser (h. rhin)	17
Buren c. Berne	24	Langnau c. Berne	24
Cerlier c. Berne	10	Langres	15
Châlons s. Saone	29	Laufen c. Berne	8
Chambéry en Sav.	22	Lausanne c. Vaud	13
Château d'Oex c. V.	4	Lentzbourg c. Arg.	4
Châtel St-Denis Fr.	8	Liechtensteig, S-G.	8
Chaumont sur Fran-		Liestal c. Basle	10
gy en Savoie	6	Lons-le-Saunier	15
Clairvaux (Jura)	20	Loerach d. de Bade	24
Clerval Doubs	9	Lucerne	1
Coire c. Grisons	6	Martigny c. Valais	1
Collonge (Ain)	15	Meyenfeld c. Gris.	5
Colmar (h. rhin)	17	Mettmenstetten c. Z.	4
Delémont c. Berne	18	Montbéliard (D.)	29
Delle h. rhin	15	Montbozon le	3
Diessenhofen c. Th.	8	et tous les lundis	
Dôle	6	du Carême.	
Echallens c. Vaud	25	Monthey c. Valais	1
Eglisau c. Zurich	9	Montriond en Sav.	8
Ellg c. Zurich	17	Morat c. Fribourg	17



Morges c. Vaud	24	Seillères	6
Moudon c. Vaud	1	Sierre c. Valais	8
Munster c. Luc.	11	Sion c. Valais	6
Oltén c. Soleure	1	Soleure	16
Onnens c. Vaud	20	Sulz h. rhin	24
Orbe c. Vaud	8	Tervai le Château	11
Orgelet (Jura)	24	Thann h. rhin	24
Ornans (Doubs)	16	Thiengen	5
Oyzelley	26	Thun c. Berne	15
Payerne c. Vaud	11	Ueberlingen lac de	
Pfaffenhofen	9	Constance	17
Pfessikon c. Zurich	9	Unterhallau Schaf.	8
Poligny	13	Vercel (Doubs)	12
Pontarlier Doubs	11	et tous les samedis	
Porentroi c. Berne	15	jusqu'à l'Ascension.	
Rolle c. Vaud	26	Vesoul le	4
Romalé	1	et tous les samedis	
Rue c. Fribourg	17	jusqu'à l'Ascension.	
Ruffach h. rhin	15	Villisau c. Lucerne	8
S. Amour (Jura)	2	Viry haute Savoie	15
S. Claude.	12	Viusen Sallaz en Sav.	4
S Triphon c. Vaud	19	Waldenbourg c. B.	22
St Trivier de C.	29	Waldshut (f. n.)	5
Samoëns (Savoie)	4	Wangen c. Berne	11
Schaffhausen	16	Weinfelden c. Tur.	5
Schwellbrun c. A.	9	Wyl c. St. Gall	9
Schwitz	1	Yverdon c. Vaud	23
Seewen c. Soleure	3	Yvorne c. Vaud	3
Seewis c. Grisons	6	Zoffingen c. Arg	9
Seignelégier c. Bern	1	Zweisimmen c. Bern	4

SENTENCE.

Il y a beaucoup d'esprit à n'en pas montrer quelquefois, et surtout à ne pas voir que les autres en manquent.

M<sup>me</sup> de PUISIEUX.

1	Mardi	s Aubin, évêq.		10	 1 h. 39 m. du soir, La re-	Dernier quart,
2	Mercre	s Simplicie, pape		24	 ligion exige que neige	le 1. à 1 h. 39 m.
3	Jeudi	s Marin, soldat		8	 nous (♀)	du soir, bas et plu-
4	Vendre	s Adrien		22	 en ♀, ♀ □ ♀	vieux.
5	Samedi	s Eusèbe		7	 Couch. du sol. 5 h. 52 m	Nouvelle lune
10		Lever du sol 6 h. 32 m.				le 8, à 4 h 27 m.
6	Diman	s Frid.		22	 ♀ ♀, □ ♀. pluvieux	du matin, causera
7	Lundi	<b>B. Lœt.</b> s Thomas, d'Aq		7	 ♀ Δ ♀, <b>☾ Périgée</b>	du vent et de la
8	Mardi	s Jonathan		23	 4 h. 27 d. m. ♀ en	neige.
9	Mercre	40 Martyrs		7	 n'employons (☾)	Premier quart.
10	Jeudi	s Françoise		23	 ♀ ♀ que les orageux	le 1, à 6 h 55 m.
11	Vendre	s Cunibert		6	 □ ♀. benefaits orage	du matin, amène
12	Samedi	<b>s Grégoire</b>		20	 ☾ ☽, □ ♀, ♀ ♀.	du temps orageux.
11.		Lever du sol. 6 h. 19 m.			 Couch. du sol. 6 h 2 m.	Pleine lune le
13	Diman	s Niceph.		3	 pour nous ven-	23, à 10 h. 52 m.
14	Lundi	<b>B. Jud.</b> s Mathilde, reine		15	 ger neigeux	du mat., fera frais
15	Mardi	s Longin		28	 ♀ retr. 6,35. matin,	et venteux.
16	Mercre	s Héribert, évêq.		10	 de ♀ Δ	Dernier qua
17	Jeudi	<b>s Gertrude</b>		22	 □ ♀. nos tempête	le 50, à 0 h 47 m,
18	Vendre	s Gabriel, arch.		4	 ennemis. — Les (♂ ♀	du soir, sera beau
19	Samedi	<b>s Joseph</b>		16	 ♀ en ☽, <b>☾ Apogée</b>	et doux.
12.		Lever du sol. 6 h. 5 m.			 Couch. du sol 6 h. 11 m	MARS, était
20	Diman	s Ioach.		27	 en ☽, <b>Jour et nuit</b>	consacré au dieu
21	Lundi	s Benoit, abbé		9	 bonnes (égaux) ♀ ♀.	Mars par Romu-
22	Mardi	s Nicolas de Flue		21	 ♀ ♀ actions venteux	lus. C'était le pre-
23	Mercre	s Theodore		4	 10 h. 52 m. du mat	mier mois de l'an-
24	Jeudi	s Siméon		16	 ♀ Δ ♀. ♀ ♀ frais	née martiale.
25	Vendre	<b>Ste-Cène</b>		28	 ♀ Δ ♀. port-vent	Le 20 de ce m.
26	Samedi	<b>Vend. s. An. ND.</b>		11	 ♀ Δ ♀. tent venteux	le soleil fera son
13.		Lever du sol 5 h. 51 m.			 Couch. du sol 6 h. 20 m	entrée au signe du
27	Diman	<b>PAQUES</b> s Lyd.		24	 ☾ ☽. ♀ en ☽. ♀ ♀	Bélier.
28	Lundi	<b>Lundi s.</b> s Rupp		7	□ ♀. leur re- frais	Du 1 au 31
29	Mardi	s Eustas, abbé		20	☾, compense. fait beau	de ce mois les
30	Mercre	s Quirin, trib.		4	10 h. 47 m. du soir,	jours ont crû de
31	Jeudi	s Balbine		18	□ ♀. fait du soleil	111 minutes.

Berne	1	Marchés aux Bestiaux en Mars 1864	Sallanches (Sav)	19
Chaux de fonds,	9	Loche, 5, 12, 19, 26	Nyon, c. Vaud	3
Fribourg en Suisse	5	Morges c. Vaud	Orbe c. Vaud	28
Genève, le	12	Moudon, c. Vaud	Payerne, c. Vaud	3
Ausanne, le	12	Neuchâtel en Suis.	Sion c. Valais	26
			Thonon en Sav.	5
			Vevey, c. Vaud.	29
			Yverdon, c. Vaud	29

Foires du mois de MARS 1864.

Aarberg c. Berne	9	Cortailod c. Neuch	8	Lignièrès c. Neuch.	25	Rheims en Champ.	29
Aarbourg c. Arg.	19	Cossonai Vaud	10	Locle c. Neuchâtel	22	Rheinau c. Zurich	30
Abbevillers D.	15	Courrendlin c. Ber.	17	Lons-le-Saunier	15	Romainmôtier c. V.	26
Aigle canton Vaud	9	Courtemaiche c. B.	21	Lucerne	8, 29	Romont c. Fribourg	1
Albert-Ville (Sav.)	17	Cully c. Vaud	4	Mailleraï c. Berne	10	Rougemont c. Vaud	17
Altkirch h. R. les	5	Dannemarie h. rh.	29	Marignat.	25	Rue c. Fribourg	17
et	17	Delémont c. Berne	17	Massevaux h. Rhin	21	Rumilly en Savoie	24
Altorf c. Uri	5	Delle h. Rhin	21	Mayence confédéra-	8	Sækingen c. Arg.	7
Amphion en Sav.	14	Die senhofen Turg.	29	tion germaniq.	8	Saillans Drôme	18
Ambérieux Ain	25	Echalleus c. Vaud	31	Mézières c. Vaud	16	S. Amour	4
Anancy en Sav.	21	Erlenbach c. Berne	8	Mirecourt Vosges	2	S. Aubin c. Neuch.	26
Anet c. Berne.	16	Faucogney h. S.	3	Montbéliard Doubs	28	S. Blaize c. Neuch.	7
Appenzell	2	Favargny c. Frib.	23	Montfaucon c. Ber	21	S. Claude	12
Arbois (Jura)	25	Fenin c. Neuch.	1	Monbozon les lundis	5	S. Genis	30
Arbon c. Thurg	16	Ferrette h. R.	1, 29	de carême.	50	S. Jean d'Aulph	30
Arwangen c. Berne	17	Feuernthalen c. Z.	29	Monthey c. Valais	30	S. Julien en Sav.	7
Aubonne c. Vaud	15	Frauenfeld c. T.	7	Montmélian	26	S. Lupicin	2
Avenches c. Vaud	11	Fontaines c. Neuch	18	Moustier en Taren-	29	St. Maurice	1
Ballon	18	Flawil c. S. Gall	16	taise, les 14 et	29	S. Ursanne c. Berne	7
Belfort h. Rhin	7	Frutigen c. Berne	11	Morat c. Fribourg.	30	Salanches en Sav.	2
Belvoje	1	Gaillard en Savoye	21	Morges c. Vaud	50	Schinznach c. Arg.	8
Berchier c. Vaud	11	Gais c. Appenzell	1	Morteau Doubs)	1	Schleitheim c. Sch	14
Berthoud c. Berne	3	Gelterkinden c. Ba.	2	Moudon c. Vaud	2	Schlettstadt (b. R.)	1
Bevaix c. Neuch.	21	Gessenay c. Berne	18	Mulhausen h. rh.	1, 29	Schwitz	17
Bex c. Vaud	51	Gex Ain	1 et 25	Munster G. T. h. r.	12	Seengen Argovie	8
Bienne c. Berne	3	Giromagny h. Rh.	8	Neu-Brisach.	19	Seewis c. Grisons	4
Blamont Doubs	7	Grandson Vaud	9	Neustatt forêt noire	7	Selongey c. d'or	16
Bonneville Savoye	14	Granvillard h. Rh.	8	Neuveville c. Berne	29	Sépey c. Vaud	28
Bons en Savoye	2	Gruyères c. Frib	23	Nidau c. Berne	22	Sidvald c. St Gall	5
Bonvillars c. Vaud	24	Habère Lullin Sav	50	Niedersept h. Rhin	2	Signau c. Berne	17
Bourg (Ain)	4	Herzogenbuchsée c.	16	Nyon c. Vaud	3	Soleure	8 et 29
Bremgarten c. Arg.	29	Berne, le	16	Olten c. Soleure	14	Stäfa c. Zurich	3
Brigue c. Valais	51	Horgen c. Zurich	10	Orchamps.	21	Stantz c. Unt	31
Bulach c. Zurich	1	Huthwl c. Berne	9	Orgelet Jura	24	Stein am Rhein	30
Bulle c. Fribourg	15	Ilanz c. Grisons	15	Ornans Doubs	15	Strasbourg b. rhin	50
Candel b. Rhin	1	Ingweiler b. rhin	19	Ormont-dessous	28	Summiswald c. B.	11
Carouge c. Genève	10	Jougne Doubs	17	Payerne c. Vaud	31	Taninges en Sav.	7
Champagni	28	Klingnau c. Argov.	19	Petites Chiettes	10	Tassenières	28
Chancy c. Genève	26	Kœlliken c. Argov.	16	Pontarlier Doubs	24	Teuffen c. Appenz.	14
Chaumergi	9	Kulm c. Argovie	11	Pont de Roide	7	Tour-ronde en Sav	30
Chaussin	10	Kyburg c. Zurich	23	Pont du Bourg	16	Travers c. Neuc.	9
Cheseaux c. Vaud	29	Lachen c. schwiz	29	Porentrui c. Berne	21	Unterseen c. Berne	2
Chesne-Thônex	3	Lauffenburg c. Arg.	29	Port sur S. (Doubs)	30	Uznach c. St. Gall,	
Chiètres c. Frib.	31	Laupen c. Berne	31	Pully c. Vaud	17	les 5, 12 et	26
Clerval Doubs	8	Landeron c. Neuch.	14	Ragatz c. S. Gall	21	Vercel (Doubs), tous	
Cluses en Savoie	28	La Sarraz c. Vaud	8	Rahon	7	les samedis jusqu'à	
Coligni Ain	18	Lausanne c. Vaud	26	Rapperschwyl S. G	30	l'Ascension.	
Concize c. Vaud	7	Lauterbourg b. rh.	17	Regensberg c. Zur,	15	Vesoul tous les samedis	
Coppet c. Vaud	14	Levier	14	Rehetobel c. App.	18	jusqu'à l'Ascension	
				Reichensee c. Luc.	17	La suite au mois d'Avril.	



1	Vendre	s Hugues, évêq.		2	L'homme agréable	
2	Samedi	s Nisier; Fr. Paul		17	♂ ♀. cou- agréable	Nouvelle lune
14.		Lever du sol. 5 h 37 m.			Couch. du sol. 6 h. 29 m	le 6, à 2 h. 16 m.
3	Diman	B. Quas. s Eug.		1	♀ ♂ ☉. pa. soleil	du soir, agréable
4	Lundi	s Isidore, évêq.		16	♂ ♀ ☉, ♀ ♀ ☾ Pér.	et beau.
5	Mardi	s Chrétien		1	ble cherche ♂ ♀. (♂.	Premier quart.
6	Mercre	s Sixte, Celse		16	6 h 16 du soir, ♂ ♀,	le 14, à 0 h. 37 m.
7	Jeudi	s Alexandre		0	☾ ☽. uement doux	du matin, engen-
8	Vendre	s Prochore		14	♀ ♀ ☽. ☐ ♂. ♀ ♀.	drera du froid.
9	Samedi	s Dionise		27	Couch. du sol. 6 h 59 m.	lein lune
15.		Lever du sol. 5 h. 24 m.				22, à 1 h. 47 m.
10	Diman	B. Mis. s Ezech		10	une diversion serein	du matin, frais et
11	Lundi	s Léon, pape		25	☾, ♀ * ♂. ☐ ♀. so-	pluvieux.
12	Mardi	s Jules I, pape		6	aux ♀ en ☽. leil	
13	Mercre	s Justin, mart.		18	☐ ♂ remords beau	Dernier quart.
14	Jeudi	s Belony		0	0 h. 56 du mat. ♀ en	le 29, à 5 h. 2 m.
15	Vendre	s Olympe		12	qui (♂, ♂ en ☽.	du matin, fera hu-
16	Samedi	s Daniel		24	☐ ♀. le ☾ Apogée	mide.
16.		Lever du sol. 5 h. 11 m.			Couch du sol. 6 h. 48 m	
17	Diman	B. Jub. s Rod.		6	♂ ♀. poursui- frais	A VRIL vient
18	Lundi	s Apollon		18	vent. sera nébuleux	d'Aperire qui si-
19	Mardi	s Sévère, Léon		0	☉ en ☽. serein	gnifie ouvrir. Les
20	Mercre	s Sulpice		12	♂ ♀, ♂ ♂. variable	germes et les plan-
21	Jeudi	s Anselme		25	se prépare à la pluie	tes commencent à
22	Vendre	s Soter et Cajus		8	☾ 1 h. 46 m. du matin	ouvrir le sein de la
23	Samedi	s George		21	☾ ☽, ♂ ♀, ♂ ♀	terre.
17.		Lever du sol. 4 h 59 m.			Couch du sol. 6 h. 58 m.	Le 19 de ce
24	Diman	B. Cant. s Alb.		4	☐ ♂. sera nuageux	mois le soleil en-
25	Lundi	s Marc, evang.		17	♀ ♀ ♀, ♀ ♀ ♂.	trera au signe de
26	Mardi	s Amélie		1	(le 30: ♀ étoil. d. soir	taureau.
27	Mercre	s Anastase		15	à la plus grande élon-	Depuis le
28	Jeudi	s Vital, mart.		20	gation du soleil.	jusqu'au 30
29	Vendre	s Robert		10	☾ à 5 h. 2 m. du mat.	Avril les jours
30	Samedi	s S g smond, m.		27	☐ ♀, ☐ ♀. pluie	ont cru de 104
						minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril 1864.

Berne	5	Locle, 2, 9, 16, 23 et 30	Nyon c. Vaud	7	Sion, c. Valais	25	
Fribourg en Suisse	2	Morges, c. Vaud	6	Orbe, c. Vaud	25	Vevey, c. Vaud	26
Genève, le	15	Moudon, c. Vaud	11	Paverne, c. Vaud	7	Yverdon, c. Vaud	26
Lausanne, c. Vaud	9	Neuchâtel en Suisse	7	Sallanches (Savoie)	15		

Foires du moi d'Avril 1864.

Aarberg c. Berne	27	Gex (Ain)	25
Aigle canton Vaud	22	Gigny Jura	11
Albeuve c. Frib.	25	Giromagny h. Rh.	12
Altkirch (h. Rh.)	21	Glaris	25
Annemace, Savoye	5	Grandcour c. Vd.	1
Baden c. d'Arg.	25	Grandson c. Vaud	25
Bauma c. Zurich	1	Grandwillard h. R.	12
Belfort h. Rhin	4	Gross-Hochstetten	15
Berne	5	Heiden c. Appenz.	29
Berneck S. G.	26	Herisau c. Appenz.	29
Bernex c. Genève	1	Hermance c. Gen.	25
Bernex h. Sovoie	25	Hitzkirch c. Lucer	18
Besençon (Doubs)	14	Hundwyl c. App.	19
Bienne c. Berne	28	Ilanz c. Grisons	19
Blamont (Doubs)	5	Jussi	25
Bletterans	11	Kaisersberg h. rh.	4
Boetzen c. Argovie	25	Kloten c. Zurich	12
Bons en Savoye	4	Knonau c. Zurich	25
Bourg (Ain)	20	Koestenholz h. R.	25
Bourget en Sav.	11	Kublis c. Grisons	4
Cernier c. Neuch.	11	Langenbruck c. Ba.	27
Chambéry en Sav.	5	Langnau c. Berne	27
Charmey, c. Frib.	30	Lasagne c. Neuch.	5
Châtel St. Denis	18	Lasarraz c. Vaud	26
Clairvaux (Jura)	20	Leipzig (Saxe)	17
Clerval Doubs	12	Les Bois c. Berne	4
Cofrane c. Neuch.	28	Les Rousses (Jura)	25
Collonges (Ain)	25	Lichtensteig S. Gall	4
Constance d. de B.	4	Lindau lac de C.	15
Cruseilles	12	Lons le Saunier	15
Dagmersellen c. L.	11	Lucens c. de Vaud	1
Dannemarie h. R.	25	Lucerne	26
Delémont c. Berne	21	Lutry c. Vaud	28
Delle h. Rhin	25	Martigny-ville	15
Divonne (Jura)	19	Megève en Savoye	1
Dole (Jura)	18	Meilen c. Zurich.	28
Durnten c. Zurich	5	Mirecourt (Vosges)	9
Eglisau c. Zurich	26	Montbeillard (D)	25
Elgg c. Zurich	27	Morteau (Doubs)	5
Erlinsbach c. Sol.	25	Mossnang c. s. Gall	27
Ermatingen c. T.	15	Motiers-Travers	14
Estavayer c. Frib.	6	Moudon c. Vaud	11
Faucogney (h. S.)	7	Moutherot Doubs	1
Ferney Voltaire	19	Mümliswyl c. Sol.	4
Fideris c. Grisons	19	Neuenkirch c. Sch.	18
Francfort s. Mein	5	Oensingen c. Sol.	25
Fribourg en Brisg.	11	Orbe c. Vaud	4
Gais c. Appenzel	5	Orgelet (Jura)	25
Gendrey	16	Ormont-dessus.	19



Ornans Doubs	19	Seewis c. Grisons	1
Oron c. de Vaud	6	Sidwald c. S. Gall	28
Peney c. Genève	15	Sissach c. Bâle	6
Planfayon c. Frib.	20	Serre-les-sapins D.	12
Poligni (Jura)	19	Sempach c. Lucerne	4
Pontarlier (Doubs)	28	Soleure	26
Porentroi c. Berne	11	Sonceboz c. Berne	1
Port sur S. (Doubs)	27	Sonvillers c. Berne	28
Reichenau	25	Steckborn c. Th.	28
Reinach c. Argovie	7	Stein am Rhein c. S.	27
Rheineck c. s. Gall.	25	Sursée c. Lucerne	25
Richterswyl c. Zur.	26	Süs c. Grisons	12
Rigney	13	Tamins c. Grisons	5
Rochefort c. Neuch	5	Taninges en Sav.	23
Romont c. Frib.	19	Tavannes c. Berne	27
Rue c. Fribourg.	20	Thaingen c. Schaf.	25
S. Amarin h. Rhin	27	Thonon en Savoie	6
S. Amour	2	Tramelan c. Berne	6
S. Claude (Jura)	12	Urnäsch c. App.	28
S. Croix G. T. (h. R.)	2	Uster c. Zurich	28
St. Gall	27	Val d'Illiez c. Val.	18
S. Gervais en Sav.	7	Valendas c. Gris.	26
St. Gingolph (Sav.)	6	Vevey c. Vaud	26
St. Joire en Sav.	1	Wädenschweil c. Z.	7
S. Laurent	7	Weggis c. Lucerne	25
S. Lupicin	21	Wietlisbach c. B.	23
S. Pierre Aoste	27	Wimmis c. Berne	19
S. Ursanne c. Berne	18	Wiinterthour c. Z.	28
Säckingen c. Arg.	25	Yverdon c. Vaud	5
Samoens en Savoye	4	Yvonand c. Vaud	18
Schwitz	25	Zweisimmen c. B.	28

Suite des foires du mois de Mars.

Vilmergen c. Arg.	22	Wilchingen c. Sch.	7
Villerfarlai	21	Zoffingen c. Arg.	29
Vulbens-au Vuache	16	Zag	29
Waldshut, f. n.	2, 16	Zurzach c. Arg.	5
Wegenstetten c. A.	21	Zweisimmen Berne	3
Weiningen c. Zur.	7		

Mois	Mois	Mois	Mois
18. Diman	Lever du sol. 4 h. 47 m.	Couch. du sol. 7 h. 7 m.	Perig.
1	B. Rog. s Ph. sj	♂♂. pluie	Nouvelle lune le 6, à 0 h. 41 m. du matin, éclaircira. — Eclipse de soleil. invisible.
2 Lundi	s Athanase, évêq.	♀ en ♈. La varia-	
3 Mardi	Invent. s Croix	♂. vie humai- ble	
4 Mercredi	s Florian	♂♀. ne, nuageux	
5 Jeudi	Ascension s P. v.	écl. ☉ in ☾ ☽, ♀ ♃.	
6 Vendre	s Jean porte lat.	0 h. 41 m. du mat.	Premier quart. le 13, à 6 h. 48 m. du soir, amène du beau temps.
7 Samedi	s Stanislas	♂♀. ainsi clair	
19. Diman	Lever du sol. 4 h. 36 m.	Couch. du sol. 7 h. 16 m.	
8	B. Ex. App. S. M	☾, ☐♂. que agréable	
9 Lundi	s Beste	les plus bel- agréable	
10 Mardi	s Sophie	♀ en ♈. ☐♂ beau	Pleine lune le 21, à 1 h. 52 m. du soir, amènera des nuages.
11 Mercredi	s Mammert, év.	☐♀. les fleurs, soleil	
12 Jeudi	s Pancrace	♀ retrogr. (♃♂☉)	
13 Vendre	s Gervais, évêq.	6 h. 48, soir, ☾ Apog	
14 Samedi	s Boniface, mart.	♂*☉. ne beau	Dernier quart. le 28, à 9 h. 48 m. du matin, sera inconstant.
20. Diman	Lever du sol. 4 h. 27 m.	Couch du sol à 7 h. 25 m.	
15	PENTECOTE s Is	durent qu'un nuages	
16 Lundi	Lundi s Péreg.	♂♂. moment. soleil	
17 Mardi	s Pascal Bayl.	♂♂. Se glori- nua-	
18 Mercredi	4 Temps s Théo.	fier d'une bonne geux	
19 Jeudi	s Potentiane	action qu'on a (♂♀)	
20 Vendre	s Blanche, Bern.	☾☽. ☉ en ♈♂♂, ♀♂	MAI vient de Majus il était dédié aux plus anciens citoyens romains nommés Majores; il étoit le 3 <sup>e</sup> mois.
21 Samedi	s Constant	1 h. 52 m. soir, ♀♀	
21. Diman	Lever du sol. 4 h. 19 m.	Couch du sol. 7 h. 33 m.	
22	s Trinité s Jul.	☾, faite, est en varia-	
23 Lundi	s Samuel	♀♂☉. ble	
24 Mardi	s Jeanne	♀ retr. en ♈. ☐♂	
25 Mercredi	s Urbain	perdre fait du soleil	Le 21 de ce mois le soleil entrera au signe des Gémaux.
26 Jeudi	Fête Dieu	♂ en ♈, ♀*☾ Per.	
27 Vendre	s Lucien	☾☐♂ (♂♀♂♂)	
28 Samedi	s Germain	9 h. 48 m. du matin	
22. Diman	Lever du sol. 4 h. 13 m.	Couch. du sol. 7 h 41 m	
29	B. 1. s Maxim.	tout le mé- incons-	Du 1 au 31 Mai, les jours ont augmentés de 70 minutes
30 Lundi	s Félix. pape	♂♂, ♂♂. rite. tant	
31 Mardi	s Pétronelle, v.	se prépare à la pluie	

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai 1864.

Aigle c. Vaud	21	Genève, le	14	Nyon c. Vaud.	6	Sion, c. Valais	28
Berne, le	3	Morges, c. Vaud.	4	Orbe, c. Vaud	30	Thonon en Savoie	6
Chaux-de-Fonds	25	Moudon, c. Vaud.	2	Payerne c. Vaud	6	Vevey, c. Vaud.	31
Fribourg en Suisse,	2	Neuchatel,	6	Sallanches en Sav.	21	Yverdon, c. Vaud	31

*Foires du mois de Mai 1864.*

Aarau c. Argovie	25	Château d'OEI c. Vaud	18	Huthwyl c. Berne	4	Pfeffikon c. Zurich.	3
Aarbourg c. Argovie	23	Chatillon	6	Jenatz c. Grisons	30	Poligny Jura	23
Abbewillers Doubs	17	Chaumergi	27	Ilantz c. Grisons	17	Pont de Mart. c. N.	17
Abondance N.D.	27	Chavornay c. Vaud	11	Issime val d'Aoste.	2	Porentrui c. Berne	16
Aix en Savoye.	3	Cheseaux c. Vaud	31	Kaiserstuhl c. Argov.	9	Port sur Saone D.	13
Albert-Ville en Sav. 2	10	Chesne Thôn. Sav.	25	Kublisc. Grisons	30	Provence c. Vaud	16
Allinges en Savoye	28	Chézard c. Neuchâtel	3	Lachen c. Schwyz	17	Rances c. Vaud	13
Altstædten c. S. Gall	18	Clerval Doubs	10	Landeron c. Neuch.	2	Rapperschwyl c. St. G.	18
Altkirch h. rhin	9	Cluses en Savoie	16	Langenthal c. Berne	10	Renans c. Berne	10
Altorf c. Uri	12	Coire c. Grisons	12	La Roche c. Frib.	2	Reignier en Savoye	10
Ambérieux (Ain)	11	Coligny Ain	18	Lauffen c. Berne	2	Rheinfelden c. Arg.	4
Annecy en Savoie	2	Colmar h. rhin	18	Lauffenburg c. Argov.	17	Rochefort c. Neuch.	13
Aoste en Piémont	16	Corcelles c. Neuch.	4	Lausanne	7	Romainmôtier c. Vaud	27
Appenzell	4	Concise c. Vaud	8	Lauterbourg (b. Rh.)	24	Romont c. Fribourg	10
Arbois (Jura)	6	Cornaux c. Neuchâtel	6	Lenzburg c. d'Argovie	4	Rorschach c. St. Gall	12
Arbon c. Thurgovie	11	Cornol c. Berne	2	Lichtensteig' c. St. Gall	23	Rue c. Fribourg	11
Arinthod Jura	28	Cortailod c. Neuch.	18	Liestal c. Bâle	25	Ruffach h. rhin	20
Attalens c. Frib.	2	Cossonnai c. Vaud	26	Lieu (le) c. Vaud	16	Rumilly en Savoie	4 25
Aubonne c. Vaud	10	Cudrefin c. Vaud	2	L'Isle c. Vaud	17	Saillans (Drome)	2
Audeux Doubs	9	Couvet c. Neuch.	31	Loèche c. Valais	2	Salvan-Ville, c. Valais	16
Avenches c. Vaud	13	Dannemarie h. rhin	17	Longirod c. Vaud	9	S. Amour	16
Bagnes c. Valais	20	Davos c. Grisons	23	Lons-le Saunier	16	St. Blaize c. Neuch.	9
Ballon (Ain)	4	Delémont c. Berne	19	Lottstetten d. de bade	9	St. Brancher c. Valais	2
Balstall c. soleure	23	Delle h. rhin	23	Lucerne	5 et 17	St. Claude Jura	12
Bassecourt c. Berne	18	Dombresson c. Neuc.	16	Marthalen c. Zurich	2	Ste Croix c. Vaud	25
Beaufort en Savoye	25	Dôle (Jura)	30	Martigny c. Valais	9	St. Genis Ain	23
Beaulme c. Vaud	27	Echandens c. Vaud	12	Massevaux h. rhin	11	St. Hilaire Doubs	6
Begnins c. Vaud	16	Echelles	28	Massonger c. Val.	10	Ste Marie aux Mines	4
Belfort h. rhin	2	Ensisheim h. rhin	2	Mégève et Savoie	23	St. Maurice c. Valais	25
Bellegarde c. Frib.	9	Erlenbach c. Berne	2	Mellingen c. Argovie	17	S Trivier de Courtes	23
Berthoud c. Berne	26	Ershweil c. Soleure	9	Meyringue c. Berne	17	St. Vit	27
Besençon (Doubs)	9	Eschalmatt c. Luc.	9	Mezières c. Vaud	4	Salins Doubs	3
Bevaix c. Neuchâtel	28	Ettiswyl c. Lucerne	17	Mirecourt (Vosges)	31	Sallanches en Sav.	2
Bex c. Vaud	6	Evian en Savoye	9	Moirans Isère	4	Sarnen c. Unterw.	16
Bischofzell c. Turg.	2	Evionnaz c. Valais	18	Mont (le) sur Lausan.	3	Saverne b. rhin	11
Blamont Doubs	6	Faucogney h. Saone	6	Montbéliard Doubs	30	Savigny c. Vaud	25
Bolzano (Tyrol)	27	Favargny c. Fribourg	11	Montfaucon c. Berne	18	Schaffhausen	17
Bois d'Amont Jura	16	Favergeres en Savoie	11, 25	Montricher c. Vaud	6	Schlettstadt bas rhin	10
Bons en Savoye 2 et	16	Ferrette h. rhin	17	Morat c. Fribourg	18	Schœftland c. Arg.	2
Bornand gr: Sa. 7 et	27	Flumet en Savoye	9	Morez Jura	2	Schwarzenbourg c. B.	12
Boudevilliers c. Neuc.	25	Fiez c. Vaud	28	Morgex Val-d'Oste	23	Schwelbrunn c. App.	10
Bourg Ain	6	Flums c. St. Gall	31	Morillon en Faucigny	9	Sciez en Savoye	21
Bœzingen c. Berne	9	Frangi en Sav.	3	Morteau Doubs	3	Seeven c. Soleure	11
Breitenbach c. Sol.	24	Fribourg en Suisse	2	Moudon c. Vaud	18	Seewis c. Grisons	2
Bremgarten c. Argov.	11	Frick c. Argovie	2	Moustiers en Tarent.	9 23	Selongey c. d'Or	3
Breuleux c. Berne.	17	Gebweiler h. rhin	9	Mulhausen h. rhin	17	Semsaies c. Frib.	9
Briançon	2	Gersau c. Schwyz	9	Munster c. Lucerne	16	Sentier [le] c. Vaud	20
Brugg. c. Argovie	10	Gets en Savoye	24	Munster G. T. h. rhin	16	Sepey c. Vaud.	24
Brusson (Aoste)	21	Gimel c. Vaud	30	Neu-Breisach h. rh.	2	Servoz en Savoye	26
Bulle c. Fribourg	12	Giromagny h. rhin	10	Neustadt, forêt noire	9	Signau c. Berne	6
Buren c. Berne	4	Glaris	2	Neuveville c. Berne	31	Sion c. Valais 2 et	30
Büsingen duc. de Bade	10	Glise c. Valais	4	Niedersept h. rhin	4	Siveriez c. Fribourg	2
Buttes c. Neuch.	13	Gossau c. St. Gall	2	Nods c. de Berne	12	Soleure	17
Candel b. rhin	3	Gottlieben c. Th.	2	Nyon c. Vaud	12	Steckborn c. Thurg.	6
Carouge c. Genève	12	Grandfontaine c. B.	10	Ollon c. Vaud	20	Stein am Rhein	25
Cerlier c. Berne	11	Grandval c. Berne	6	Olten c. Soleure	9	Sultz h. rhin	25
Chables sous Salève	2	Grand-Villard h. rhin	10	Orbe c. Vaud	16	Summiswald c. B.	13
Chaindon c. Berne	11	Grüningen c. Zurich	3	Orgelet Jura	24	Sursée c. Lucerne	6
Chambave Val d'A.	26	Gruyères c. Frib.	4	Ormont dessous	11	Taninges en Savoye	5
Champvent c. Vaud	11	Haguenau b. rhin	3	— — dessus	18	Thaingen c. Sch.	2
Chapelle d'Abond.	16	Hericourt Doubs	3	Ornans Doubs	17	Thann h. rhin.	9
				Payerne c. Vaud	12	Thône en Savoye	2
				Pfaffenhoffen b. rhin	10	<i>La suite au mois de Juin</i>	



*Foires du mois de Juin 1864.*

Aarbourg c. Arg.	24	Feldkirch Voralb.	25	Orchamp	6	S. Ursanne c. B.	27
Abondance N. D.	6	Fourg	9	Orgelet (Jura)	24	Salez c. s. Gall	24
Aiguebelle Savoye	7	Fraisans	17	Ornans Doubs	21	Samoens en S.	4 20
Aime en Savoye	7	Gaillard en Savoye	11	Oron c. Vaud	8	Sancey le grand	25
Altkirch h. rh.	27	Gendré	21	Orsières en Valais	7	Salux c. Grisons	17
Aix en Savoye	6	Gex (Ain)	1	Passavant (Doubs)	25	Sempach c. Luc.	6
Altorf c. Uri	2	Gigny (Jura)	10	Petites Chiettes	28	Serre les sapins D	9
Appenzell	29	Giromagny h. Rh.	14	Plot	13	Sidwald c. s. Gall	2
Bagnes c. Valais	16	Grand dessiat	25	Pontarlier (Doubs)	16	Sion c. Valais	11
Beaufort en Savoye	11	Grandson c. Vaud	27	Porentrui c. Berne	20	Sisach c. Bâle	29
Belfort (h. Rhin)	6	Gras (les) Doubs	16	Port s. Saone D.	13	Stein am Rhein	29
Bienne c. Berne	2	Kœlliken c. Arg.	29	Regensberg c. Z.	9	Strasbourg	25
Bière c. Vaud	6	Kloten c. Zurich	7	Rigney (Doubs)	9	Sursee c. Lucerne	27
Biot en Savoye	15	Lachassagne (Jura)	15	Rixouze	21	Taninge en Savoie	13
Bischofzell c. Th.	2	La Clusaz Savoye	1	Rochevineux	27	Tassenières	25
Blamont (Doubs)	4	Lagnieu (Ain)	20	Romont c. Frib	14	Tervai le Ch	10
Bletterans (Jura)	27	Lajoux c. Berne	14	Roulous	22	Thoirette	20
Bouclans (Doubs)	3	Larivière	27	Ruffey	13	Thône en Savoye	6
Boudry c. Neuch	1	La Salle (Val d'A.)	2	Rue c. Fribourg	15	Tour du mex	17
Bourg (Ain) 4 et	15	Laufen c. Berne	13	Rupt	16	Vallengin c. Neuch.	6
Brevrai	8	Les Houches en Sav.	6	S. Amour (Jura)	2	Wangen c. Berne	30
Brugg c. Argovie	21	Liliaire	15	S. Aubin c. Neuch.	13	Vercel (Doubs)	20
Brumath h. Rhin	24	Liliane v. d'Aoste.	11	S. Claude (Jura)	7	Vielmergen c. A.	22
Buren c. Berne	29	Locle c. Neuch	28	S. Croix G. T. h. R.	11	Vinzier en Sav.	30
Challonge	28	Loèche en Valais	24	S. Gervais en Sav.	1	Viry h. Savoie	25
Châlons s. Saone	28	Lonchamois	27	St. Jean en Maur.	2	Vulbens au Vuache	7
Chamonix en Sav.	15	Lons-le-Saunier	15	S. Imier c. Berne	2	en Savoie	7
et	30	Martigny en Val.	25	S. Joire en Savoye	2	Yverdon c. Vaud	7
Champagne c. Vaud	4	Massongy (Savoie)	25	S. Julien en Sav.	2	Zurich, le	2
Champagnole (Ju.)	25	Megève en Savoie.	25				
Chancy c. Genève	15	Moirans (Isère)	30				
Chaumont sur Fran-		Montbéliard (D.)	27				
gy (Savoie)	22	Montfaucon c. B.	25				
Clairveaux (Jura)	20	Montfleur	8				
Clerval Doubs	14	Montjustin	30				
Colmar h. rh.	2	Montmartin	13				
Compessières	2	Monthey en Valais	1				
Courchapoix c. Be	15	Mont le C.	14				
Courtemaiche c. B.	13	Mont sur Vaud	27				
Cruseille en Savoye	1	Morbier	3				
Delémont c. Berne	16	Morges c. Vaud	29				
Delle h. Rhin	27	Morteau (Doubs)	7				
Doucier	16	Morzine en Sa.	8 23				
Drailant en Sav.	1	Motiers-Travers	14				
Echallens c. Vaud	2	Môutiers en Tar.	25				
Ensisheim h. Rhin	8	Moutherot Doubs	13				
Estavayer c. Frib	1	Neu-Breisach h. R.	24				
Evian en Savoye	6	Niedersept h. Rh.	1				
Faucogney (h. S.)	2	Noirmont c. Berne	1				

*Suite des foires du mois de Mai.*

Thun c. Berne	11	Vius en Sallaz Sa	2
Tiefenkasten c. Gris	6	Vollège c. Valais	26
Troistorrens	3	Vouxvri c. Valais	12
Tinzen c. Grisons	2	Vullierens c. Vand	21
Unterhallau c. Schw.	2	Vuippens c. Frib.	10
Unterseen c. Berne	4	Waldshut forêt noire	2
Urmein c. Grisons	20	Wangen c. Berne	6
Uznach c. St. Gall	10	Weinfelden c. Th.	4
Vaulion c. Vaud	18	Wildhaus c. S. G.	24 31
Valleiry [ Savoye ]	2	Wyl c. St. Gall	3 et 24
Vallorbes c. Vaud	24	Zoffingen c. Argovie	17
Verrières c. Neuch.	18	Zug c. Zug	17
Villisau c. Lucerne	2	Zurich	2
Vionnaz	2	Zurzach c. Argov.	14

1	Vendre	s Théobald	☿	10	(♀ * ♂. Les ☿ ♀.
2	Samedi	<b>Visitation ND.</b>	☿	23	☉ au plus gr. éloign.
	27	Lever du sol 4 h. 13 m.			Couch. du sol. 7 h. 55 m.
3	<b>Diman</b>	<b>B 6.</b> s Anato. e.	☿	6	♁ □ ☉. ☿ ♀, □ ♁
4	Lundi	s Ulrich, évêque	☿	18	☉ 0 h. 51 m. du matin
5	Mardi	s Zoé	☿	0	♀ en ♁. □ ♂.
6	Mercre	s Goar, solitaire	☿	12	♁ △ ☉, ♀ □ ♁. □
7	Jeudi	s Elisabeth, reine	☿	24	petits esprits font (♁.
8	Vendre	s Procope, mart	☿	6	♀ △ ♁. ☾ Apogée
9	Samedi	s Zénon, martyr.	☿	18	ordinairement beau
	28	Lever du sol 4 h. 18 m.			Couch. du sol. 7 h. 52 m.
10	<b>Diman</b>	<b>B 7. 7 Frères</b>	☿	0	♂ en ♁, ♀ □ ♁.
11	Lundi	s Pie I. pape.	☿	12	☿ ♁. mystères soleil
12	Mardi	s Jean Gualbert	☿	24	☾ 4 h 19, mat ♀ △ -
13	Mercre	s Henri, emp.	☿	6	♂ ♂. de tout, (♁.
14	Jeudi	s Bonaventure	☿	19	☾ ♁, ☿ ♁. ton-
15	Vendre	<b>s Marguerite</b>	☿	2	♁ dirig, des nerre
16	Samedi	<b>Comm. des canic.</b>	☿	16	, moindres ba- orage
	29	Lever du sol. 4 h. 25 m.			Couch. du sol. 7 h. 47 m.
17	<b>Diman</b>	<b>B 8.</b> s Alexis	☿	0	♀ ☿ ☉, ♀ ☿ ♀.
18	Lundi	s Camille	☿	15	♀ en ♁, ♀ ☿ ☉.
19	Mardi	s Vinc. de Paul	☿	0	☾ 7 h. 3, mat. ☿ ♀, ♂
20	Mercre	s Elie, Marg	☿	15	♀ en ♁. (♀ ☾ Pér.
21	Jeudi	s Arbogaste	☿	0	♀ □ ♂. ga- vent
22	Vendre	<b>s Marie Magdel.</b>	☿	15	telles mêmes. variable
23	Samedi	s Apollinaire	☿	0	☉ en ♁. variable
	30	Lever du sol. 4 h. 32 m.			Couch. du sol. 7 h. 40 m.
24	<b>Diman</b>	<b>B 9.</b> s Christine	☿	14	♀ * ♁. ☿ ♁. vent
25	Lundi	<b>s Jacques, s Chr.</b>	☿	28	☾ 9 h. 15 m. du soir,
26	Mardi	s Anne	☿	11	☾ ☽, ☿ ♂, ♂ ♁
27	Mercre	s Pentaléon	☿	24	Les impru- (♀ □ ♁.
28	Jeudi	s Victor, pape	☿	7	♀ □ ♂. dents s'é-
29	Vendre	s Marthe	☿	20	☾ se moquent des clair-
30	Samedi	s Ignace de L.	☿	2	♀ * ♁. qu'en cissant
	31	Lever du sol. 4 h. 40 m.			Couch du sol. 7 h 32 m
31	<b>Diman</b>	<b>B 10.</b> s Germain	☿	15	□ ♁ diras-t-ons. beau

Nouvelle lune le 4, à 0 h. 51 m. du matin, continue pour le beau temps.

Premier quart. le 12, à 4 h. 18 m. du mat.. sera orangeux.

Pleine lune le 19, à 7 h. 3 m. du matin, venteux et pluvieux.

Dernier quart. le 25, à 9 h. 13 m. du soir, fera beau.

JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant Quintilis. Le 23, le soleil entrera au signe du Lion.

Du 1 au 31 juillet les jours ont diminué de 56 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet 1864.

Berne	5	Morges, c. Vaud	6	Orbe, c. Vaud	25	Vevey, c. Vaud.	26
Fribourg en Suisse	2	Moudon, c. Vaud	4	Payerne, c. Vaud	7	Yverdon, c. Vaud	26
Genève, le	16	Neuchâtel en Suisse	7	Sallanches en Sav.	16		
Lausanne	9	Nyon c. Vaud	7	Sion, c. Valais	23		

Foires du mois de Juillet 1864

Aarau c. Argovie	6	Elgg c. Zurich	20
Aarberg c. Berne	6	Erschweil c. Sol.	18
Ablentsch c. Ber.	22	Faucogney h. rh.	7
Abondance N. D.	25	Ferrette h. Rhin	19
Altkirch h. Rhin	25	Feuerthal c. Zur.	5
Amancis	27	Fiez c. Vaud.	25
Andelot	5	Flumet en Savoie	7
Appenzell	27	Fribourg en Suisse	11
Arlay	30	Gelterkinden c. B.	13
Arwangen c. Berne	14	Gessenai c. Berne	1
Audeux Doubs	8	Gimel c. Vaud	18
Bauma c. Zurich	20	Giromagny h. r.	12
Baucaire Gard	22	Gorgier c. Neuch.	4
Belfort h. Rhin	4	Habère-Lullin en	
Bellevoie	22	Savoie	11
Besançon Doubs	11	Heidelberg	18
Biot (le) Savoie	19	Héricourt Doubs	21
Bischofzell c. Thu.	21	Herzogenbuchsee c.	
Blamont Doubs	4	Berne	6
Bonneville Savoie	12	Ilanz c. Grisons	27
Bons en Savoie	7	Kaisersberg h. rh.	4
Bornand (grand) Sa-		Klingnau c. Argo.	2
voie	27	Knonau c. Zurich	25
Boezingen c. Ber.	11	La Chapelle	1
Bregenz (Voralb.)	25	La Fertés. Jouarre	5
Brevine c. Neuch.	6	Langnau c. Berne	20
Bulach c. Zurich	12	Langres	15
Bulle c. Fribourg	28	Lausanne	2
Buttes c. Neuch.	15	Lons le Saunier J.	15
Château du pré	21	Madelaine p. la r.	22
Chaumergi	25	Madelaine pet. d.	20
Chaumont sur Fran-		Mayence	25
gy en Savoie	25	Megève en Savoie	22
Chaussin	11	Memmingen Wurt.	5
Chauvin	2	Montbéliard (D.)	25
Chiavenna	15	Motta montag.	11
Clerval Doubs	12	Moudon c. Vaud	6
Cluses en Savoie	28	Moûtiers en Tar.	4
Concise c. Vaud	18	Munster c. Lucer.	22
Cossonai c. Vaud	14	Naisey	12
Davos c. Grisons	6	Nidau c. Berne	19
Delémont c. Bern.	21	Nyon c. Vaud	7
Delle h. Rhin	18	Oensigen c. Sol.	11
Deschaud	18	Olten c. Soleure	4
Echallens c. Vaud	21	Orbe c. Vaud	11
Eglisau c. Zurich	6	Orchamp	1
Echelles	26	Orgelet Jura	25



Payerne c. Vaud	7	Selongey c. d'or	2
Petit bornand	7	Sempach c. Lucer.	9
Pfaffenhoffen b. r.	12	Soleure	12
Pleure	14	Tanninge en Sav.	20
Pontarlier Doubs	21	Thann h. Rhin	25
Porentroi c. Berne	18	Thonon Savoie	6
Pouilli	20	Ueberlingen	4
Rheinach c. Arg.	7	Valence	15
Rheims	20	Vaudrey	13
Rheineck c. s. G.	25	Vercel Doubs	18
Rolle c. Vaud.	15	Vevey c. Vaud	26
Romont c. Frib.	11	Vezellieux	20
Rue c. Fribourg	27	Villisau c. Lucerne	4
Sæckingen c. Arg.	25	Vius-en-Sallaz en	
S. Amour	16	Savoie	4
S. Claude	12	Waldenbourg c	
S. Hilaire Doubs	2	Bâle	18
S. Lupicin	6	Waldshut forêt n.	25
S. Paul de V.	26	Weinfelden canton	
Sallenoves	1	Thurgovie	13
Schleitheim c. S.	4		

Une ferme dans l'Illinois.

— Une des plus grandes fermes qui existent, se trouvent dans l'Illinois (Etats Unis d'Amérique). Elle appartient à M. Junk.

Il vend annuellement à New-York pour 450 mille dollars (un million et demi de francs) de bestiaux et la valeur de ceux qu'il entretient à plus de cinq millions.



1	Lundi	<b>s Pierre aux liens</b>	27	♀ □ ♃. Les. (* ☉.	
2	Mardi	s Etienne, pape	0	♁ 3, 1 m soir, □ ♂, ♄	Nouvelle lune
3	Mercredi	<b>Inv. s Etienne</b>	21	♁ ♀ en ♄. ♀ ♀, □ ♃	le 2, à 5 h. 1 m. du
4	Jeudi	s Dominique	3	♁ ♀. orage. ☾ <b>Apogée</b>	soir, amènera des
5	Vendredi	s Oswald.	15	♁ ♀ ♃. moyens ora-	orages.
6	Samedi	<b>Transfig. NS.</b>	26	les plus sûrs que ceux	Premier quart.
	32	Lever du sol. 4 h. 48 m.		Couch. du sol 7 h. 22 m.	le 10, à 6 h. 25 m.
7	<b>Diman</b>	<b>B 11.</b> s Gaëtal	8	nous employons va-	du soir, fera sec
8	Lundi	s Cyriaque, m.	20	♁ ♄ pour as- riable	et chaud.
9	Mardi	s Romain, mart.	2	surer notre (♁ ♂, ♁ ♃	
10	Mercredi	<b>s Laurent, mart.</b>	15	♁ 6, 25 du soir. ☾ ♁.	Pleine lune le
11	Jeudi	s Susanne	28	♁ ♃ □ ☉. □ ♀. so-	17, à 2 h. 4 m. du
12	Vendredi	s Claire, vierge	11	♀ en ♄. félicité leil	soir, changera le
13	Samedi	s Hypolite	24	, sont ceux chaud	temps.
	33	Lever du sol. 4 h. 57 m.		Couch. du sol, 7 h. 11 m.	Dernier quart.
14	<b>Diman</b>	<b>B 12.</b> s Basèbe	8	♀ * ♃. □ ♄. qua-	le 24, à 6 h. 53 m.
15	Lundi	<b>Assompt ND.</b>	23	<b>Le (nomb. étoiles</b> ges	du mat. venteux
16	Mardi	s Roch, capit.	8	<b>10 (tomb. (□ ♂, □ ♃.</b>	et pluie.
17	Mercredi	s Sévère.	23	♁ 2 h. 4, soir, ☾ <b>Pér.</b>	
18	Jeudi	s Hélène, impér.	9	♁ ♃ □ ☉. ♂ ♀ in-	
19	Vendredi	s Donat, prétre	24	♁ ♀. que la constant	A O U T em-
20	Samedi	s Bernard, abbe	9	♁ ♄. vertu variable	prunte son nom
	34.	Lever du sol. 5 h. 6 m.		Couch. du sol 6 h. 59 m.	d'Auguste qui y
21	<b>Diman</b>	<b>B 15.</b> s Jean. Ch.	23	avoue. est à la pluie	est né; on le nom-
22	Lundi	s Symphorien, m	7	☾ ☽, ☉ en ♄. so-	maît avant Sexti-
23	Mardi	s Philip Bénéit.	21	♁ ♀ △ ♂. ♂ ♃. leil	lis comme 6 <sup>me</sup>
24	Mercredi	<b>s Barthelémi, ap.</b>	4	♁ 6 h. 52, mat. ♂ ♂.	mois de l'année
25	Jeudi	<b>s Louis, roi</b>	17	(le 28: ♀ du soir à la	martiale.
26	Vendredi	s Zéphirin, pape	0	<b>plus grand. élong. du</b>	Le 23, le soleil
27	Samedi	<b>Fin caniculaire</b>	12	♀ en ♄. □ ♄. ☉).	entre au signe de
	35.	Lever du sol. 5 h. 15 m.		Couch. du sol 6 h. 48 m.	la Vierge.
28	<b>Diman</b>	<b>B 14.</b> s Aug., év	24	♀ * ♃. est au vent	Depuis le 1
29	Lundi	<b>Décollat. s Jean</b>	6	♁ en ♄. venteux	au 31 août les
30	Mardi	s Benjamin	18	□ ♄. temps couver-	jours ont dimi-
31	Mercredi	s Raimond	0	□ ♂. se met à la pluie	nué de 99 mi-
					nutes.

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août 1864.

Lausanne c. Vaud	13	Nyon c. Vaud	4	Sion en Valais	27
Berne	2	Morges, c. Vaud	3	Orbe, c. Vaud.	29
Fribourg en Suisse.	6	Moudon, c. Vaud.	1	Payerne, Vaud,	4
Genève	13	Neuchâtel	4	Sallenches en Sav.	20
				Thonon en Sav.	4
				Pevey, Vaud	30
				Yverdon, c. Vaud	30

*Foires du mois d' Août 1864.*

Aarau. 3	Douvaine en Sav. 8	Morat c. Fribourg 17	Saignelegier, Berne 9
Aarberg c. Berne 17	Echallens c. Vaud 18	Morez ( Jura ) 16	Saillans ( Drôme ) 12
Aiguebelle 22	Einsideln c. Schw. 29	Morgens rière Trois- 19	St. Amour ( Jura ) 27
Allinges en Sav. 17	Einsisheim h. Rh. 24	torrens en Sav 19	St. Cergue c. Vaud 10
Altkirch ( h. Rh. ) 18	Epoisses 18	Mortau ( Doubs ) 2	St. Claude ( Jura ) 12
Altstædten s. Gall 22	Eternos ( Doubs ) 12	Morbier 5	St. Felix en Sav. 29
Andilly en Savoye 22	Faucogney ( h. S. ) 4	Moudon c. Vaud 31	St. Jean d'Aulph 29
Annecy en Sav 29	Fillinge en Savoye 11	Moussier 10	St. Imier c. Berne 20
Anet c. Berne 31	Féterne en Savoie 17	Moutherot Doubs 29	St. Triviers ( Ain ) 22
Annoire 20	Frick c. d'Argovie 15	Moutier gr. Val 1	St. Ursanne c. Ber. 22
Appenzell 31	Gaillard c. Genève 29	Munster G. T. h. R. 24	Salins ( Jura ) 13
Arbois ( Jura ) 5	Gigny ( Jura ) 10	Murgenthal c. Ber. 11	Sallanches en Sav. 3
Arinthod ( Jura ) 19	Giromagny h. Rh. 9	Neu-Breisach h. R. 24	Sarnen c. Unterw 16
Aubois 25	Glaris 9	Neustadt for. noire. 1	Schaffhausen 30
Ballon ( Ain ) 25	Glise en Valais 15	Neuveville c. Ber. 30	Schlettstadt h. Rh. 23
Beaume ( Doubs ) 13	Grandson c. Vaud 10	Noirmont c. Berne 8	Schwellbrunn c. A. 23
Begnins c. Vaud 15	Grandval c. Berne 30	Ormont-dessus 23	Sciez en Savoye 23
Belfort ( h. Rhin ) 1	Huthwyl c. Berne 3	Ormont dessous 1 25	Semoncel 4
Benfelden h. Rhin 15	Ignny 29	Orgelet ( Jura ) 24	Soleure 9
Besançon ( Doubs ) 29	Ingweiler h. Rhin 22	Passavant ( Doubs ) 27	Sornetan c. Berne 29
Bienne c. Berne 11	Jougne ( Doubs ) 25	Pellionex 17	Steckborn c. Th. 18
Bischofzell c. Turg. 29	Lachen c. Schwyz 23	Pesige 30	Sursee c. Lucerne 29
Blamont ( Doubs ) 3	Laferté s. Jouare 27	Pleure 9	Taninge en Savoye 20
Boège 22	Lagnieu ( Ain ) 29	Plot en Savoye 16	Tassenières 29
Bons en Savoie 9	Lamanche 6	Poligny ( Jura ) 1	Tervai le château 19
Bouclans 16	Landeron c. Neuch. 8	Pont du bourg 22	Toirette 22
Bourg Ain 3	Landser h. Rhin 16	Porentrui c. Berne 8	Ueberlingen 31
Bourget en Savoye 11	Larixouse ( Jura ) 15	Port s. Saone D. 4	Unterhal. c. Scha. 15
Bremgarten c. Arg 22	La Sarraz c. Vaud 23	Provence c. Vaud 17	Urnaeschen c. Ap. 8
Brumath h. Rhin 22	Laufen c. Berne 22	Rapperswyl c. s. G. 23	Val d' Illiez 18
Brugg c. Argovie 9	Lécherette c. V. 24	Regensberg c. Zur. 11	Vallengin c. Neuc. 16
Cerlier c. Berne 10	Les Bois c. Berne 22	Reichenau 16	Valleiry en Savoye 13
Chambéry ( Savoie ) 16	Les Bouchoux ( J. ) 16	Reichensee c. Luc. 10	Ville du pont 13
Champagny 29	Le Muys 27	Renans c. Berne 1	Villisau c. Lucerne 10
Chapelle d' Abond. 20	Les Fourgs 20	Rheinfelden c. d' A. 31	Vinzier en Savoye 2
Chaux de crotenay 30	Les Rousses ( Jura ) 9	Rhêmes N. D. Aoste 29	Viry h <sup>to</sup> . Savoye 16
Cheseaux près Laus. 30	Liestall c. Basle 17	Rigney ( Doubs ) 9	Vulbens-au-Vuache 24
Chesne Thônex Sa. 2	Lignièrès c. Neuch. 1	Rochevineux 29	en Savoye 24
Chilli 30	L'Isle c. Vaud 11	Romont c. Frib 17	Wattwyl c. S. Gall 10
Clairvaux ( Jura ) 20	Lons-le-Saunier 15	Ronchaud ( D ) 29	Wyl c. St. Gall 16
Clerval Doubs 9	Marlioz 2	Rue c. Fribourg 25	Zoffingue c. d' Arg. 24
Coligny Ain 18	Massevaux h. Rh. 15	Ruffach h. Rhin 16	Zurzach c. Argov. 27
Cossonay c. Vaud 25	Mégève en Savoie 31	Rumilly en Savoie 24	Zweisimmen c. B. 24
Courendlin c. Bern 11	Mellingen c. Arg. 15		
Dannemarie h. r. 30	Melz c. St. Gall 25	<i>Foires du mois de Septembre 1864.</i>	
Délémont c. Berne 18	Mézières, c. Vaud 17	Aarbourg c. Arg. 22	Arlai 14
Delle h. Rhin 15	Montbéliard 29	Adelboden c. Ber. 20	Aromas 26
Diessenhofen c. Th. 10	Montmourol 4	Aix en Savoie 14	Aubonne c. Vaud 13
Dole ( Jura ) 31	Mont s. V. 24	Altkirch ( h. rhin ) 29	Audeux ( Doubs ) 10
		Appenzell 26	Avenches c. Vaud 2

IX Mois	SEPTEMBRE. ☽	ELECTIONS.	LUNAISONS.
1	Jeudi s Gilles, s Vér.	12	6 h. 35, mat. Apogée
2	Vendre s Juste	24	♂ ♀. Ceux qui vent
3	Samedi s Rosalie	5	♂ ♀ donnent venteux
	36. Lever du sol. 5 h 24 m.		Couch du sol. 6 h 33 m.
4	Diman B 15. s Esther.	17	♂ ☿. des bons soleil
5	Lundi s Laurent	29	conseils sans les beau
6	Mardi s Magnus, abbé	12	☾ ♁ accompa. frais
7	Mercure s Gratien, évêq.	24	♀ en ☿. ♂ ♃. plu-
8	Jeudi Nativité ND.	7	♂ ♃. gner d'e- vieux
9	Vendre s Gorgon, mart.	20	6 h. 18 m. mat., ☾
10	Samedi s Nicolas Tal	5	☾ ☿. xemples vent
	37. Lever du sol. 5 h. 33 m.		Couch du sol. 6 h. 19 m
11	Diman B 16. s Fél. et R.	17	♀ retrog. ☐ ☿. hu-
12	Lundi s Tobie, guide	2	♃ * ☉. res- mide
13	Mardi s Materne	17	♀ △ ♂. ☐ ♃. nua-
14	Mercure Exaltat. s Croix	2	♀ ♂ ♀. ☐ ♂, geux
15	Jeudi s Nicomède	17	9 h. 30, soir. ☾ Pér.
16	Vendre s Corneille, P.	2	♂ ♀. sem- (♀ △ ♂)
17	Samedi s Lambert	17	♂ ♀, ♂ ☿. blent beau
	38. Lever du sol. 5 h. 42 m.		Couch du sol. 6 h. 4 m.
18	Diman B 17. Jeûne fédéral	2	à ces poteaux qui so-
19	Lundi s Janvier, évêq.	16	☾ ☽, ♂ ♃. indi- leil
20	Mardi s Faustin	0	[Le 22 : Jour et nuit
21	Mercure 4 Temps; s Mat.	13	♂ ♃. quent (égaux.)
22	Jeudi s Maurice	26	☾ 7, 21 d. s. ☾, ☉ en
23	Vendre s Lin, Pape	9	♀ ♂ ☿. les (☿.)
24	Samedi s Gamaliel	21	♀ ♂ ☉. ☐ ♀, ☐ ☿.
	39. Lever du sol. 5 h. 52 m.		Couch du sol. 5 h 50 m.
25	Diman B 18. s Cyprien	3	[Le 24 : ♀ ret. en ☿]
26	Lundi s Justin, mart.	15	chemins sans agrée-
27	Mardi s Cosme et Dam.	27	☐ ♃. les par- ble
28	Mercure s Venceslas	5	☐ ♂, ♂ ♀. Apogée
29	Jeudi s Michel, arch.	20	courir. est au beau
30	Vendre s Jérôme, doct.	2	11 h. 11 m. du soir.

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre 1864.			Sallanches en Sav.
Asile du Marchai-	Fribourg en Suisse.	3	17
ruz, c. V <sup>d</sup> .	Genève, le	17	24
Berne,	Morges. c. Vaud	7	27
Chaux-de-Fonds	Moudon, c. Vaud	5	27
	Neuchâtel, suisse.	1	
	Nyon c. Vaud	1	
	Orbe, c. Vaud	26	
	Payerne, c. Vaud	1	

SEPTEMBRE lui vient de ce que ce mois était le septième de l'année martiale

Depuis le 1 jusqu'au 30 Septembre, les jours ont diminué de 106 minutes.

		<i>Suite des foires de Septembre 1864.</i>			
Aoste (Italie)	5	Délémont c. Berne	15	Loerach Baden	14
Bagnes c. Valais	28	Delle haut Rhin	19	Lons le Saunier	15
Beaufort (Sav.)	3 29	Engelberg c. Unt.	14	Lucens c. Vaud	9
Belfort (h. rhin)	5	Erlenbach c. Berne	13	Lucerne	25
Bellegarde c. Frib.	19	Erlinsbach c. Sol.	13	Lutry c. Vaud	29
Bellinzona c. Tessin	2	Estavayer c. Frib.	7	Lullin en Savoie	29
Berne	6	Ettiswyl c. Lucerne	6	Les Houches en S.	12
Bernex en Savoie,	30	Faucogney h. Sne.	1	Malleray c. Berne	28
Bienne c. Berne	15	Feldkirch (Voral.)	30	Megève Sav. 1,6 et	23
Blamont (Doubs)	2	Ferrette h. Rhin	13	Mels c s Gall	26
Bletterans	10	Fillinge en Sav.	9	Meyenberg c. Arg.	29
Boège en Savoie	23	Fontaines c. Neu.	12	Mirecourt (Vosges)	8
Bois d'Amont Jura	19	Francfort s. Mein	8	Montbéliard (D.)	26
Bolzano Tyrol	8	Fribourg en Brig.	1	Montfaucon Berne	12
Bonadutz c. Gris.	29	Fribourg Suisse	26	Monthey c. Valais	14
Bonneville Savoie	12	Frutigen c. Berne	9	Montmélian le ch.	9
Bornand (gr.)	21	Gex (Ain)	9	Morgens c. Valais	17
Bourg (Ain) 2 et	14	Giromagny h. rhin	15	Morges c. Vaud	7
Breitenbach c. Sol.	20	Glaris	21	Morteau (Doubs)	27
Breuleux c. Berne	26	Grabs c. s. Gall	19	Motiers travers	2
Brevine c. Neuch.	21	Grandcourt c. V <sup>d</sup> .	9	Moutiers en T. 12,26	
Bulle c. Fribourg	7	Grandfontaine B.	13	Mulhausen h. Rh.	14
Bullet c. Vaud	16	Grandvillars h. rh.	13	Munster c. Lucer.	26
Burdignin en Sav.	9	Gras (les) Doubs	21	Neu-Brisach	29
Chaindon c. Berne	5	Gressonney, Piém.	22	Neuenkirch c. Sch.	26
Chambériat	6	Gruyères c. Frib.	26	Niedersept h. Rhin	7
Chamonix en Sav.	30	Habere Lullin Sav.	16	Nods c. Berne	26
Champéry c. Val.	16	Hundwyl c. App.	6	Nyon c. Vaud	29
Chapelle d'Ab.	19	Jenatz c. Grisons	26	Oensingen c. Sol.	19
Charmey c. Frib.	20	Jussy	5	Olten c. Soleure	5
Château d'Œx,		Koelliken c. Arg.	16	Orgelet Jura 16 et	24
c. Vaud	21	La Clusaz en Sav	15	Ormont dessus	13
Châtel-d'Ab. Sav.	17	Langenbruck c. B.	28	— dessous	5
Châtelet c. Berne	26	Langenthal c. B.	20	Ornens, Doubs	20
Chatillon	15	Langnau c. Berne	21	Payerne c. Vaud	15
Chaumergi	24	Langwies c. Gris.	26	Petites Chiettes	3
Chaumont sur Fran-		Larringes Savoie	26	Planfayon c. Frib	7
gy en Savoie	2	Lauffenburg c. Ar.	29	Pontarlier, Doubs	1
Chaussin	5	Lausanne	24	Pont de Martel	6
Chiètres c. Frib.	1	La Thuile, Aoste	7	Pont du bourg	19
Clerval (Doubs)	13	Lenk c. Berne	9	Porentrui c. Berne	19
Cluse en Savoie	19	Lentzbourg c. Arg.	29	Provence c. Vaud	24
Colfrane c. Neuch	1	Les Gets en S.	9 26	Rehetobel c. Abp,	30
Colmar h. Rhin	21	Les Mosses c. Vaud.	30	Reichenbach c. Berne	27
Constance	12	Les Rousses (Jura)	26	Reichensee c. Lucerne	15
Cornaux c. Neuch.	5	Lisle sur le Doubs	14	Reignier en Savoie	20
Cornol c. Berne	5	Liliane v. d'Aoste	30	Rheims en Champ.	30
Courtлари c. Berne	24	Loèche c. Valais	29	Ribeauvilliers h. rh.	8
Cruseille	9	Longirod c. Vaud	26	Rigney	13
Dagmersellen c. L.	12			Rolle c. Vaud	30
Davos c. Grisons	27			Rue c. Fribourg	28
				Ruffach h. Rhin	9
				S. Amour Jura	26
				S. Aubin c. Neuch.	20
				S. Brancher c. Val.	21
				S. Cergue c. Vaud	22
				S. Claude (Jura)	12
				S. Gervais Savoie	14
				S. Hilaire Doubs	5
				S. Jean d'Aaulph.	27
				S. Joire Savoie	2
				S. Julien Savoie	5
				S. Lupicin	11
				S. Marie aux Mines	5
				S. Maurice c. Vall.	27
				S. Trivier (Ain)	12
				S. Vit	9
				Salez c. St-Gall	29
				Salins Jura	8
				Sancens en Savoye	29
				Schoeffland c. Argov.	1
				Schwartzenbourg	29
				Sellières	12
				Selongey (c. d'or)	27
				Serre-les-Sapins D.	20
				Servoz en Savoye	21
				Sidwald c. S-Gall	15
				Siebenen c. Schwyz	26
				Simplon c. Valais	28
				Sixt, Faucigny	16
				Severiez c. Fribourg	12
				Soleure	13
				Sonceboz c. Berne	20
				Speicher c. Appenz.	19
				Spiringen c. Uri	26
				Steg c. Uri	27
				Stein am Rhin	28
				Sulz h. Rhin	28
				Sun.iswald c. Berne	30
				Termignon en Savoie	30
				Thaingen c. Schaff.	14
				Thann h. Rhin	8
				Thône en Savoye.	23
				Thonon en Savoye 7	22
				Thun c. Berne	28
				Unterseen c. Berne	9
				Val d'illiez c. Valais	27
				Vallengin c. Neuch.	21
				Valgrisenche (Aoste)	21
				Vallorsine en Savoie	19
				Vercel Doubs	26
				Verrières (les) c. Neuc.	16
				Versoix c. Genève	1
				Vesoul 1 et	22
				Vius en Sallas en Sav.	12
				Vouvry c. Valais	30
				Waldshut foret noire	21
				Wädenswyl c. Zurich	29
				Wegenstetten c. Arg.	19
				Weinfelden c. Thurg.	28
				Wildhaus c. St. Gall	13
				Wimmis c. Berne	23
				Yverdon c. Vaud	6
				Zurich	15

1 Samedi	<b>s Rosaire</b>	14	Il y a de l'in- serein	Premier quart. le 8, 4 h 5 m. du matin, sera suivi de pluie.
40.	<i>Lever du sol. 6 h. 1 m.</i>		<i>Couch. du sol. 5 h. 36 m</i>	Pleine lune le 15, à 6 h. 45 m. du matin, sera ven- teux et nuageux.
2 Diman	<b>B 19. Anges gard</b>	26	♀ dirig. ♂ ♀, ♂ ♀.	Dernier quart. le 22, à 11 h. 55 m. du matin, frais et pluvieux.
3 Lundi	s Gérard, abbé	9	☾ ♀, gratitude clair	Nouvelle lune le 30, à 3 h 56 m. du soir, éclaircira.
4 Mardi	<b>s François</b>	21	♀ en ☾. ♂ ♀. so-	Eclipse de soleil invisible.
5 Mercredi	s Placide, mart	4	à ne témoigner de leil	
6 Jeudi	s Bruno, chart.	17	☾, ♂ ♀. la re- beau	
7 Vendre	s Judith	0	(le 10: ♀ - ☾) ☐ ♀	
8 Samedi	s Brigitte, veuve	13	4 h. 5 m. mat. ☐ ♀	
41	<i>Lever du sol. 6 h. 11 m.</i>		<i>Couch. du sol. 5 h. 23 m.</i>	
9 Diman	<b>B 20 s Denis</b>	27	♀ du matin à la plus	
10 Lundi	s Gédéon	11	(grand. élong. du ☉)	
11 Mardi	s Firmin	26	♂ △ ☉ ☐ ♀. né-	
12 Mercredi	s Maximilien	11	☐ ♀. connais- buleux	
13 Jeudi	s Edouard	26	sance pluie ☾ Périg.	
14 Vendre	s Calixte, mart.	11	☾ ♂ ☉. ♂ ♀, ♂ ♀.	
15 Samedi	s Thérèse, vierge	25	6 h. 45 m. du mat.	
42	<i>Lever du sol. 6 h. 21 m</i>		<i>Couch. du sol. 5 h. 10 m.</i>	
16 Diman	<b>B 21. s Gall, abbé</b>	10	☾ ♀, ♂ ♀ des ven-	
17 Lundi	s Hedvige, veuve	24	♂ ♀. bienfaits teux	
18 Mardi	<b>s Luc, evang.</b>	8	qu'on a reçu, trouble	
19 Mercredi	s Pierre d'A.	21	☾, ♂ ♀. que sombre	
20 Jeudi	s Vendelin	4	pour en rece- humide	
21 Vendre	s Ursule, vierge.	17	☾ ☐ ♀. voir trouble	
22 Samedi	s Colomb	29	☾ 11 h. 55 m. du mat	
43	<i>Lever du sol. 6 h 51 m.</i>		<i>Couch. du sol. 4 h. 58 m.</i>	
23 Diman	<b>B 22. s Séverin</b>	11	☉ en ☾, ♀ △ ♂.	
24 Lundi	s Salomé	23	♂ retrog. ☐ ♀, ☐ ♀	
25 Mardi	s Crépin, cord.	5	♀ ♂ ♀, ☾ Apogée	
26 Mercredi	s Amand, év	17	☐ ♀. des fera froid	
27 Jeudi	s Frumence, év.	29	♀ ♂ ♀. nou- vent	
28 Vendre	<b>s Simon; s Jud.</b>	11	♀ en ☾. neigeux	
29 Samedi	s Narcisse.	23	♂ ♀. veaux. humide	
44	<i>Lever du sol. 6 h 41 m.</i>		<i>Coucher du sol. 4 h. 47 m.</i>	
30 Diman	<b>B 23. s Lucain</b>	5	3 h. 56, s., ☾ ♀, ♂ ♀.	
31 Lundi	s Quentin, viq.	18	♀ - ☾. (écl. ☉ inv)	

OCTOBRE tire son nom de ce que en comptant du mois de Mars, il était le 8<sup>e</sup> de l'année martiale. Du 1 au 31 Octobre les jours ont diminué de 108 m.

- Suite des foires du mois d'Octobre:
- Vullierens c. Vaud 29
  - Waldenbourg B. 10
  - Waldshut for. n. 17
  - Wangen c. Berne 20
  - Wattenwyl Berne 12
  - Wiedlisbach Bern. 28
  - Wimmis Bern. 7 21
  - Winterthur Zur. 13
  - Wylc. S. Gall 4
  - Yverdon c. Vaud 25
  - Yvonand c. Vaud 17
  - Yvorne c. Vaud 26
  - Zizers c. Grison 15
  - Zoffingen c. Argov. 5
  - Zug 18
  - Zweisimmen c. B. 27

Marchés aux Bestiaux en Octobre.

Berne, le	4.	L'Isle, c. Vaud	20	Orbe, c. Vaud le	24.	Ste.-Croix, c. V.	31.
Chaux-de-fonds	26.	Morges, c. Vaud	le 5.	Ormond-dessus	19	Thonon en Savoye	6.
Fribourg, en Suisse	1.	Moudon, c. Vaud,	3.	Payerne, c. Vaud,	6	Vevey, c. Vaud	25
Genève	15.	Neuchâtel, (Suisse)	6.	Sallanches en Sav.	15.	Yverdon, c. Vaud	25.
Lausanne le	8.	Nyon, c. Vaud	6.	Sion en Valais	22.		

		( Foires du mois d'Octobre 1864. )			
Aarau	19	Delle (h. Rhin)	10	La Sarraz c. Vaud	11
Abondance N. D.	4	Diesse c. Berne	24	Laufen c. Berne	24
Adelboden c. Berne	4	Dôle	11	Lauffenbourg c. Arg.	28
Egeri c. Zug.	10	Donas (val d'Aoste)	18	Leipzig (Saxe)	3
Aigle c. Vaud	8	Draillant en Sav.	28	Lenek c. Berne	6
Aillères c. Fribourg	8	Echallens c. Vaud	6	Leyzin c. Vaud	14
Aimé en Savoye	3	Echandens c. Vaud	11	Lichtensteig c. St. G.	10
Albert-Ville en Sav.	18	Einsiedeln c. Schw.	3	Liestall c. Basle	19
Albeuve c. Frib.	11	Ellg c. Zurich	5	Lieu le c. Vaud	11
Altkirch h. Rh.	20	Emmendingen c. Ber.	25	Lindau, lac de Cons.	28
Altorf c. d'Uri	13	Erlenbach c. Berne	11	Locle c. Neuchâtel	18
Ambérieux (Ain)	29	Erschweil c. Soleure	3	Loèche c. Valais 13 et	28
Annemace en Savoye	26	Eschalmatt c. Luc.	10	Lons le Saunier	15
Aoste en Piémont	7, 28	Estavayer c. Frib.	26	Lottstetten d. B.	17
Appenzel	19	Evian en Savoye	3	Lucerne	3
Arinthod	28	Evionnaz c. Valais	25	Lugano c. Tessin 17 et	28
Arvier, (Aoste)	20	Farvagny c. Frib.	12	Martigny c. Valais	17
Bagnes c. Valais	25	Faucogney (ht. Saone)	6	Massevaux (h. Rhin)	3
Basle	27	Faverges en Sav. 5 et	19	Mayenfeld Grisons	29
Bauma c. Zurich	7	Ferney-Voltaire	21	Menzingen c. Zug	24
Beaufort en Savoye	10	Ferrette h. rhin	25	Metmenstetten c. Zur.	27
Beaulme c. Vaud	27	Feuernthalen Zurich	25	Mézières c. Vaud	12
Belfort h. Rh.	3	Flawyl c. St. Gall	27	Montbéliard Doubs	31
Bellevaux en Sav.	10	Flumet en Savoye	5	Monthey c. Valais	12
Berchier c. Vaud	28	Frauenfelden c. Th.	17	Montreux c. Vaud	28
Berne	25	Frutigen c. Berne	18	Montricher c. Vaud	14
Bernex, c. Genève	28	Gais c. Appenzell	3	Mœrell c. Val. 15 et	31
Berthoud c. Berne	19	Gelterkinden c. Bâle	5	Morat c. Fribourg	19
Bex c. Vaud	15	Gessenai c. Berne	7	Morgex val d'Aoste	1
Bière c. Vaud	17	Gex (Ain)	17	Morzine en Savoye	1
Biot en Savoye.	24	Gigny (Jura)	10	Mossnang s. Gall	12
Elamont [Doubs]	7	Gimel c. Vaud	3	Motierstravers c. Neu.	25
Boège en Savoye	29	Giromagny h. Rhin	11	Moudon c. Vaud	19
Boltigen c. Berne	8	Glaris	10 et 27	Moutiers en Tar.	24
Bœzingen c. Berne	31	Gossau c. St Gall	3	Moutier gr. Val.	17
Bourg [Ain]	19	Gross Hochstetten c. B.	26	Mümliswyl c. Sol.	19
Brégentz (Voralb)	17	Gruningen c. Zurich	25	Münster c. Lucerne	21
Brigue c. Valais	17	Gruyères c. Frib.	19	Neustadt (Forêt-Noire)	31
Brugg c. Argovie	25	Gryon c. Vaud	8	Nidau c. Berne	25
Bulle c. Fribourg	13	Habsheim h. Rhin	28	Noirmont c. Berne	18
Buren c. Berne	5, 26	Heiden c. App.	14	Olten c. Soleure	17
Buttes c. Neuchâtel	4	Hericourt (Doubs)	27	Orbe c. Vaud	10
Chables s. Salève	3	Hérisau c. Appenz.	3	Orgelet [Jura]	24
Challand S. Vic. (Aoste)	10	Hermance c. Genève	25	Ormont-dessous	10
Châlons sur Saone	28	Hitzkirch c. Luc.	10	--- dessus	7
Chamonix en Sav.	25	Huémox c. Vaud	5	Orsières c. Valais	3
Chancy c. Genève	25	Hundwyl c. App.	17	Palézieux c. Vaud	22
Chappelle d'Abond.	29	Huthwyl c. Berne	19	Planfayon c. Frib.	19
Château-d'OEx c. Vaud	5	Kaisersberg h. rh.	3	Pontarlier [Doubs]	20
Chatelet près Gessenay	11	Knonau c. Zurich	3	Porentrui c. Berne	17
Châtel St. Denis	24	Kublis c. Grisons	14	Port sur Saone (Doubs)	1
Chavornay c. Vaud	26	Kulm c. Argovie	28	Ragatz s. Gall	17
Clairvaux [Jura]	20	Kybourg c. Zurich	26	Ramsen c. Sch.	6
Clerval [Doubs]	11	La Chapelle	20	Rapperswyl c. S. G.	5
Coligny (Ain)	18	Lachen c. Schw.	4	Reichenbach c. Berne	25
Cluses en Savoye	24	La Joux c. Berne	10	Reinach c. Argovie	13
Collombay c. Valais	14	La Rixouse (Jura)	25	Rheinfelden c. Argov.	26
Cossonay c. Vaud	13	La Roche c. Fribourg	17	Romainmotier c. Vaud	28
Courendlin c. Berne	27	La Roche en Savoye	13	Romont c. Fribourg	11
Cudrefin c. Vaud	31	La Rochette en Sav.	25	Rougemont c. Vaud	6
Dannemarie h. Rh.	25	La Sagne c. Neuch.	11	Rue c. Fribourg	27
Davos c. Grisons 11 et	19				
Délémont c. Berne	20				
				Russwyl c. Lucerne	3
				Saillans (Drôme)	13
				Salvan-Ville c. Valais	8
				St. Amarin h. rhin	28
				St. Amour	25
				S. Brancher c. Val.	11
				S. Claude Jura	12
				S. Croix c. Vaud	5
				S. Croix G. T. (h. Rh.	1
				S. Gall	26
				S Gervais en Savoye	4
				S. Gingolph en Sav.	20
				S. Jean de Gonv.	11
				S. Joire en Savoye	17
				S. Laurent	17
				S. Pierre, Aoste	6
				S. Ursanne c. Berne	31
				Sallanches en Savoye	29
				Samoens en Savoye	21
				Sarnen c. Unterwald	17
				Schwarzenbourg c. Be.	27
				Schwyz	17
				Schüpfheim c. Lucern	4
				Seewen c. Soleure	12
				Seewis c. Grisons	28
				Sempach c. Lucerne	28
				Sentier (le) c. Vaud	7
				Sidwald c. S. Gall	27
				Sierre c. Valais	24
				Signau c. Berne	20
				Sion c. Valais 3, 22 et	29
				Soleure	18
				Stammheim c. Zurich	31
				Stantz c. Unterwald	19
				Stein am rhein	16
				Tamins c. Grisons	31
				Tavannes c. Berne	26
				Teuffen c. App.	31
				Thaingen c. Schafhouse	31
				Torens	17
				Tour ronde en Sav.	19
				Travers c. Neuchâtel	10
				Tramelan c. Berne	12
				Troque c. Appenz.	3
				Überlingen lac de Con.	26
				Unterhallau c. Schaff.	17
				Untersee c. Berne 12, 28	
				Urnäsch c. App.	25
				Uznach c. Gall	22
				Vacheresse en Savoye	11
				Val d'Illiez c. Valais	20
				Vallorbes c. Vaud	18
				Valpeline	5
				Vaulion c. Vaud	12
				Verrières c. Neuchât.	14
				Ville neuve Val d'Aoste	13
				Villisau c. Lucerne	24
				Vionnaz c. Valais	24
				Vollège c. Vallais	8
				Vuipens c. Fribourg	25

Voir la suite des foires dans la colonne des Eunnaisons ci-à-côté.

1	Mardi	<b>Toussaints</b>		1	$\Upsilon$ en $\text{♁}$ . $\text{♂}$ ♀, $\text{♂}$ ♀.	
2	Mercre	<b>Les Trépassés</b>		14	$\text{♂}$ ♀. Une sévè-	Premier quart.
3	Jeudi	s Hubert, évêq		27	$\text{♁}$ , $\text{♁}$ ♀. re et ri-	le 7, à 6 h. 20 m.
4	Vendre	s Charles Borr.		10	gide vertu est	du matin, causera
5	Samedi	s Zacharie, prêt		24	toujours insen-	des frimas.
	45	Lever du sol. 6 h 51 m.			Couch du sol. 4 h. 36 m.	Pleine lune le
6	<b>Diman</b>	<b>B 24.</b> s Léonard		8	$\text{♁}$ ♀ sible frilleux	13, à 6 h. 1 m. du
7	Lundi	s Florentin, évêq.		22	$\text{♁}$ à 6 h. 20 m. du mat.	soir, sera humide.
8	Mardi	<b>Vénération du S</b>		6	$\text{♁}$ ♀. aux soleil	Dernier quart.
9	Mercre	s Théodore, m.		20	$\text{♀}$ ♀ ♀. $\text{♁}$ ♀, $\text{♁}$ ♀.	le 21, à 7 h. 44 m.
10	Jeudi	s Triphon, mart.		5	$\text{♀}$ ♀ $\text{♁}$ , $\text{♁}$ <b>Périgée</b>	du matin, amènera
11	Vendre	<b>s Martin, évêq.</b>		19	$\text{♂}$ ♀. <b>Nombreus étoi-</b>	de la tempête.
12	Samedi	s Imier, évêq.		4	$\text{♁}$ ♀. <b>(les tombantes</b>	Nouvelle lune
	46.	Lever du sol. 7 h. 1 m.			Couch. du sol. 4 h. 27 m.	le 29, à 7 h. 45 m.
13	<b>Diman</b>	<b>B 25.</b> s Stanislas		18	$\text{♁}$ 6 h. 1, du soir $\text{♂}$ ♀.	du mat. sera som-
14	Lundi	s Frédéric		2	$\text{♁}$ ♀. char-	bre et venteux.
15	Mardi	s Léopold		16	$\text{♁}$ , $\text{♀}$ * ♀. $\text{♂}$ ♀. mes	
16	Mercre	s Othmar, abbé		29	$\text{♂}$ ♀. des volup-	<b>NOVEMBRE</b>
17	Jeudi	s Grégoire		12	tés. — Nos ar-	tire son nom du
18	Vendre	s Odon, abbé		25	$\text{♁}$ ♀. rières-	nombre neuf qui
19	Samedi	<b>s Elisabeth</b>		7	$\text{♀}$ en $\text{♁}$ . ne-	était son rang dans
	47	Lever du sol. 7 h. 11 m			Couch. du sol. 4 h. 20 m.	l'année martiale.
20	<b>Diman</b>	<b>B 26.</b> s Félix d. V.		19	$\text{♀}$ en $\text{♁}$ . veux ( $\text{♁}$ ♀.	Depuis le 1
21	Lundi	<b>Présentation ND</b>		1	$\text{♁}$ 7 h. 44, mat, $\text{♁}$ ♀	jusqu'au 30 No-
22	Mardi	s Cécile, vierge		13	$\text{♁}$ $\text{♁}$ , $\text{♀}$ ♀, $\text{♁}$ Ap.	vembre les jours
23	Mercre	s Clément, pape		25	nous imiterons, $\text{♁}$ ♀.	ont diminué de
24	Jeudi	s Chrysogone		7	$\text{♁}$ ♀. si nous venteux	85 minutes.
25	Vendre	<b>s Cathérine</b>		19	$\text{♀}$ ♀ ♀. fai-	
26	Samedi	s Conrad, évêq.		1	$\text{♂}$ ♀ sons de trouble	<i>Suite des foire en</i>
	48	Lever du sol. 7 h. 20 m.			Coucher du sol. 4 h. 14 m.	<i>mois de Novembre</i>
27	<b>Diman</b>	<b>Avent</b> s Jér.		14	$\text{♁}$ ♀. bonnes sombre	Waldshut f. noire 7
28	Lundi	s Sostène		27	actions. ( $\text{♂}$ ♀.	Weggis c. Lucerne 11
29	Mardi	s Saturnin		10	$\text{♁}$ à 7 h. 45 mat. $\text{♂}$ ♀.	Weinfelden c. Th. 9
30	Mercre	<b>s André, ap.</b>		23	$\text{♁}$ , $\text{♂}$ ♀. $\text{♀}$ ♀ $\text{♁}$ . vent	Westhofen b. R. 8
						Wilchingen c. Sc. 21
						Wildhaus c. St. G. 8
						Winterthur c. Z. 10
						Wyl c. s. Gall 22
						Zoffingen c. Arg. 16
						Zurich 11

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre 1864.

Berne : le	1	Moudon, c. Vaud	7	Payerne, c. Vaud	3	Vevey, c. Vaud	29
Fribourg en Suisse	14	Neuchatel en Suis.	2	Sallanches (Sav.)	19	Yverdon, c. V.	29
Genève, le	12	Nyon c Vaud	3	Sion, c. Valais	26		
Morges, c. Vaud	2	Orbe, c. Vaud	28	Thonon en Savoie	3		

Foires de Novembre 1864.

Aarau	9	Coire Grisons	12	Langenthal c. Ber.	1	Renan c. Berne	9
Aarberg c. Ber.	9	Collonges f. l'Ecl.	2	Langwies c. Gris.	15	Rheinau c. Zurich	2
Aarbourg Argovie	25	Colmar h. Rhin	17	La Roche c. Frib.	26	Rheineck c. s. Gall	7
Abondance N. D.	4	Constance d. de B.	28	Laupen c. Berne	3	Ribeauvillers h. rhin	30
Aeschi c. Berne	1	Coppet c. Vaud.	7	Lausanne	12	Richterswyl c. Zurich	15
Aiguebelle Savoie	11	Cossonai c. Vaud	10	Le Mont sur Laus.	8	Rolle c. Vaud	25
Altkirch h. Rhin	28	Couvet c. Neuch.	10	Loèche c. Valais	10	Romont c. Fribourg	8
Altorf c. Uri,	10	Cruseille Savoie	14	Lons le Saunier	15	Rorschach c. s. Gall	3
Andelfingen c. Z.	7	Délémont c. Berne	17	Lucens c. Vaud	9	Rue c. Fribourg	17
Appenzell	16	Delle h. Rhin	14	Lullin en Savoie	7	Ruffach h. rhin	28
Arbon c. Thurg.	14	Diessenhofen c. T.	21	Lutry c. Vaud	24	Rumilly en Savoie	23
Arwangen c. Berne	3	Divonne Jura	15	Martigny-ville V.	14	Saillans Drôme	21
Attalens c. Frib.	14	Echallens c. Vaud	17	Massevaux h. rh.	14	Savigny c. Vaud	4
Avenches c. Vaud	18	Eglisau c. Zurich	29	Massonger c. Val.	24	S. Amour	16
Baar c. Zug	14	Einsideln c. Schw.	7	Mellingen c. Arg.	26	S. Claude Jura	12
Baden c. Argovie	16	Elgg c. Zurich	5 16	Meyenberg c. Arg.	16	S. Genis	22
Balstall c. Soleure	10	Ensisheim h. Rhin	25	Meyrin c. Genève	28	S. Hélène en Savoie	2
Beaufort en Sav.	2	Erlenbach c. Berne	8	Moirans (Isère)	2	S. Jean de Gouv.	11
Belfort h. rhin	7	Erlinsbach c. Sol.	29	Montbéliard D.	28	S. Imier c. Berne	21
Berne	29	Erschweil c. Sol.	28	Montmélian Sav.	25	S. Julien en Savoie	7
Berneck s. Gall	15	Erstein b. Rhin	28	Morat c. Frib.	23	S. Légier c. Vaud	10
Berthoud c. Berne	10	Evian en Savoie	7 21	Morez Jura	7	S. Marie aux Min.	2
Besançon Doubs	14	Faucogney h. S.	3	Morges c. Vaud	16	S. Maurice c. Valais	7
Bex c. Vaud	5	Flumet Savoie	3	Morteau Doubs	8	S. Triviers de Courtes	2
Bienne c. Berne	10	Flums c. s. Gall	1	Morzine Savoie	8	S. Vit	25
Biot en Savoie	21	Fribourg en Suisse	14	Moudon c. Vaud	16	Sækingen c. Argovie	30
Bischofzell Thurg.	17	Frick c. Argovie	30	Moutier en Taren.	7	Salins Jura	5
Blamont (Doubs)	7	Frutigen c. Berne	25	Moutherot Doubs	10	Sarnen c. Unterwald	16
Blankenbourg Ber.	16	Gaillard en Sav.	8	Mulhausen h. rh.	1	Saverne b. Rhin	23
Bonneville Savoie	11	Gebweiler h. rh.	30	Munster c. Lucer.	25	Schaffhausen	15
Bons en Sav.	14, 28	Gersau c. Schwyz	11	Mury c. Argovie	11	Schiersch c. Grisons	23
Bornand (gr) Sav.	7	Gimel c. Vaud	7	Naters c. Valais	9	Schleitheim c. Schaff.	28
Boudry c. Neuch.	9	Giromagny h. rh.	8	Neu-Brisach h. rh.	21	Schlettstadt b. Rhin	22
Bourg (Ain)	12	Glaris	12 et 22	Neuveville c. Bern.	29	Schupfheim c. Luc	8
Breitenbach c. Sol.	15	Grandson c. Vaud	16	Nyon c. Vaud	24	Schwellbrunn c. App.	1
Bremgarten c. Arg.	7	Grandvillard h. r.	8	Oensingen c. Sol.	28	Schwitz	12
Brent c. Vaud	9	Grindelwald c. B.	5	Ollon c. Vaud	18	Seengen c. Argovie	15
Briançon	16	Gruyères c. Frib.	23	Olten c. Soleure	14	Selongey côte d'or	12
Brientz c. Berne	9	Haguenau b. Rhin	15	Orgelet Jura	24	Semsaies c. Fribourg	7
Bulach c. Zurich	1	Hérisau c. Appen.	18	Ormont-dessous	25	Sierre c. Valais	26
Bulle marché de bé.	3	Herzogenbuchsee	11	Ormont-dessus	1	Sion	5, 12 et 19
Carouge c. Genève	2	Horgen c. Zurich	17	Ornans Doubs	15	Sissach c. Bâle	16
Chaindon c. Berne	14	Ilanz c. Grisons	14	Oron la ville	2	Sombacourt c. Berne	30
Chambéry en Sav.	16	Ingweiler b. Rhin	22	Passavant	2	Staefa c. Zurich	17
Champagnole J.	26	Kaisersthal c. Arg.	11	Payerne c. Vaud	10	Stanz c. Unterw.	16
Chât. d'OEux Vaud	24	Klingnau c. Arg.	26	Peney c. Genève	15	Steckborn au lac de C.	17
Cheseaux près Lau-		Küblis c. Grisons	18	Pfaffenhofen b. R.	8	Stein am rhein	30
sanne.	1	Lachen Schwitz	8 29	Pfeffikon c. Zurich	17	Sursée c. Lucerne	7
Chesne Thonex S.	16	Lagnieu (Ain)	12	P. S.-Martin d'Aos.	12	Taninge en Savoie	3, 10
Clerval Doubs	8	Landeron c. Neuc.	14	Pully c. Vaud	3	Teuffen c. Appen.	28
				Rances c. Vaud	4	Thône en Sav.	14
						Unterséen c. Berne	23
						Uster c. Zurich	24
						Uznach s. Gall,	5, 19
						Vercel Doubs	7
						Vesoul	25
						Vevey c. Vaud	29
						Vinzier en Savoie	8
						Vouvry c. Valais	10
						Vulbens-au-Vuache	
						en Savoie	28

Voir la suite des foires dans la colonne des Lunnaisons ci-à-côté.

1	Jeudi	s Eloi, évêque	7	♂♂☉	Peut-vent	
2	Vendre	s Bibianne	20	♂♂♂	♂♀, ☐♂	
3	Samedi	s Lucius, s Xav.	4		on contempler obscur	Premier quart.
	49.	Lever du sol. 7 h. 29 m.			Couch. du sol. 4 h. 11 m.	le 6, à 8 h. 1 m. du
4	<b>Diman</b>	<b>Avent II:</b> s Barbe	18	♀*♂	le ciel, bas	matin, amène de
5	Lundi	s Sabhas, abbé	3	☐♂, ☐♂	obscur	la pluie ou de la
6	Mardi	<b>s Nicolas</b>	17	☾	8 h. 1 m. matin,	neige.
7	Mercre	s Ambroise, doct.	1	♀ en ☾	(Périgée	Pleine lune le
8	Jeudi	<b>Conception ND:</b>	15		sans être convain-	13, à 7 h. 40 m. du
9	Vendre	s Joachim	29	♀☐♂	☐♀, ♂♂	matin, sera ora-
10	Samedi	s Valérie, mart.	13	☾☽	cu que neigeux	geux.
	50.	Lever du sol. 7 h. 37 m.			Couch. du sol. 4 h. 10 m.	
11	<b>Diman</b>	<b>B. Av. III.</b> s D.	27		l'univers est neigeux	Dernier quart.
12	Lundi	s Synèse, mart.	11	♀ en ☽	♂♂, ♂♂	le 21, à 5 h. m. du
13	Mardi	<b>s Lucien</b>	24	☽	7 h. 40 m. du mat.	mat., produira du
14	Mercre	<b>4 Temps</b> s Nic.	7	♀△♂	♂♀ (☾	vent et de la neige.
15	Jeudi	s Abraham	20	☐♂	est gou-	Nouvelle lune
16	Vendre	s Adèle, W.	3	♂♀	verné par tem-	le 28, à 9 h. 49 m.
17	Samedi	s Lazare	15		une suprême et pête	du soir, sera hu-
	51.	Lever du sol. 7 h. 43 m.			Couch. du sol. 4 h. 13 m.	mide.
18	<b>Diman</b>	<b>B. Av. IV</b> s Unib	27	♂*☉	☐♂. vch-	
19	Lundi	s Némèse	9	☐♂	une divi-	DÉCEMBRE
20	Mardi	s Théophile, m.	21		(le pl. court jour, ☾ Ap.	tire son nom de
21	Mercre	<b>s Thomas, ap.</b>	3	☽	5 h. 30 m. ☉ en ☽	ce qu'il était le
22	Jeudi	s Flavien	15	♀	du soir à la pl. gr.	dixième mois de
23	Vendre	s Dagobert	27	♂♂	(élongat. du ☉	l'année martiale.
24	Samedi	s Adam et Eve	9	☾☽	retrog. en ☽	
	52	Lever du sol. 7 h. 46 m.			Couch. du sol. 4 h. 16 m.	Du au 21 les
25	<b>Diman</b>	<b>B. NOEL.</b>	22	(le 22 : ♀*♂	☐♀	jours ont dimi-
26	Lundi	<b>s Etienne, mart.</b>	5	♂♂	ne in-	nue de 22 mi-
27	Mardi	<b>s Jean, evang.</b>	18	☾	♂♂ tel-	utes, et du 21
28	Mercre	<b>Les Innocents</b>	12	☽	9 h. 49 m. du soir,	au 31, ils ont
29	Jeudi	s Thomas év.	16	☽	ligen-	cru de 4 minu-
30	Vendre	s David	0	♀ retr.	♂♀, ☐♂	tes.
31	Samedi	<b>s Sylvestre</b>	14		ce — Temps humide	

Berne	6	Marchés aux Bestiaux en Décembre	Sion en Valais	24.
Fribourg en Suisse	3.	Moudon, c. Vaud	5.	Orbe, c. Vaud, le 26.
Genève	17.	Neuchâtel en Suisse	1.	Payerne, c. Vaud
Morges, c. Vaud,	7.	Nyon, c. Vaud	1.	Sallanches (Sav.), 17.
				Vevey, c. Vaud, 27.
				Yverdon, c. Vaud 27.

Foires du mois de Décembre 1864.

Aarau	21	Ferney-Voltaire	3
Aigle c. Vaud	21	Ferrette h. rh.	13
Altorf c. Uri	1 22	Flums c. s. Gall	20
Altstædten c s Gall	8	Fraisans	7
Altkirch h. Rhin	22	Frauenfeld c Th.	12
Ambérieux (Ain)	6	Fribourg en Brisg.	21
Annecy en Savoie	5	Gais c. Appenzell	20
Appenzell	7	Gendrey Jura	19
Arbois Jura	9	Gessenai c. Berne	2
Arcey	21	Gex (Ain)	1
Aromas Jura	3 22	Gigny Jura	10
Aubonne c. Vaud	6	Giromagny h. rh.	13
Belfort h. Rhin	5	Glaris	12
Belvoye (Doubs)	6	Gossau c. s. Gall	5
Berthoud c Berne	29	Grenoble Isère	5
Bex c. Vaud	29	Hitzkirch c. Luc.	12
Bienne c. Berne	29	Hutwyl c Berne	7
Blamont (Doubs)	6	Ignny (Marne)	22
Bolzano Tyrol	1	Ilanz c. Grisons	15
Bonne en Savoie	7	Kaisersberg h. rhin	5
Bourg (Ain)	6	Kayserstul c. Arg.	6
Bregentz Voralb.	5		et 29
Bremgarten c. Arg.	19	Klingnau c. Arg.	28
Brugg c. Argovie	13	Küblis c. Grisons	16
Bulle c. Fribourg	7	Lagnieu (Ain)	12
Buren c. Berne	14	Langnau c. Berne	14
Cerlier c. Berne	7	La Roche en Savoie	8
Chables s Salève	19	Laufen c. Berne	12
Chaumergi	19	Lentzbourg c. Arg.	8
Chaumont sur Frangy		Lisle sur le D.	22
en Savoie	13	Lons le Saunier	15
Clairvaux (Jura)	20	Lucerne	20
Clerval (Doubs)	13	Martigny c. Valais	5
Cluses en Savoie	5	Meilen c. Zurich	1
Coligny (Ain)	19	Mirecourt (Vosges)	12
Colmar (h. rh.)	14	Montbéliard	26
Cully c. Vaud	9	Monthey c. Valais	31
Délémont c. Berne	15	Montmélian Savoie	26
Delle h. rhin	19	Morez (Jura)	20
Dôle Jura	5	Moudon c Vaud	27
Echallens c. Vaud	22	Moutiers en Tar.	5
Einsideln c. Schw.	3	Mulhausen	6
Ermatingen c. Th.	1	Neuenkirch c Sch.	12
Eschenz c. Thurg.	1	Neuveville c Berne	27
Estavayer c. Frib.	7	Nidau c Berne	13
Farvagny, c Frib.	6	Olten c Soleure	12
Faucogney (h. S.)	1	Orbe c. Vaud	12
Feldkirch Voralb.	19	Orgelet Jura	24



Ornans Doubs	20	Seewis c Grisons	12
Oron la ville c. V.	7	Seillères	19
Payerne c Vaud	22	Selongey [Côte d.]	22
Poligny Jura	8	Sidwald c. St. Gall	8
Pontarlier Doubs	8	Soleure	13
Pont du bourg	2	Strasbourg 19 et	26
Porentroi c Berne	5	Sulz haut rhin	20
Port s Saone	14	Sursée c Lucerne	6
Ragatz c s Gall	5	Tassenières	22
Rapperswyl s Gall	14	Teuffen c Appenzell	19
Recologne Doubs	15	Thonon en Sav. 5 et	22
Reichenbach Berne	13	Thun c. Berne	14
Romont c. Frib.	6	Troistorrens 1 et	15
Roulous Doubs	27	Ueberlingen	14
Rue c Fribourg	15	Uznach c S.-Gall	3
Saignelegier Berne	5	Vercel Doubs	24
S. Amour Jura	2	Vezellei	9
S. Claude Jura	12	Vielmergen c Argo.	2
S. Hilaire	5	Villeneuve c Vaud	1
S. Lupicin Jura	5	Villisau c Lucerne	19
S. Trivier de C. (Ain)		Vius en Sallaz	6
	24 et 28	Waldshut (for. n.)	27
Salins Jura	23	Winterthur c Zur.	15
Samoens en Savoie	15	Yverdon c Vaud	26
Sancey le gr. D	26	Zoug	6
Sarnen c. Urterw.	1	Zweisimmen c. Ber.	8
Schwitz	5		

*Influence du froid sur le fil des rasoirs.*

On demande pourquoi, dans un temps de gelée, un rasoir, à moins d'être chauffé, ne coupe pas sans irriter la peau? C'est parce que, lorsqu'il gèle, le fil du rasoir, examiné au microscope, est comme une scie, et que, dès qu'on le chauffe, il devient uni.

# Souverains de l'Europe.

Nés. S. S. LE P A P E. Élus  
 1792 PIE IX, Mastai-Ferretti . . . 1846

## EMPEREURS.

1830 Autriche FRANÇOIS JOSEPH I. roi de Bohême et de Hongrie . . . 1848  
 1808 France, NAPOLEON III. . . . 1852  
 1818 Russie, ALEXANDRE II. . . . 1855  
 1830 Turquie, ABDUL-AZIZ-KHAN. . . 1861

## ROIS.

1819 Grande-Bretagne, ALEXANDRINE VICTOIRE I. . . . 1837  
 1797 Prusse, GUILLAUME I LOUIS . . 1861  
 1830 Espagne, ISABELLE II. . . . 1833  
 1817 Pays-Bas, GUILLAUME III . . . 1849  
 1790 Belgique, LÉOPOLD I. . . . 1831  
 1820 Italie, VICTOR-EMMANUEL II. . . 1861  
 1837 Portugal, DON PEDRO V . . . 1853  
 1808 Danemarck, FRÉDÉRIC VII . . . 1848  
 1811 Bavière, MAXIMILIEN II . . . 1848  
 1801 Saxe, JEAN . . . . . 1854  
 1826 Suède et Norvège, CHARLES XV. . 1859  
 1781 Wurtemberg, GUILLAUME I. . . 1816  
 1819 Hanovre, GEORGES V. . . . 1851  
 1815 Grèce, OTHON I. . . . . 1832

## GRANDS DUCS ET DUCS.

1826 Bade, Erod.-Guillaume-Louis. . 1852  
 1806 Brunswick, Auguste Louis Guil. . 1831  
 1794 Anhalt-Dessau, Léopold Frédéric . 1817  
 1805 Anhalt-Bernbourg, Alexandre-Charles. . . . . 1834  
 1800 Saxe-Meiningen, Bernard Erich . . 1803  
 1818 Saxe-Cobourg et Gotha, Ernest II. 1844  
 1826 Saxe-Altenbourg, Ernest.-Fréd. . 1853  
 1818 Saxe-Weimar-Eisenach, Charl. Al. 1853  
 1817 Nassau, Adolphe Guillaume Charles Auguste-Frédéric . . . 1839

Nés. Élus.  
 1806 Hesse-Grand-Ducale, Louis III. 1848

1823 Mecklenbourg-Schwerin, Frédéric-François . . . . 1842

1819 Mecklenbourg-Strélitz, Frédéric-Guillaume-Charles. . . . 1860

1819 Modène, François V . . . . 1846

## PRINCES.

1831 Waldeck, George-Victor . . . . 1845

1840 Lichtenstein, J. M. Francis-Plac. . 1858

1827 Oldenbourg, Nicolas-Fréd.-Pierre. 1853

1801 Hohenzollern, Frédéric-Guill<sup>mo</sup>. . 1838

1821 Lippe, Paul-Fréd.-Emile-Léop<sup>d</sup>. . 1851

1846 Reuss-Greiz, Henri XXII . . . . 1859

1789 Reuss-Schleiz, Henri LXVII . . . 1854

1792 Reuss-Kœstritz, Henri LXIX . . . 1856

1793 Schwarzbourg, Frédéric Gunther . 1807

1802 Hesse-Electorale, Frédéric-Guillaume I. . . . . 1847

1803 Hesse-Philipsthal, Charles. (Landgrave). . . . . 1849

## CONFÉDÉRATION SUISSE.

Divisée en XXII Cantons souverains. L'autorité suprême de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale qui se compose de deux sections ( Conseil national et Conseil des Etats ). Un Conseil fédéral forme l'autorité directoriale et exécutive supérieure, il est présidé par le Président de la Confédération. Ville fédérale, Berne.

## VILLE LIBRE DE FRANCFORT.

Un Bourgmaitre et un Sénat.

## VILLES LIBRES ANSEATIQUE.

Hambourg, Lubeck et Brême.

Un Bourgmaitre et un Sénat.



## EPIHEMERIDES.

### Description des Quatre Saisons de l'Année 1864.

#### De l'Hiver.

Le quartier de l'hiver a commencé le 22 décembre de l'année passée, à 7 heures 30 minutes du matin, au moment où le *Soleil* est entré au signe du *Capricorne*. Alors la *Lune* se trouvait au 28° degré du *Taureau*, *Mercur*e au 13° du *Capricorne*, *Vénus* au 13° du *Scorpion*, *Mars* au 2° du *Sagittaire*, *Jupiter* au 17° du *Scorpion*, *Saturne* au 17° de la *Balance*; la tête du *Dragon* (le Nœud ascendant ♋), au 26° degré du *Scorpion*, et la queue du *Dragon* (le Nœud descendant ♌), au 26° du *Taureau*.

#### Du Printemps.

Le quartier du printemps commencera le 20 mars, à 8 heures 34 minutes du matin, quand le *Soleil* atteindra le signe du *Bélier*. La *Lune* se trouvera alors au 26° degré du *Lion*, *Mercur*e au 19° des *Poissons*, *Vénus* au 2° du même signe, *Mars* au 12° du *Verseau*, *Jupiter* qui devient rétrograde au 26° du *Scorpion*, *Saturne* aussi rétrograde au 21° de la *Balance*, la tête du *Dragon* au 22° degré du *Scorpion*, et la queue du *Dragon* au 22° du *Taureau*.

#### De l'Été.

L'été prendra son commencement le 21 juin à 5 heures 16 minutes du matin, lorsque le *Soleil* entrera au signe de l'*Ecrevisse*. A ce moment la *Lune* sera au 17° degré du *Capricorne*, *Mercur*e au 7° des *Gémeaux*, *Vénus* au 22° du même signe, *Mars* au 18° du *Bélier*, *Jupiter* encore rétrogradant au 17° degré du *Scorpion*, *Saturne* venant devenir direct, au 12° de la *Balance*; le (Nœud ascendant) de la *Lune* au 17° du *Scorpion*, et le (Nœud descendant) au 17° du *Taureau*.

#### De l'Automne.

Nous entrerons dans cette saison le 22 septembre, à 7 heures 41 minutes du soir. Alors le *Soleil* se trouvera à l'entrée du signe de la *Balance*, la *Lune* au commencement de l'*Ecrevisse* *Mercur*e rétrograde, au 2° de la *Balance*, *Vénus* au 17° du même signe; *Mars* au 12<sup>m</sup> des *Gémeaux*, *Jupiter* (alors direct) au 23° du *Scorpion*, *Saturne* au 18° de la *Balance*, le Nœud ascendant au 12° degré du *Scorpion*, le Nœud descendant au 12° du *Taureau*.

## Des Eclipses

En 1864, il n'y aura que deux éclipses de soleil, dont aucune sera visible en l'Europe. La lune ne sera pas éclipsée.

La première éclipse aura lieu pendant la nuit du 5 au 6 mai, entre 10 heures du soir et 3 1/2 h. du matin. Elle deviendra presque totale et elle paraîtra à l'est de l'Asie, au nord de la Nouvelle Hollande, dans l'Amérique du nord et principalement à l'Océan pacifique boréal.

L'autre éclipse de soleil se passera le 30 octobre, de 1 1/4 heures à 7 1/4 h. du soir. Elle sera annulaire et visible dans l'Amérique moyenne et centrale, à l'Océan Atlantique austral et au sud extrême de l'Afrique.

Le Régent de cette année est *Vénus* (♀).

## Du Zodiaque.

Le *Zodiaque* est un grand cercle ou bande circulaire; c'est une surface de 16 degrés de largeur; c'est sur cette surface et sur toute la circonférence que sont placés douze amas

d'étoiles, connus sous le nom de signes. La ligne qui divise ce cercle ou bande en deux parties égales s'appelle *l'Équateur* ou *ligne équinoxiale*. Les signes ou amas d'étoiles placés au nord de cette ligne sont nommés *boréaux*, ce sont: le *Bélier*, le *Taureau*, les *Gémeaux*, le *Cancer* ou *l'Ecrevisse*, le *Lion* et la *Vierge*. Les six autres signes au sud de cette ligne sont les signes méridionaux, savoir la *Balance*, le *Scorpion*, le *Sagitaire*, le *Capricorne*, le *Verseau* et les *Poissons*.

Enfin une autre ligne qui divise la largeur du *Zodiaque* en deux parties égales, a le nom d'*Écliptique* parce que le soleil ne paraissant jamais hors de cette ligne, ce n'est que là que peuvent se faire les éclipses. Les deux endroits où cette ligne traverse l'équateur sont les points équinoxiaux, parce que le Soleil les atteint l'un à l'équinoxe du printemps (environ le 22 Mars), l'autre à l'équinoxe d'automne, (environ le 22 Septembre).

---

# Rectifications de foires pour 1864.

---

**GORGIER**, canton de Neuchâtel. Le 15 Février.

**LANDERON**, canton de Neuchâtel. Marchés aux bestiaux. Le 1 Février. — Le 4 Avril.

— Le 6 Juin. — Le 4 Juillet. — Le 5 Septembre. — Le 3 Octobre.

**PRÉ SAINT-DIDIER**, (Aoste). Le 12 Mai.

**VILLENEUVE**, Val-d'Aoste. Le 26 Mai.

## Rectifications aux marchés aux bestiaux en Décembre.

Berne, le	6	Moudon c. Vaud,	5	Orbe c. Vaud,	26	Sion c. Valais,	24
Fribourg en Suisse,	3	Neuchâtel en Suisse,	1	Payerne c. Vaud,	1	Vevey c. Vaud,	27
Genève,	7	Nyon c. Vaud,	1	Sallanches en Sav.	17	Yverdon c. Vaud,	27
Morges c. Vaud	7						

## CHRONIQUE

### DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS SURVENUS DANS LE CANTON

*Du 1<sup>er</sup> Septembre 1862 au 31 Août 1863.*

#### 1862.

Grâces à Dieu, cette année s'est passée généralement dans le calme; entre les frontières de notre petit pays, peu d'événements l'ont signalée, et les passions politiques ne trouvant pas d'aliments, une tendance au rapprochement des esprits a eu l'occasion de se manifester. Puissent ces premières lueurs être l'aurore d'une époque de réconciliation et de paix!

La société de chant des instituteurs neuchâtelois, fondée l'année précédente, a célébré à Corcelles, le **8 septembre**, sa première fête annuelle. Des chants, dirigés par M. le professeur Kurz, ont été exécutés avec succès dans le temple, en présence d'un auditoire nombreux. Un banquet, auquel ont assisté M. le directeur de l'éducation publique et les membres du conseil administratif de la commune, a terminé la journée.

Le **14 septembre**, M. James Wittnauer, pasteur à Cornaux, a été élu par l'assemblée paroissiale de Corcelles, pasteur de cette dernière paroisse. — Le même jour, M. Henri de Perrot, suffragant à Fontaines, a été élu pasteur de la Brévine. — Ceci nous rappelle que nous avons omis dans notre chronique de l'année dernière de mentionner l'élection de M. Paul Comtesse, au poste de troisième pasteur du Locle, élection qui avait eu lieu le 16 février.

Le **28 septembre**, M. Charles Châtelain, suffragant à Lignières, a été élu pasteur à

Fontaines, en remplacement de M. le doyen Bernard de Géliou, démissionnaire.

Le **1 octobre**, à 3 heures, le Temple-neuf a été témoin d'une cérémonie qui avait lieu pour la première fois parmi nous. M. Casalis, directeur de l'institut des missions de Paris, a procédé, en présence du comité de la société neuchâteloise des missions, avec le concours des pasteurs, tant de l'église nationale que de l'église indépendante, et en présence d'un nombreux auditoire, à la consécration d'un jeune missionnaire neuchâtelois, M. Paul Perrelet, du Locle. Cette touchante et solennelle cérémonie a produit une sérieuse impression sur l'assistance recueillie qu'elle avait attirée.

A l'exposition de Lausanne, en **septembre**, les vins neuchâtelois ont été fort distingués. Quatorze de nos compatriotes y ont obtenu des prix ou des mentions honorables. Nous ne citerons que les principaux: Grand prix d'honneur: MM. de Rougemont de Löwenberg, à Neuchâtel, et Gustave Heinzely, à Hauterive, pour rouge et blanc 1859 et 1861; prix d'honneur: C.-L. Favre, à Saint-Blaise, pour rouge 1859 et 1861; premier prix: F. Robert, à Hauterive, pour rouge 1861. — A la même exposition, un prix d'honneur a été décerné à M. L. Landry, à la Chaux-de-Fonds, pour objets d'ornementation de salons et de jardins, et un troisième prix pour bouquets; un deuxième prix a été donné à M<sup>lle</sup> I. Dubied, à St-Sulpice, pour animaux de

basse-cour, et une mention honorable à M. J. Woodley, à Fontaines, pour fruits du Val-de-Ruz.

Le **6 octobre**, la société des entomologistes suisses a eu sa réunion annuelle à Neuchâtel, sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> Stierlin, de Schaffhouse. L'assemblée a décidé de provoquer la publication d'une *Faune des insectes suisses*.

Nos Montagnes continuent à offrir des phénomènes remarquables de végétation. Le **15 octobre**, on admirait à la Chaux-de-Fonds un cerisier, qui, après avoir porté des fruits mûrs, fin de mai et juin, avait fleuri et portait une nouvelle récolte de cerises de toute beauté. Quinze jours après, on mangeait à la Chaux-de-Fonds des grappes de raisin qui avaient mûri en treille dans la propriété de M. Ducommun-Sandoz, aux Endroits. On n'a pas connaissance que pareil phénomène ait jamais eu lieu auparavant dans cette haute vallée.

Dans les premiers jours de **novembre**, deux particuliers qui ramassaient de la mousse dans la côte de Chaumont, ne furent pas peu surpris de voir venir à eux un chevreuil, qui paissait fort paisiblement. L'un d'eux, s'emparant d'un outil, en frappa fortement l'animal, lorsqu'il fut à sa portée; celui-ci s'affaissa sous le coup, et notre chasseur improvisé, se précipitant sur lui, le saisit et l'apporta vivant à Neuchâtel.

Le train d'honneur, parti de Paris pour inaugurer la section Mouchard-Pontarlier, dernier anneau de la ligne qui nous relie directement avec la capitale de la France, est arrivé à Neuchâtel, **jeudi 6 novembre**, à midi. Le train, élégamment décoré, a été reçu à la gare par les autorités municipales, accompagnées de l'excellente musique du Locle et d'une foule nombreuse d'habitants de la ville et des environs. M. Jeanjaquet, vice-président du conseil municipal, a souhaité la bienvenue aux arrivants au nom des habitants de Neuchâtel, et payé aux directeurs des compagnies Franco-Suisse et de Paris-Lyon un juste tribut d'éloges pour avoir conduit à bien une entreprise dont les résultats ne sauraient manquer d'être favorables à

Neuchâtel. M. Real, secrétaire général de la compagnie Paris-Lyon, a répondu à M. Jeanjaquet, en le remerciant de ses bienveillantes paroles et en l'assurant que ce jour serait certainement pour notre ville le point de départ d'un brillant avenir. Le cortège s'est ensuite formé et s'est rendu, musique en tête, à l'hôtel Bellevue, où un banquet a été offert aux voyageurs parisiens et à un certain nombre d'invités. Après le banquet, nos honorables hôtes se sont rendus au cercle du Musée, qui, à l'entrée de la nuit, s'est brillamment illuminé, ainsi que l'hôtel de ville et l'hôtel de Bellevue. La musique du Locle, installée dans le jardin du cercle, a exécuté avec l'habileté qu'on lui connaît, plusieurs morceaux qui ont ajouté au charme d'une délicieuse soirée d'automne. — On fondait de légitimes espérances sur cet événement; malheureusement, la puissante compagnie française, dont notre ligne semble n'être qu'une dépendance, paraît avoir des raisons pour en éloigner le trafic, et jusqu'à présent les espérances qu'on en avait conçues ne se sont pas réalisées.

Le **9 novembre**, M. Eugène Courvoisier, pasteur à Nods (canton de Berne), a été élu pasteur de Cornaux.

Le **13 novembre** a commencé l'éclairage au gaz dans les rues du Locle.

### 1863.

Le **25 janvier**, la paroisse de Serrières et Peseux a élu pour son pasteur M. le ministre Louis Junod, qui depuis plusieurs années desservait ce poste à titre provisoire.

Le **11 février**, quatre candidats au saint ministère, MM. Henri-Philippe de Rougemont, Charles-Louis Michaud, Firmin Breguet et Frédéric-Auguste Rollier (ce dernier de Nods, au canton de Berne), après avoir été acceptés par le synode, ont reçu l'imposition des mains dans la Collégiale, en présence du synode, de la plupart des pasteurs et ministres de notre église, et d'un public toujours nombreux et qui paraissait l'être plus encore que de coutume. M. le pasteur Henriod, chargé de procéder au service religieux et à la consécration, avait choisi pour texte Jean XXI, 17, résumant dans l'amour du minis-

tre de Christ pour son Sauveur le principe et la condition de l'activité pastorale. Ce discours, écouté avec une attention recueillie, a paru faire une sérieuse impression sur tout l'auditoire.

Dans les premiers jours de **mars**, la société de navigation à vapeur neuchâteloise s'est dissoute, après une durée de 29 ans; elle a vendu ses deux derniers bateaux à la société de navigation fribourgeoise. — Par contre, il se fondait à Neuchâtel, le **5 mars**, une société anonyme importante, sous le nom de *Crédit foncier neuchâtelois*, ayant pour but de prêter sur hypothèque aux propriétaires d'immeubles situés dans le canton. Son capital social a été fixé à deux millions de francs.

Le **31 mars**, le journal *le Neuchâtelois* a cessé de paraître. La mort de son rédacteur, M. Calame, a entraîné celle du journal. Parmi tous les organes de la publicité en Suisse, *le Neuchâtelois* occupait un si haut rang dans l'opinion publique, le caractère et le talent de son rédacteur l'avaient entouré d'une telle considération, lui avaient acquis une si juste influence, et sa disparition est si peu celle d'un journal ordinaire, que nous avons cru devoir mentionner cette date. — *Le Neuchâtelois* a été remplacé par *la Gazette de Neuchâtel*.

Le **2 mai**, l'assemblée générale de la bourgeoisie de Neuchâtel a eu lieu dans la Collégiale. C'est avec un vif regret que nous l'avons vue rejeter la proposition qui lui était faite par ses conseils, de leur déléguer le droit de recevoir de nouveaux communiens, moyennant un prix fixé par un tarif, tandis qu'elle est forcée de recevoir gratuitement plusieurs centaines de heimathloses et d'illégitimes. Nous croyons que l'opinion des bourgeois n'avait pas été assez éclairée à l'avance et nous espérons qu'il sera possible de revenir de cette malheureuse décision. La proposition a été rejetée par 681 voix contre 449.

C'est au **commencement de mai**, qu'a été achevé l'hospice communal de la Sagne, fondé au moyen d'un legs généreux de M. Perrenoud-Paris, banquier. Quoique les matériaux aient été fournis par la commune, que les habitants du village se soient volontairement imposé les transports par corvées et que les

dames aient travaillé jusqu'à deux jours par semaine pour la confection des ouvrages de literie, lingerie, etc., la dépense a néanmoins atteint la somme de 84,000 fr.

Le **3 mai** ont été célébrées à Morat les funérailles de M. Denis-Marie de Rougemont de Lœwenberg, décédé à Paris le 12 janvier. Ainsi que le disait le rapport du conseil de la commune de Neuchâtel, M. de Rougemont était toujours prêt quand il y avait des services à rendre à son pays. « Nos concitoyens » n'ignorent pas tout ce qu'ils doivent à cette » famille et en particulier à son chef, qui, » malgré l'éloignement où il vivait de son » pays, n'a cessé de se montrer bon et fidèle » Neuchâtelois. »

Le **10 mai**, deux orages terribles ont éclaté simultanément, l'un sur la partie du Vignoble située entre Neuchâtel et St-Blaise, l'autre sur Gorgier. — Du côté de St-Blaise, ce n'est pas la grêle qui a fait le plus de dommage, mais bien les ravines. De mémoire d'homme, on ne se souvient d'une trombe pareille. La population a travaillé jusqu'au soir à rétablir la circulation sur la grand'route, couverte de plusieurs pieds de terre provenant des vignes. Des murs entiers ont été emportés du haut des vignes jusqu'au bas. Certaines vignes offrent le plus lamentable aspect, la terre emportée, les ceps arrachés, les murs écroulés; c'est une ruine totale qui fait que l'on a prêté moins d'attention à la grêle qui a aussi fait du mal, bien qu'elle fût moins abondante que sur le flanc de Chaumont, qui en était blanchi.

Nous extrayons le passage suivant d'une lettre d'un particulier habitant la localité: « De la Favarge à Hauterive, par la vieille route, c'est un désastre comme je n'en ai vu ni en 1811, ni en 1821. Les vignes sont abîmées et les murs renversés, c'est un désastre à nul autre pareil. La grêle a fait aussi bien du mal. »

On écrivait de Chez-le-Bart (Gorgier):

« On recule devant la description du triste spectacle qu'offraient Chez-le-Bart et Derrière-Moulin, dans la matinée de dimanche dernier; personne ne se rappelle d'avoir rien vu de semblable dans ces localités. Le temps,

très-beau le matin, commença à s'obscurcir vers les neuf heures; la pluie, d'abord mêlée d'une petite grêle, finit par tomber en telle abondance qu'en quelques instants les chemins étaient devenus des rivières et les murs des vignes formaient autant de cascades qui entraînaient avec elles la terre, les échelas et même des ceps; les rez-de-chaussées des maisons, les caves, les écuries étaient envahis par l'eau; on sauvait le bétail, on se barricadait; les fondements de quelques maisons ont été minés. Ce ne fut que vers midi que ce temps affreux cessa et que l'on put se rendre compte de toute l'étendue du désastre; la route de Derrière-Moulin était remplie de boue mêlée de grêlons, au point d'être impraticable. Deux jours après, on trouvait encore de la grêle sur la route. Les vignes sont sillonnées de fossés profonds, d'où la terre végétale a été emportée. Dans la partie du Vignoble de Derrière-Moulin surtout, non-seulement les pousses de la vigne ont complètement disparu et toute espérance de récolte est perdue, mais les dégâts de tous genres qui ont été causés par les ravines, ne pourront être réparés qu'en quelques années. — Les céréales et les arbres fruitiers sont aussi hâchés, cela va sans dire. » Les journaux se sont empressés d'ouvrir leurs colonnes à des souscriptions destinées à venir en aide aux victimes de ces désastres.

Le **17 mai**, M. Henri-Fréd. Quinche, pasteur de l'église française de Bâle, a été élu pasteur à la Chaux-de-Fonds, en remplacement de M. Delachaux décédé.

Le **1<sup>er</sup> juin**, les sociétés d'utilité publique et d'émulation patriotique de la Suisse romande ont eu leur réunion annuelle au château de Neuchâtel. La société neuchâteloise pour l'avancement des sciences sociales a été reçue dans l'association. Genève, Lausanne, Fribourg et le Jura bernois y étaient représentés. Après une longue séance, dans laquelle divers mémoires sur des objets d'utilité générale ont été lus et discutés, un nombreux banquet a réuni au cercle du Musée la plupart des membres.

Le grand événement du **mois de juillet** a été le *tir fédéral*, à la Chaux-de-Fonds. La

bannière fédérale, partie de Stanz, arriva le samedi 11 juillet sur le territoire de notre canton, et partout sur son passage, elle fut reçue avec acclamations, dans les gares pavoisées et ornées. La ville de Neuchâtel avait revêtu un air de fête; la place de l'Hôtel-de-ville en particulier présentait un spectacle remarquable par l'ensemble, le bon goût et le grandiose de ses décorations. Deux immenses arcs de triomphe en jalonnaient les deux extrémités, l'un au bas des Terreaux, l'autre au-delà du bâtiment des concerts. Sur le principal fronton de ce dernier, un grand tableau représentait le serment du Rütli. On y arrivait entre deux haies de mâts vénitiens, reliés par des guirlandes de verdure et à chacun desquels était fixée l'image de quelques-uns des hommes qui se sont rendus célèbres dans l'histoire suisse. Parmi tous ces héros, on aimait à voir le Neuchâtelois Baillods, défendant le pont de Thielle contre les Bourguignons, la hache d'armes à la main, et portant fièrement sur la poitrine ce glorieux écusson de nos pères, que les décorateurs du tir, à la Chaux-de-Fonds, avaient l'impudence de traîner dans la poussière <sup>(1)</sup>.

La bannière fédérale, arrivée devant l'hôtel-de-ville, y fut arborée, des discours furent échangés, une collation fut offerte au comité de Stanz et au cortège de tireurs qui l'accompagnait; puis le cortège reprit la route de la gare pour continuer sa marche triomphale sur la Chaux-de-Fonds.

A peine la locomotive, qui emportait le comité de Stanz et les tireurs des cantons primitifs, avait-elle disparu aux regards, que le train était déjà arrêté à Corcelles, où des vins d'honneur avaient été servis; à Chambren, aux Geneveys-sur-Coffrane, aux Hauts-Geneveys, aux Convers, partout un chaleureux accueil, des vins de choix, des discours, des serremments de mains. A la Chaux-de-Fonds, une foule immense attendait impatiemment le convoi, dont l'arrivée a été saluée par des salves d'artillerie. Le cortège, à la tête du-

(1) C'est sans doute le même esprit qui a incité le comité du tir à faire célébrer le service religieux du dimanche 19 juillet, par un membre du clergé vaudois.

quel marchaient un détachement de carabiniers et les cadets, s'est rendu devant l'hôtel-de-ville, où M. Paul Wurflein, président du conseil général de la municipalité, a salué les confédérés, au nom de la population. M. Gretilat, président du tribunal, a pris à son tour la parole, et M. Deschwanden a répondu au nom du comité de Stanz. — Les tireurs allemands ne sont arrivés à la Chaux-de-Fonds que vers 9 heures, et ils ont été reçus à la gare au son de la musique et au bruit du canon. La Chaux-de-Fonds toute entière semblait ne former qu'un bouquet de drapeaux, de verdure et de fleurs.

Le lendemain, dès le matin, une foule empressée parcourait les rues de la Chaux-de-Fonds, en habits de fête, attendant le passage du cortège, qui s'est formé à neuf heures. Voici, en résumé, l'ordre dans lequel il s'avancait : Un détachement de guides ; un détachement de carabiniers ; le corps des cadets de la Chaux-de-Fonds ; les cibards ; la musique du Locle ; un détachement de tireurs de campagne du Locle et de la Chaux-de-Fonds ; la bannière fédérale, accompagnée à droite par celle de Nidwald et à gauche par celle du canton de Neuchâtel ; le comité central de Stanz, les hôtes d'honneur, le comité central, le comité d'organisation de la Chaux-de-Fonds et les autres comités ; les autorités cantonales et locales ; les tireurs allemands avec leur bannière ; des tireurs avec différentes bannières, précédés de la musique des Armes-Réunies ; les tireurs neuchâtelois, précédés d'une musique spéciale ; les sociétés de chant ; les sociétés de gymnastique du canton et d'autres sociétés avec leurs bannières ; les sonneurs ; un détachement de carabiniers.

Entre dix et onze heures, le cortège, après avoir parcouru les principales rues, arriva sur la place du tir. Il mit près d'une demi-heure à se masser, depuis le moment où les guides parvinrent devant le pavillon, jusqu'à l'instant où la queue de la colonne, les sonneurs et l'arrière-garde de carabiniers, vint à son tour se ranger autour de l'estrade. On peut évaluer approximativement le cortège à cinq ou six mille personnes. Une multitude immense couvrait la place ; sur l'estrade, le

comité entourait la bannière fédérale ; les autres drapeaux vinrent en grand nombre se ranger autour d'elle.

Enfin, le silence s'établit, et M. Odermatt, président du comité de Stanz, prononça d'une voix ferme le discours pour la remise de la bannière. M. Ariste Lesquereux, président du comité central en charge, lui a répondu.

A midi, plus de quatre mille personnes étaient réunies dans la cantine. Vers la fin du repas, M. Lesquereux prit la parole en ces termes : « La tribune va être inaugurée aujourd'hui, elle restera ouverte pendant le tir. Permettez-moi, chers confédérés, avant d'ouvrir la série des discours, de vous faire une recommandation amicale, solennelle. Nous sommes en Suisse, sur une terre libre, indépendante, républicaine. Qu'il ne soit pas dit que par nos discours nous blessions ces amis, ces frères étrangers qui sont venus nous visiter et fraterniser avec nous. Nous sommes ici pour célébrer une fête nationale, non pour nous livrer à des déblatérations ultra-démagogiques. — Que nos hôtes s'en retournent avec cette conviction que la Suisse sait respecter ses hôtes, leurs susceptibilités, et qu'il n'y a eu à la Chaux-de-Fonds qu'un peuple de frères, de joyeux tireurs, réunis pour se tendre une main sympathique. »

A une heure, le tir fut ouvert.

Le **16 juillet**, plusieurs membres des autorités fédérales se rendant au tir, furent invités, à leur passage à Neuchâtel, à un grand banquet de 80 couverts à l'hôtel-de-ville, où force souhaits de bienvenue, force discours et toasts patriotiques furent échangés entre les Neuchâtelois de toute opinion et leurs hôtes des autres cantons. — Le même jour, la députation de Nidwald s'était rendue au Locle, où lui avait été préparée une réception brillante et chaleureuse.

Le **18 juillet**, c'étaient les autorités fédérales qui allaient visiter le Locle et les Brenets, et y étaient l'objet de nouvelles ovations. Les bassins du Doubs illuminés offrirent à la flottille qui revenait du saut, un spectacle aussi grandiose que fantastique.

Le tir fédéral de 1863 a été clos le **21 juillet**.

D'après une statistique publiée par les journaux, le nombre des tireurs suisses qui ont pris part au tir fédéral, est de 4211, qui se répartissent comme suit sur les différents cantons: Berne 692, Vaud 612, Neuchâtel 523, Zurich 449, Genève 306, St-Gall 205, Appenzell 164, Argovie 158, Unterwald 157, Glaris 135, Lucerne 125, Bâle 109, Soleure 97, Fribourg 96, Schwytz 79, Zug 79, Thurgovie 73, Grisons 47, Uri 39, Valais 26, Schaffhouse 20, Tessin 10. — Du 10 au 22 juillet, le chemin de fer du Jura industriel a transporté 111,518 voyageurs et a fait un bénéfice net de fr. 61,700. — La somme des dons reçus comme prix, a dépassé toutes celles des tirs précédents: elle s'élève à fr. 165,000 environ, et le total des prix à fr. 375,547.

Pendant le tir, on visitait à la Chaux-de-Fonds une exposition d'horlogerie et au Locle une exposition de dessins des élèves du collège, toutes deux fort intéressantes et qui ont été appréciées par les connaisseurs.

Le 9 août, la paroisse de Travers a élu pour son pasteur M. Frédéric Jacottet, jusqu'alors pasteur à St-Sulpice, en remplacement de M. André Blanchard, démissionnaire.

D'après la *Feuille d'avis des Montagnes*, il s'est produit dans la nuit du 10 au 11 août, un phénomène atmosphérique remarquable: le ciel était sillonné par une multitude d'étoiles filantes. De 11 à 11<sup>1/2</sup> heures du soir, une personne du Locle en a compté 84, depuis une fenêtre de son appartement et dans un espace fort restreint du ciel que masquaient les maisons voisines. La direction de toutes ces étoiles filantes était sans exception du nord-est au sud-ouest, et parmi elles on en distinguait quelques-unes qui produisaient des traînées lumineuses d'une grande intensité et même l'éclair. Pendant cette demi-heure, un globe de feu a parcouru une partie du ciel du côté de l'est, laissant à sa suite un trace enflammée et projetant sur tout le village une vive clarté. Les personnes qui ont pu observer ce rare phénomène, disent que c'était un spectacle extraordinaire, et ne peuvent mieux le comparer qu'à un feu d'artifice.

Parmi les travaux du grand-conseil, nous devons signaler la répartition des heimathloses, au nombre de 1274, entre toutes les communes du pays. La seule commune de Neuchâtel a dû en recevoir gratuitement 375. Une somme de fr. 200,000 qui sera augmentée de la finance d'entrage des heimathloses en état de payer quelque chose, et qui représente l'indemnité due aux communes, sera mise par l'état à la disposition de ces dernières, pour la fondation de quelque institution, qui leur soit d'une utilité générale et sur laquelle elles devront tomber d'accord.

Nous sommes heureux d'avoir à enregistrer plusieurs beaux traits de munificence de nos compatriotes.

Nous citerons d'abord celui de M. A. Suchard, bourgeois de Boudry, domicilié à Mulhouse, qui a eu une chance extraordinaire lors du tirage des obligations de la ville de Paris, au commencement de septembre 1862. Un certain nombre d'obligations sont annuellement tirées au sort, et divisées en trois séries dont chacune a pour premier lot une somme de fr. 100,000. Le premier numéro sorti est un de ceux qui appartiennent à notre compatriote. On passe à la seconde série; c'est encore lui qui est en possession du premier numéro tiré de la roue. A la troisième série, le premier billet proclamé est encore un des siens! L'heureux négociant a réalisé francs 300,000. Il a fait à diverses communes des dons importants en faveur des pauvres. Boudry entre autres a reçu dix mille francs.

Cette même commune a reçu, quelque temps après, d'un autre de ses bourgeois, M. Henri Bovet, une somme de fr. 30,000 pour le développement de ses écoles.

M. Charles-Alexandre Fornachon, ancien consul suisse à Mexico, a légué fr. 11,000, dont 5000 à la chambre de charité de Peseux, 3000 à celle de Neuchâtel, et 3000 à l'hôpital de la ville.

M<sup>lle</sup> Julie-Charlotte de Pury, morte à Neuchâtel, le 4 octobre 1862, a fait des legs à diverses œuvres de bienfaisance pour une valeur d'environ fr. 40,000. L'institution charitable qui a obtenu la plus grosse part de cette

somme, est le *Comité des malades incurables*, auquel elle a légué sa maison de la rue de la Place-d'Armes et une somme de fr. 12,500 en argent, soit en totalité fr. 31,700.

Enfin M. Frédéric Heussler, Bâlois, mais tenant à Neuchâtel par sa mère, qui était une demoiselle Robert, de la Chaux-de-Fonds, où il avait fait son apprentissage de commerce, a légué en mourant aux pauvres de cette paroisse une somme de fr. 50,000.

Nous parlons dans le chapitre des nécrologies, des legs de M. Samuel de Petitpierre.

Nous avons dit, à propos de l'incorporation des heimathloses (ou plutôt des citoyens sans commune, car c'est mal à propos qu'on avait adopté le nom de heimathloses pour cette catégorie de citoyens neuchâtelois), que la somme de fr. 200,000 à payer par le gouvernement devait être consacrée à la fondation de quelque établissement d'une utilité générale pour les communes. Dans des réunions de leurs délégués, il a été reconnu que l'établissement dont on avait le plus besoin, serait une maison de travail et de correction pour les ivrognes, les vicieux et les vagabonds, qui par suite de leurs vices, tombent eux et leurs familles à la charge de la charité publique. Une commission avait été nommée pour examiner l'état de la question et ce qui a pu être tenté à cet égard, soit dans les principaux cantons suisses, soit dans les grands pays le plus avancés dans la civilisation. Un rapport fort intéressant fut présenté, le 21 mai, à l'assemblée des délégués, par le rapporteur de la commission, M. Henri de Rougemont; il a été imprimé. Tous les délégués ont paru favorables au projet; ils reconnurent qu'un premier pas a été fait en avant, mais tous aussi ont été d'accord pour reconnaître que la question devait continuer à être sérieusement et mûrement étudiée. Il est nécessaire de savoir quelle catégorie de gens vicieux on a en vue; quelles dispositions législatives on devra demander au grand-conseil; les ressources dont on pourra disposer et enfin l'extension que devrait prendre l'établissement projeté. La commission a été chargée d'étudier ces questions.

Nos lecteurs se souviennent qu'une commission, composée de MM. James Colin, Gustave de Pury, Hans Rychner et Guillaume Ritter, avait été chargée par le conseil administratif de la commune de Neuchâtel d'étudier un plan de restauration de la collégiale. Le rapport de cette commission a été imprimé par ordre du conseil, et se trouve chez le concierge de l'hôtel-de-ville, à la disposition de tous ceux qui attachent du prix à la solution de cette intéressante question. Dans son travail, le rapporteur de la commission, M. de Pury, commence par examiner l'état actuel de l'édifice, tel qu'il résulte de l'action successive des divers siècles écoulés. Il expose ensuite quels sont les principes qui ont guidé la commission dans son étude. Enfin la troisième partie, qui est la principale, énumère les travaux à faire tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et aux abords de la collégiale. Le dernier chapitre est employé à tracer l'ordre à suivre dans les réparations. Ne pouvant entrer ici dans l'examen du rapport en lui-même, nous nous bornons à le signaler à l'attention du public, et nous remercions, pour notre part, la commission de son utile et intéressant travail, en exprimant le vif désir que la générosité et la piété des Neuchâtelois mettent les conseils de la commune en état de commencer enfin cette restauration depuis si longtemps désirée.

La *Société d'utilité publique* ayant fait venir, dans le courant de l'hiver, M. le professeur Vogt, de Genève, pour donner des séances publiques au château de Neuchâtel et au collège de la Chaux-de-Fonds, dans lesquelles il a tenté de prouver la parenté de l'homme et du singe, la société de la mission intérieure pria M. Frédéric de Rougemont de clore la série de conférences pour hommes, qu'elle avait fait donner sur divers sujets, à l'oratoire des Bercles, par une réfutation des opinions émises par le professeur matérialiste. La séance avait réuni un nombreux auditoire, le 28 mars. Le même comité a livré à l'impression le manuscrit de M. de Rougemont, qui a paru sous le titre de *L'homme et le singe*. La troisième édition de cette brochure est ac-

tuellement sous presse, et il en a paru une traduction allemande.

Le tir de la Chaux-de-Fonds a aussi fourni l'occasion de diverses publications: *Le grand prix* (par M. Fréd. de Rougemont). — *Ce qu'il faut à la Suisse* (par M. le pasteur Robert-Tissot). — *Souvenir du tir fédéral* (par M. le pasteur Rosselet). — *Winkelried* (essai poétique par M. L. J.). — *Histoire des sociétés de tir du canton de Neuchâtel* (par L. Guillaume, D<sup>r</sup>, et E. Borel.) — *Itinéraire des Montagnes neuchâteloises*. — Puis aussi deux brochures par des étrangers à notre canton: *Le grand tir* (par M. le pasteur Puaux), et *zur Erinnerung an das eidgenössische Freischiessen* (par M. le pasteur Gerber de Berne).

Un de nos compatriotes, M. A. Vuille, ancien notaire, ayant publié une traduction de l'ouvrage de Jung-Stilling sur *Le discernement des esprits*, le grand-duc de Baden lui a fait écrire une lettre dans les termes les plus honorables, accompagnée d'un don de fr. 150, en faveur du temple réformé de Soleure, auquel M. Vuille a destiné le produit de son ouvrage.

M. de Mandrot, lieutenant-colonel, a publié un *Essai sur l'organisation militaire de la Suisse*.

Feu l'abbé Jeanneret avait publié, il y a quelques années, un premier volume d'*Etrennes neuchâteloises* et préparé des matériaux pour un second volume, ainsi que pour un recueil de *Biographies neuchâteloises*. M. J.-H. Bonhôte, qui lui a succédé, a utilisé les matériaux laissés par M. Jeanneret, y a ajouté de nouveaux matériaux, et a publié le second volume des Etrennes, et un premier volume des Biographies.

Au moment où le Seigneur retirait à lui M. le pasteur Delachaux, on mettait sous presse: *A mes catéchumènes*, souvenir précieux de ce serviteur de Christ pour sa paroisse.

Un de nos éloquents prédicateurs, M. J.-Fr. Othenin-Girard, a publié deux discours: l'un, *Le culte de Mammon*, et l'autre, *Science et foi*.

Citons encore: *L'époque du rapprochement*

*ou entente fraternelle entre l'alliance évangélique et l'alliance israélite universelle*, par le D<sup>r</sup> Pétavel.

Quelques détails de notre ménage politique ont inspiré à M. J. G. une épître satirique: *L'impôt direct, le livre jaune, le grand-conseil et la Bourgeoisie de Neuchâtel*.

Un de nos voisins de la Franche-Comté, M. Ed. Girod, a publié un ouvrage qui intéresse notre pays: *Itinéraire du chemin franco-suisse, de Neuchâtel à Pontarlier*.

M. Bernard, de Géliou, ancien pasteur de Fontaines, et ancien doyen de la vénérable Classe et Compagnie des pasteurs, digne fils de l'auteur du *Conservateur des abeilles*, a reçu de la Société d'apiculture de France une abeille ciselée en or, pour travaux et services rendus dans l'art d'élever les abeilles.

Grâce à l'obligeante intervention de S. E. M. le général Bronewski, domicilié depuis quelque temps à Neuchâtel, la bibliothèque de la Commune a obtenu du gouvernement russe un exemplaire de la Bible du Sinaï, découverte par Tischendorf. Cet ouvrage, qui est une reproduction photographique de l'original, forme quatre volumes in folio, et représente ainsi, avec une exactitude parfaite, le format, les caractères et tous les signes du plus ancien manuscrit de la Bible qui soit connu. C'est une précieuse acquisition.

Nous avons, dans une des années précédentes, parlé à nos lecteurs de l'établissement de bains fondé sur les rives de l'Areuse, à Chanélaz, par M. le D<sup>r</sup> Vouga. Un article de la *Gazette de Lausanne* donne quelques détails intéressants sur les essais de pisciculture que M. Vouga fait dans cette même propriété de Chanélaz. Le correspondant dit qu'à cet égard, l'établissement de M. Vouga n'a pas de pareil en Suisse, sans faire tort à l'établissement cantonal modèle de Meilen, canton de Zurich, qui répond à un autre but. Plusieurs centaines de truites nées dans les appareils à éclosion, de trois, deux et un an, séparées dans des bassins différents, apparaissent bruyamment et en foule à la surface, dès

qu'on leur jette quelque nourriture, et parmi les plus âgées, il s'en trouve de deux et même de trois livres, fait inattendu et exceptionnel qui témoigne de l'excellence de l'eau où elles vivent, des soins qui leur sont donnés, et engage M. le Dr Vouga à faire passer le premier la pisciculture dans le domaine industriel, en créant sur le revers nord de la colline un établissement modèle de pisciculture industrielle, capable de fournir chaque année de trente à quarante quintaux de truite absolument artificielle.

Au 31 décembre 1862, la population du canton s'élevait à 85,165 individus. Au 31 décembre 1861, elle était de 83,549. Il y a donc eu augmentation de 1616.

Cette augmentation porte sur les districts		
de la Chaux-de-Fonds . . . . .	721	individus.
de Neuchâtel . . . . .	483	»
du Val-de-Travers . . . . .	221	»
de Boudry . . . . .	130	»
du Locle . . . . .	80	»
	<hr/>	
Total	1635	»
Diminution au Val-de-Ruz	19	»
	<hr/>	
	1616	»

La population du canton se compose de 46,084 Neuchâtelois, 31,295 Suisses d'autres cantons, et 7786 étrangers.

Il y a eu pendant l'année 1862, 2969 naissances et 1764 décès.

Le nombre des naissances illégitimes, qui était de 162 en 1861, a été de 159 en 1862. Elles forment le  $5\frac{1}{5}$  pour cent du chiffre total des naissances de l'année. De ces 159 enfants illégitimes, 56 sont issus de mères neuchâteloises et 103 de femmes étrangères au canton. Le district de Boudry en compte 12, le Val-de-Ruz 15, le Val-de-Travers 21, le Locle 22, Neuchâtel 26, la Chaux-de-Fonds 63; sur 1861 il y a diminution de 4 à Neuchâtel, 4 au Locle, 4 à Boudry, 1 au Val-de-Travers, et augmentation de 3 au Val-de-Ruz et de 7 à la Chaux-de-Fonds.

Les tribunaux ont prononcé sur 26 crimes et 163 délits. (En 1861, 90 crimes et 140 délits.) Les prévenus au criminel étaient 8 Neuchâtelois et 22 étrangers au canton; au

correctionnel 125 Neuchâtelois et 87 étrangers au canton.

Le nombre des faillites a non moins diminué que celui des crimes; de 148, chiffre de 1861, il est descendu à 100 en 1862.

Par contre, le nombre des débits de vin et de liqueurs a augmenté. De 809, chiffre de 1861, il s'est élevé, en 1862, au chiffre de 853, soit en plus 44. Comme le conseil d'Etat a autorisé l'ouverture de 79 nouveaux établissements, il en résulte que 35 des anciens ont disparu, sans compter trois établissements dont la fermeture a été ordonnée par mesure de haute police. Ces établissements se répartissent comme suit:

141	dans le district de Neuchâtel,	soit 1 pour 115 habit.
203	» Chaux-de-Fonds,	» 98 »
144	» du Locle,	» 108 »
132	» du Val-de-Trav.	» 109 »
134	» de Boudry,	» 83 »
99	» du Val-de-Ruz,	» 82 »

Total 853, ce qui donne une moyenne de *un* établissements sur *cent* âmes de population dans tout le canton, non compris les cercles et autres sociétés closes.

Depuis le dernier recensement, en janvier 1863, la population de la ville de Neuchâtel était de 10,325 âmes, celle de la Chaux-de-Fonds de 16,470, celle du Locle de 9,029, et celle de Fleurier 2,713.

## ANTIQUITÉS.

### *Dernières découvertes faites dans le canton.*

Depuis la découverte des premiers objets d'antiquités à Cortaillod, dans l'hiver de 1859, qui ont révélé un monde mystérieux, antérieur aux temps historiques, les archéologues neuchâtelois ne sont pas restés oisifs, et les rivages de notre lac, dans l'étendue de ce qu'on nomme le blanc-fond, ont été explorés avec une extrême attention. Le nombre des stations connues est considérable et elles correspondent en général aux centres actuels de population; on peut s'en assurer en jetant un coup-d'œil sur la carte du canton de Neuchâtel, publiée par la société d'utilité publique.

Il est peu de village riverain qui n'ait, à quelque distance du bord, ses pilotis de l'âge de la pierre ou de l'âge du bronze; quelquefois même les deux âges sont représentés dans le même endroit.

Dirigées uniquement dans les profondeurs du lac, que l'on croyait le seul dépôt des objets celtiques, ces recherches semblaient être arrivées à leur terme, lorsque des faits nouveaux sont venus stimuler l'intérêt et élargir le domaine des explorations.

Il existe près de Trois-Rods, le long du cours de l'Areuse, une grotte peu connue, appelée le *four* par les gens du voisinage. Largement ouverte, mais peu profonde, parsemée de blocs éboulés, cette grotte, située dans un site sauvage, est d'un difficile accès. Cette dernière circonstance paraît avoir tenté M. Paul Barrelet, de Colombier, qui, après une première visite, y retourna, en compagnie de M. H. Otz, de Cortaillod, amateur zélé d'antiquités nationales. Il ne fallut pas de longues perquisitions pour leur faire découvrir, dans plusieurs points de la caverne, une accumulation considérable d'ossements de toute espèce parfaitement conservés, ainsi que des traces de cendres, des charbons annonçant d'anciens foyers, et même des débris de poteries dont la pâte grossière et imparfaitement cuite présentait les caractères d'une haute antiquité. C'était là un résultat fort remarquable, mais pour qu'il eût une valeur scientifique irrécusable, il fallait être assuré de la signification réelle des objets trouvés. M. Keller, de Zurich, auquel les poteries ont été soumises, les considère comme appartenant à l'âge de la pierre, et M. Ruttimeyer, de Bâle, a trouvé, parmi les ossements d'animaux, le porc des marais (*sus palustris*), race de petite taille, aujourd'hui éteinte et qui est ordinairement associée aux objets de l'âge de la pierre dans un grand nombre de stations lacustres. Ainsi il paraît démontré que cette caverne, retirée au fond d'une gorge solitaire, était connue des premiers habitants de notre pays et qu'elle a servi à quelques familles de refuge temporaire ou plutôt d'asile permanent, à en juger par l'abondance des ossements de ruminants et de porcs qui y sont

entassés et qui sont probablement les débris de leurs repas.

Passons maintenant à la frontière du canton de Vaud, entre Vaumarcus et Concise, parcourons la forêt de la *Lance* et jetons un coup-d'œil sur des amas de cailloux erratiques disséminés sur un vaste espace parmi les grands chênes. Quelqu'un s'est-il jamais occupé de la nature et de la cause de ces éminences? Les paysans et les bûcherons, interrogés à ce sujet, répondent: « Ce sont des *morgiers* » (monceaux de cailloux), et cela ne trouble le sommeil de personne. M. le Dr Clément, de St-Aubin, s'est avisé le premier d'y voir autre chose qu'un amas fortuit de galets; il y a vu une intention bien marquée qui se manifeste par la répétition du même fait dans des conditions identiques. Il soupçonna que les hommes n'étaient pas étrangers à ces travaux accomplis dans un but dont il n'est pas facile de se rendre compte, car il n'est pas d'usage de déblayer les bois et d'en ôter les pierres, comme on le fait dans les terrains cultivés. Il entreprit résolument des fouilles et vit bientôt que ces pierres, quartzites pour la plupart, portaient des traces de l'action du feu; en continuant à creuser, on trouva des charbons. Enfin, dans l'un de ces *tumuli*, à moins de un pied de profondeur dans le sol, on découvrit cinq faucilles de bronze, ayant la forme caractéristique bien connue, mais différant de celles trouvées dans le lac par la présence d'un talon saillant vers la base. Une seule de ces faucilles est entière, les quatre autres manquent de la pointe, qui est brisée aux trois quarts de la longueur de l'instrument. Avec ces lames se trouvait encore un bracelet du même métal, mais de petite dimension.

L'éveil étant donné par M. Clément, l'attention se porta sur les monuments analogues répandus par centaines dans les forêts de chênes du pied du Jura, là où le terrain est à peu près horizontal. Des fouilles furent immédiatement commencées par MM. Louis et Henri Coulon dans les forêts de la commune de Neuchâtel; mais, jusqu'à présent, elles sont restées sans résultats. Nous espérons que ces messieurs ne perdront pas courage et qu'ils

persévéreront jusqu'à ce que l'un de nos tumuli de Chaumont ait livré son secret.

Que sont ces monuments? Sont-ils analogues aux *tumuli* découverts au sommet de Jolimont et dans la forêt de Bretiége, et qui recelaient des ossements humains, des poteries et des objets de bronze? C'est ce que nous apprendront les recherches futures.

Il ne faut pas confondre ces monuments, qui n'existent que sur les plateaux, avec les *tumuli helvétiques* qui se rencontrent sur les collines, et dont M. Clément vient de découvrir un exemplaire remarquable entre Bevaix et Gorgier. Ayant fait ouvrir une éminence boisée qui lui paraissait peu naturelle, il trouva une sépulture contenant deux squelettes de femmes, parallèles, orientés de l'est à l'ouest. Les os étaient si friables qu'ils n'ont pu être recueillis qu'en partie. Entre les deux était un vase en terre contenant du charbon. L'une avait à chaque bras un long brassard en bronze battu recouvert d'ornements; à la hauteur du bassin était une espèce de petit bouclier également en bronze. — L'autre avait des bracelets en *jais*, qui ont conservé les os du bras dans les points enveloppés, et trois petits bracelets de l'âge *helvétique* en bronze non coulé. Outre ces objets, se trouvait encore une espèce de grelot formé de six bandes de bronze réunies comme les méridiens d'une sphère, avec un petit caillou dans la cavité intérieure.

D'autres sépultures trouvées dans les environs de St-Aubin par M. Clément, présentent des caractères assez marqués pour qu'il soit nécessaire de les distinguer des précédentes; elles appartiennent à l'époque *helvético-burgonde*.

Des débris de cette période *burgonde* se sont révélés d'une manière si singulière qu'il est à propos d'en dire un mot. M. Desor avait recueilli, l'année dernière, dans la station qu'il a découverte devant la promenade de Neuchâtel, des vases coniques en graphite (plombagine) ressemblant à des fonds de creusets. Plus tard, d'autres vases identiques lui furent encore apportés du même endroit, et comme ils présentaient absolument les mêmes caractères, il soupçonna qu'ils étaient

autre chose que des débris de l'industrie moderne. Tel fut aussi l'avis des fondeurs auxquels il les fit voir. Ayant remarqué des résidus métalliques et des scories dans ces creusets d'un autre âge, il les envoya à M. de Fellenberg, chimiste expérimenté dans les questions de métallurgie ancienne et auteur d'un grand nombre d'analyses de bronzes celtiques. L'analyse a fait connaître que ces scories contiennent du cuivre, de l'étain, du fer et du zinc. Or, le zinc n'a jamais été trouvé dans les bronzes lacustres; par conséquent, ces creusets n'appartiennent pas à cette période; en revanche, ce métal se rencontre ordinairement dans les bronzes romains et sert à les distinguer, comme le nickel caractérise nos bronzes lacustres. Ces creusets seraient donc *helvético-burgondes* et attesteraient une industrie établie à cette époque dans le lieu où fut fondé Neuchâtel. Une agrafe en bronze, de forme romaine, trouvée dans ce même lieu, semble confirmer l'opinion de M. de Fellenberg.

Enfin, on ne peut abandonner ce sujet sans rapporter la découverte d'un crâne humain dans la station d'Auvernier. L'ardent désir d'un grand nombre d'antiquaires était de voir une fois les os d'un contemporain des époques lacustres. Cette satisfaction, paraît-il, vient de leur être accordée, et M. Desor, l'heureux propriétaire de ce débris précieux, a par devers lui de fortes raisons pour le considérer comme authentique. Non-seulement, il gisait au milieu des pilotis, dans l'emplacement où l'on a pêché beaucoup d'objets de bronze, mais il était engagé sous une poutre brûlée qui le maintenait en place et qui présente les caractères bien connus des bois brûlés des stations productives. Car il est établi par l'expérience que les pilotis riches en objets de l'âge du bronze, sont ceux qui ont passé par l'incendie. En outre, ce crâne a l'aspect et la couleur noirâtre des ossements trouvés en assez grand nombre dans ces endroits et paraît contemporain de ces débris. La forme de ce crâne est singulière: les dents des deux mâchoires, fort bien conservées, et celles de remplacement au fond des alvéoles, annoncent un enfant de 9 à 10 ans, probablement

une jeune fille, d'après l'aspect des os des membres trouvés auprès de la tête. L'os frontal est étroit et peu élevé, sans dépression entre les orbites, où l'on voit même un léger renflement. Comparé à des crânes figurés dans un récent ouvrage de M. Lyell, qui a pour titre *l'Antiquité de l'homme*, il se rapproche plus de celui de l'Australien, que des autres races. Chose remarquable, les dents sont fortement usées, surtout en dehors, et la couronne est presque plane; cela annonce évidemment une alimentation en grande partie végétale et une manière de mâcher particulière, appropriée à la trituration de substances résistantes.

On le voit, le dernier mot est loin d'être dit sur ce sujet si fécond; le champ est ouvert aux explorateurs patients et attentifs qui peuvent compter encore sur des découvertes abondantes et probablement sur des surprises inespérées.

L. F.-G.

(Gazette de Neuchâtel).

---

## NÉCROLOGIES.

### L'abbé Frédéric-Alexandre Jeanneret.

Elle sera nombreuse, cette année-ci, la liste des morts regrettables dont le *Messenger* croit devoir faire part à ses lecteurs. La première en date qui se présente est celle de *Frédéric-Alexandre Jeanneret*, de Travers, qui, âgé seulement de 28 ans, est décédé au Locle, le 1<sup>er</sup> septembre 1862, après quelques jours de maladie. <sup>(1)</sup>

Né avec une invincible passion pour l'étude, surtout pour l'étude de l'histoire, sa carrière si courte, si laborieuse, si pénible, nous offre, dès son début, l'intéressant mais bien triste tableau d'un homme perpétuellement aux prises avec la plus mauvaise for-

(1) Il est plus généralement connu dans notre pays sous le nom d'Abbé Jeanneret, parce qu'en effet, pendant son long séjour en Savoie, il était entré dans l'Eglise romaine. Était-ce conviction pure et sincère?... ou y fut-il entraîné par d'autres motifs?... Dieu seul peut en juger, puisqu'enfin il n'est plus là pour plaider sa cause devant le tribunal des hommes.

tune, succombant enfin dans cette lutte, et finissant sa vie dans le plus déplorable dénuement.

Au sortir de l'enfance, placé contre tous ses goûts dans un atelier d'horlogerie, il le quitta bientôt pour devenir régent d'école dans un hameau de nos montagnes. Puis, il se fit colporteur de livres religieux, et se rendit à Chambéry, où ses talents, sa perspicacité, son incroyable ténacité au travail <sup>(1)</sup>, le firent si avantageusement connaître, que le gouvernement l'employa à des recherches historiques.

Plus tard (en 1858 et 1859), il devint, à Annecy, rédacteur d'un journal ultramontain très-hostile au parti du comte de Cavour, et fut, pour ce fait, exilé de la Savoie. Réfugié à Carouge, il y publia la vie de *Louise de Savoie*, ouvrage qui fut imprimé à Genève en 1860.

Rentré dans sa patrie, il se fixa d'abord au Cerneux-Péquignot, puis au Locle où il publia en 1861, les *Étrennes neuchâteloises*. Et ce fut à cette époque, que, toujours poussé par son infatigable zèle, il mit la main à sa *Biographie neuchâteloise*; immense travail dont il ne lui fut pas donné de voir la fin, quoique l'impression fût déjà commencée et même assez avancée, lorsque l'auteur fut arrêté par la mort dans ses laborieuses investigations.

Lorsqu'après s'être fait avantageusement connaître par plusieurs ouvrages remarquables, un auteur vient à mourir à l'âge de 28 ans, on se demande ce qu'il aurait pu exécuter, s'il avait plû au Seigneur de prolonger sa laborieuse carrière? Comme aussi, l'on ne peut se défendre d'un pénible serrement de cœur, en pensant que cette même carrière s'est écoulée, et finalement éteinte dans l'indigence!

### Isaac-Henri Clerc.

Le 14 septembre 1862 a été inhumé à Neuchâtel un vieillard de 80 ans, plus respectable encore par son caractère que par son âge, M. *Isaac-Henri Clerc*, notaire, ancien

(1) Il avait appris le latin seul et sans maître.

secrétaire et intendant de l'hôpital Pourtalès, et ancien secrétaire de la Chambre d'assurances.

L'importance du bureau d'affaires qu'il avait fondé, et dont il est demeuré le chef jusque près de sa fin, ainsi que les services multipliés qu'il a rendus au public dans les administrations ci-dessus nommées, l'avaient mis en contact avec un grand nombre de ses concitoyens, et lui avaient acquis l'estime générale.

Dans toutes les affaires dont il eut à s'occuper, soit pour des particuliers, soit pour le public, il déploya toujours l'activité la plus consciencieuse. Il ne pouvait supporter qu'aucune affaire restât en souffrance lorsqu'il dépendait de lui d'y remédier. Recevait-il, par exemple, comme secrétaire de l'hôpital, une demande d'admission qui arrivât trop tard pour être soumise à l'assemblée ordinaire du comité, M. Clerc, plutôt que de renvoyer cette requête à la semaine suivante, prenait la peine d'aller personnellement la présenter à chacun des membres de l'administration.

Jouissant d'une honorable aisance, fruit de sa vie laborieuse, il mourut entouré d'une famille nombreuse, bien unie, parfaitement élevée, qui marchait sur ses traces, et qu'il voyait déjà en pleine possession de la réputation sans tache et de l'estime publique dont il leur laissait le précieux héritage.

On a dit de lui, et avec beaucoup de justesse, « qu'appelé toute sa vie à s'occuper et de finances, et de calculs, et d'affaires d'argent, il ne s'était jamais laissé *dominer ni absorber par l'argent.* »

### Henri-Louis-François du Bois-Bovet.

Le 19 octobre 1862, un nombreux convoi accompagnait au cimetière de Neuchâtel la dépouille mortelle d'un de nos plus respectables concitoyens, M. du Bois-Bovet, âgé de 79 ans, et mort subitement dans sa campagne de Champittet, près Yverdon.

Retiré depuis longtemps des affaires commerciales, avec la réputation justement méritée d'un négociant consommé; amateur éclairé des sciences et des arts, possédant lui-

même des connaissances étendues dans plusieurs branches, M. du Bois avait passé au sein des plus heureuses relations de famille, et dans la pratique des vertus privées, la fin de sa longue et honorable carrière.

Sa loyauté à toute épreuve, son caractère éminemment bienveillant, et sa large bienfaisance lui avaient concilié le respect et l'affection de ses concitoyens. Avant 1848, M. du Bois, comme membre du département des finances, et président de la régie des postes, avait rendu de longs et excellents services à l'administration du pays. Il n'a pas cessé de faire partie, jusqu'à sa mort, du comité de direction de la caisse d'épargne.

### Henri-Edouard Petitpierre.

Lors même qu'un Neuchâtelois a passé une grande partie de sa vie dans l'étranger, dès qu'il s'y est distingué par une carrière également honorable et pour lui-même et pour son pays, il a droit à l'estime et à l'intérêt de ses compatriotes.

C'est ce qui engage le *Messenger* à faire part à ses lecteurs de la mort de M. *Henri-Edouard Petitpierre*, natif et originaire de Couvet, décédé à Berlin à l'âge de 73 ans.

Tôt après sa première communion il partit pour Paris, où il entra d'abord dans un atelier de mécanicien. Plus tard il eut l'occasion de faire des études approfondies d'optique, étude qu'il poursuivit et perfectionna à Milan<sup>(1)</sup>. Il se fixa ensuite à Berlin, où il se fit bientôt tellement apprécier, que nommé d'abord opticien du roi (Frédéric-Guillaume III), il fut plus tard breveté comme artiste de l'académie royale des sciences.

Dès-lors, ses instruments d'optique ont été fort recherchés et à Berlin même, et au dehors. A Pétersbourg, on veut pour la marine des lunettes dites *Jumelles Petitpierre*. Il a reçu de plusieurs souverains des cadeaux précieux et des témoignages honorifiques. En 1859, après avoir acquis une honorable ai-

(1) Il a prouvé qu'il possédait à fond la théorie de son art, en publiant un ouvrage d'autant plus utile qu'il est à la portée de tout le monde: *Der Rathgeber für die Erhaltung der Augen.* (Le conseiller pour la conservation des yeux.)

sance, il se retira des affaires, les laissant à un fils digne de lui succéder. — Sa vie est entre beaucoup d'autres, un exemple de ce à quoi l'on parvient, même en commençant avec fort peu, quand on joint à une sévère probité, intelligence, application, persévérance, esprit d'ordre et d'économie. Il avait été plusieurs années ancien-diacre de l'église française du Refuge à Berlin.

### Philippe Bovet.

Une des pertes les plus imprévues et les plus douloureuses qu'ait fait notre pays en 1863, est celle de M. Philippe Bovet, que Dieu a retiré de ce monde le 13 février. Né le 31 mars 1809, dans une famille plus connue encore par sa piété et son active charité, que par son opulence, il marcha dès sa première jeunesse sur les traces de ses parents, ne cherchant ici-bas pas d'autre gloire que celle de soulager toutes les espèces de misères. Le trait saillant de son caractère, c'était une tendre et profonde sympathie pour tout être souffrant. Il ne s'informait point si les malheureux qui venaient à lui, ou qu'il allait chercher, appartenaient à telle nation, à telle église, à tel parti politique, ou à tels autres: il ne voyait en eux que leurs souffrances et la possibilité de les adoucir. S'envisageant, selon la parole de Jésus-Christ, non comme le propriétaire, mais comme le simple économe de la fortune qui lui avait été confiée, il donnait à celui qui lui demandait, et ne se détournait point de celui qui voulait lui emprunter. Non-seulement il donnait largement, mais il se dépensait lui-même pour autrui et mettait au service des malheureux son cœur et son esprit, son temps et ses forces. Chez lui, le cœur dominait l'intelligence, mais elle était admirablement éclairée par sa charité et il avait acquis,

ou plutôt encore hérité de son père, une intuition du bien qui s'égarait rarement. Il calculait, non pour s'épargner le sacrifice, mais pour se ménager les moyens de faire plus de bien encore. Et il calculait juste. Aussi (fait digne de remarque) a-t-il été rarement la victime de sa générosité, et tout aussi rarement a-t-il accordé sa sympathie à qui en était réellement indigne.

Sa grande bonté était rehaussée par ce genre de courage que donne l'intime conviction qu'on est dans la vérité. Il faisait le bien sans s'inquiéter de ce que le monde pensait et disait de lui, et, non content de ne jamais juger son prochain, il imposait silence à ceux de ses amis qui s'abandonnaient devant lui à l'esprit de la médisance.

Il n'aimait pas les discussions. Il lui est arrivé plus d'une fois, quand il les voyait se prolonger, de quitter la chambre pour aller visiter un malade, et quand on le voyait rentrer en silence et le regard abaissé, on ne pouvait que se dire, qu'avec moins de paroles il avait fait plus de bien.

De concert avec feu M. Augustin Favre, secrétaire, puis directeur en chef de la police, et avec quelques amis encore vivants, il fonda la société des traités religieux, qui subsiste aujourd'hui encore. Il était un des membres les plus actifs du comité des missions évangéliques, et, pour le dire en passant, il envoyait tantôt des provisions aux missionnaires moraves du Groenland, tantôt une balle d'indiennes aux Bassoutos. De plus en plus attaché à notre église nationale, il avait été élu membre du collège des anciens de Boudry.

Nous ne parlerons ni de son assiduité aux séances du conseil d'administration de la banque cantonale, ni de ses con-

quêtes sur les marais de sa propriété de Grandchamp et sur les eaux du lac. Mais nous ne pouvons passer sous silence l'asile pour les malades qu'il a fondé avec son frère cadet, M. Charles Bovet, en 1842, à Boudry. Bientôt après, ils achetèrent la maison de la préfecture actuelle, ce qui permit d'augmenter le nombre des lits et de recevoir en outre (en 1846) une douzaine d'orphelins. En 1850, la maison vis-à-vis de l'asile s'ouvrit à une vingtaine de jeunes garçons qui avaient un maître spécial. Ces établissements furent ensuite transportés à Grandchamp. Les malades y ont diminué à mesure que la charité de nos concitoyens a ouvert des hôpitaux au Val-de-Travers et dans les Montagnes.

Grandchamp a été, hélas! pendant de courtes années, la demeure la plus hospitalière, la plus heureuse, la plus bénie de bien des dizaines de lieues à la ronde. On y rencontrait fréquemment les hommes les plus célèbres des Eglises protestantes de l'Europe.

Pourquoi faut-il qu'une vie passée tout entière à faire le bien, à soulager les pauvres, à consoler les affligés, à visiter les prisonniers, à combler de bonheur tous les siens, ait été empoisonnée dans les derniers mois par l'ingratitude, l'injustice et la calomnie? Nul ne saura ce que cette âme si tendre et si délicate en a ressenti de douleurs!

Une maladie subite a enlevé à sa famille, à son pays, à l'Eglise M. Philippe Bovet, au moment où il terminait tous ses travaux agricoles et où il acceptait une place dans le comité fondateur d'un Bächtelen romand.

A voir l'immense cortège qui se réunit, le 16 février, à Grandchamp, malgré la distance et la rigueur du froid, tout spectateur aurait compris que ce

deuil n'était point un deuil ordinaire. En effet, la mémoire et l'exemple de M. Ph. Bovet vivront dans les cœurs des neuchâtelois, aussi longtemps qu'ils n'oublieront pas que la gloire la plus éclatante devant Dieu n'est pas celle qui éblouit et fascine les regards des mortels.

### Samuel de Petitpierre.

Presque en même temps que M. Philippe Bovet décédait à Neuchâtel un autre ami de l'humanité, M. *Samuel de Petitpierre*, qui à peine âgé de 34 ans, s'était déjà fait connaître par son dévouement au bien public et par sa charité toute chrétienne.

Fils unique d'un prédicateur des plus distingués, M. le ministre de Petitpierre, mort comme lui à la fleur de l'âge, mais vivant encore dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu, il était le dernier représentant d'une ancienne famille neuchâteloise, qui a occupé dans notre pays les plus hauts emplois, et qui s'éteint avec lui.

Successivement assesseur de la justice de paix, membre du conseil général de la Municipalité, et de plusieurs commissions municipales, avoyer de la Compagnie des vignerons, enfin substitut du ministère public, et dévoué à toutes les œuvres d'utilité publique et de bienfaisance, M. de Petitpierre avait su se faire aimer et apprécier de tous ceux avec lesquels ses fonctions le mettaient en rapport.

Toujours prêt à payer de sa personne, mais d'une modestie et d'une réserve presque excessive, il cherchait à s'effacer, tout en se donnant entièrement aux fonctions dont il était chargé.

Les dernières volontés de M. de Petitpierre ont été conformes à l'esprit de bienfaisance et à la délicatesse de sentiments qui l'avaient animé pendant sa vie. Son testament renferme les legs suivants en faveur d'institutions d'utilité publique: 1° A la commune de Neuchâtel, sa propriété (jardin et vigne), entre l'ancienne route de France et la route de l'Evole, exprimant le désir que cette propriété soit utilisée par la Commune pour servir

d'emplacement à telle fondation pieuse ou d'utilité publique dont le besoin se fera sentir. — 2° A la maison de santé de Préfargier, la somme de fr. 10,000. — Au fonds des vieillards, fr. 3,000. — 4° A la Société du patronage des enfants malheureux, fr. 3000. — 5° Aux vigneron inscrites sur le livre de la Compagnie des vigneron, à chacun fr. 100. — Les legs 1 et 2 sont exigibles après le décès de la mère du testateur; les legs 3 et 4, dans l'année; le 5<sup>me</sup>, dans les six mois qui suivront son propre décès.

On sait, en outre, que M. de Petitpierre a exprimé le pieux désir que toute sa fortune parvint, après le décès de madame sa mère, à des fondations pieuses ou d'utilité publique en faveur de la ville ou du canton, et qu'il a prié madame sa mère, qu'il a instituée son héritière, d'en faire ultérieurement la répartition.

#### **Henri Humbert.**

Pour que l'on puisse dire d'un citoyen qu'il a bien mérité de sa patrie, et qu'il a laissé après lui de nobles souvenirs et de justes regrets, il n'est point du tout nécessaire, ni que sa carrière ait été brillante, ni qu'il ait ébloui le public soit par une immense fortune, soit par des talents tout-à-fait hors ligne. Il suffit que dans une carrière modeste il se soit acquitté de ses devoirs, de manière à s'attirer la reconnaissance et l'estime générale.

Telle a été l'humble mais honorable et très-utile carrière de M. *Henri Humbert*, mort à Neuchâtel, sur la fin de mars dernier, à l'âge de 63 ans. D'abord régent d'école dans nos montagnes où il était né et avait passé sa jeunesse, il fut appelé à Neuchâtel, en 1825, comme maître de mathématiques; et, pendant près de quarante ans, il n'a cessé de remplir sa pénible tâche avec une conscience, un zèle, une persévérance qui deviennent toujours plus rares. Le nombreux cortège, réuni pour lui rendre les derniers devoirs, témoignait assez combien l'on appréciait ses longs services, et que le public regrettait en lui l'homme de cœur, l'homme simple, mo-

deste et bienveillant auquel ses soins et son dévouement avaient justement mérité la reconnaissance de tant de familles.

#### **Aimé - Constant Delachaux**

*pasteur à la Chaux-de-Fonds.*

Après la perte de M. Jeanneret, qui, pendant un tiers de siècle, avait été pour elle comme une colonne toujours debout, sur laquelle on pouvait en tout temps s'appuyer, après cette perte si subite et si peu attendue, l'église de la Chaux-de-Fonds désespérait presque de trouver un nouveau conducteur spirituel, vraiment capable de remplacer celui qu'elle venait de perdre; dont la sagesse et la prudence pussent continuer à diriger sûrement les démarches pastorales, et dont l'autorité se fit reconnaître et accepter partout comme celle du défunt.

Mais Dieu mit au cœur d'un de ses serviteurs les plus fidèles, d'accepter l'appel qui lui fut adressé, et de quitter une paroisse à laquelle il était attaché par un ministère de vingt années, et par les liens les plus intimes, pour venir travailler dans une autre portion du champ du Seigneur où l'attendaient de nouvelles fatigues.

A peine installé dans cette nouvelle église, M. *Delachaux* se concilia l'affection et le respect de la paroisse entière, en se faisant tout à tous, en déployant les trésors d'activité, de dévouement et de foi que Dieu lui avait si libéralement dispensés, ainsi qu'en gagnant de nombreuses âmes à Christ, par l'onction de sa parole et par la sainteté de sa vie. Bien loin de paraître accablé sous le poids de sa nouvelle tâche, il travaillait avec courage, avec joie dans la moisson du Seigneur.

Ce pieux et infatigable dévouement pastoral n'était point resté sans effet. L'église de la Chaux-de-Fonds était édiflée, le ministère raffermi et consolidé; le troupeau des chrétiens était conduit paisiblement le long des eaux courantes dans les gras pâturages de la Parole divine..., lorsque subitement, en présence de l'église assemblée avec un extraordinaire empressement pour assister à l'installa-

tion (4) d'un nouveau serviteur de Dieu dans la paroisse, celui qui présidait à cette cérémonie, ce fidèle pasteur, est frappé d'un coup mortel !... il tombe pour ne plus se relever.

M. Delachaux était né en 1804, et avait été consacré au saint ministère en 1829. Dès lors il n'avait cessé, d'abord comme suffragant, puis comme pasteur, de déployer au service de son Maître, avec un zèle qui ne s'est jamais ralenti, les éminentes facultés qu'il en avait reçues. Les regrets universels que son trop court ministère laisse à la Chaux-de-Fonds, montrent assez ce qu'il a dû être comme pasteur dans les paroisses qui ont eu le bonheur de le posséder non pas quelques mois seulement, mais pendant de longues années.

Pasteur de la Brévine dès 1834, M. Delachaux fut nommé, en 1840, pasteur aux Verrières, et ne quitta cette paroisse que lorsqu'en 1862 il fut appelé à la Chaux-de-Fonds. Pendant son long ministère dans cette paroisse si étendue et si peuplée, à laquelle il prodiguait les soins les plus consciencieux, il trouva encore moyen de répondre à l'appel des Sociétés des missions intérieures et extérieures de notre pays, qui avaient confié à sa direction un petit séminaire préparatoire pour des élèves qui se destinaient à la vocation de régents, d'évangélistes et de missionnaires.

Quant à ses confrères du clergé neuchâtelois, ils perdent en M. Delachaux, non-seulement un des membres les plus distingués du synode de notre Eglise, mais encore un frère en Christ, toujours édifiant par son inébranlable foi, toujours prêt à les éclairer de ses lumières et à les guider par ses judicieux conseils ; toujours disposé à leur faire part des fruits de sa longue expérience pastorale, et de ceux de ses profondes et pieuses méditations.

### Jacques-Louis Borel, docteur.

Parmi les morts vraiment regrettables que nous avons eu à déplorer depuis une année,

une de celles que l'on pardonnerait le moins au *Messenger* de passer sous silence, est le décès de M. Jacques-Louis Borel, doyen de la faculté de Neuchâtel, qui, ayant succombé à l'âge de 68 ans, aux suites d'une fluxion de poitrine, a été inhumé le 1<sup>er</sup> mai 1863.

Son érudition était des plus vastes, car, même dans les sciences non médicales, il passait, et à juste titre, pour un vrai savant, et l'on a pu dire de lui, qu'il n'avait cessé d'étudier qu'en cessant de vivre.

A cette érudition peu commune, il joignait une autre qualité plus rare et bien plus précieuse encore, sans doute, chez le médecin : une grande sagacité à reconnaître et à discerner les différents tempéraments de ses malades, sans se laisser jamais dominer par aucun esprit de système.

D'une prudence extrême quand il s'agissait d'autrui, son zèle pour la science l'entraînait jusqu'à la témérité, lorsque le danger ne regardait que lui-même. Ainsi, un homme étant mort de la rage à l'hôpital de la ville, M. Borel, qui en était alors le médecin, ne craignit pas de faire lui-même l'autopsie du cadavre, mais sans permettre que personne partageât avec lui le péril de cette opération.

Né avec un tempérament des plus bouillants et des plus irascibles, il ne passait pas moins généralement pour un modèle de douceur et de calme ; et il l'était en effet devenu, tant était grand l'empire qu'il exerçait sur lui-même.

Ses dernières dispositions couronnèrent dignement sa carrière de dévouement au bien public et à ses concitoyens. Outre quelques legs pieux, il laissa à la bibliothèque de la ville sa belle collection d'ouvrages de médecine, et à l'hôpital communal, les instruments de chirurgie dont il y avait fait si longtemps un habile et utile emploi.

Sa manière de s'exprimer, soit de bouche, soit par écrit, reflétait, pour ainsi dire, la netteté de ses pensées et de ses conceptions. On assure, par exemple, que les rapports qu'il était appelé à faire sur des cas de médecine légale, se faisaient remarquer comme

(4) Celle de M. le diacre Rollier.

autant de chefs-d'œuvre de clarté et de précision.

L'affection avec laquelle ses collègues, les médecins de Neuchâtel, l'ont soigné dans sa dernière maladie, comme aussi leur empressement à se cotiser pour orner sa tombe d'un modeste monument, prouve assez le cas qu'ils faisaient de leur digne confrère.

#### L'abbé Clément Coquet, curé.

M. l'abbé *Clément Coquet*, décédé à Cressier, à l'âge de 62 ans, était né aux environs de Genève, mais il avait consacré à notre canton toute l'activité de sa vie, toutes les forces et tous les talents qu'il avait reçus du Seigneur.

Curé du Cerneux-Péquignot, on l'y voyait continuellement occupé et de ses écoles, et de son église, et de ses pauvres. Aussi ses paroissiens, dont par sa prudente activité et ses sages conseils, il avançait visiblement le bien-être matériel et spirituel, l'aimaient-ils, et le vénéraient-ils comme un père. Il ne craignait point d'exposer sa vie dès qu'il était question de secourir ses semblables. On a beaucoup parlé dans le temps, et l'on parle encore aujourd'hui de sa belle conduite dans les grands incendies du Locle et de la Brévine.

Au bout de 19 ans, les fatigues de son ministère, ses courses de jour et de nuit chez les malades et les mourants, jointes à l'âpreté du climat, ayant altéré sa santé, l'évêque de Lausanne le nomma curé de Vuadans, canton de Fribourg. Mais il ne resta que fort peu de temps dans cette paroisse d'où il fut chassé par les événements de 1847, et se retira à Cressier, où il remplit jusqu'à sa mort le poste de chapelain. Plus de 1,000 personnes assistaient à ses funérailles. Comme sa vie entière, son testament aussi fut inspiré par la charité; il donna presque tous ses biens aux pauvres.

Tel fut et vécut parmi nous M. Clément Coquet. Quel Neuchâtelois refuserait de regarder comme compatriote un pareil citoyen? <sup>(1)</sup>

(1) Nous avons appris plus tard que M. l'abbé Coquet avait reçu la bourgeoisie de Valangin, en sorte que s'il n'était pas Neuchâtelois de naissance, il est du moins mort Neuchâtelois.

Et quel chrétien protestant répugnerait à reconnaître un frère en Christ, dans un pasteur aussi zélé, aussi fidèle et aussi charitable?

#### Auguste-Charles-François de Perrot.

Encore un nouveau vide dans les rangs déjà si éclaircis de notre ancienne magistrature. Un de ses plus dignes représentants, M. *Charles de Perrot*, âgé de 76 ans, fut accompagné, le 28 juin, à sa dernière demeure, par cette même population de Neuchâtel, qui pendant tant d'années avait aimé et respecté en lui un magistrat des plus éclairés, des plus intègres et des plus impartiaux.

Richement doué des qualités qui font un homme distingué, M. de Perrot se signala, fort jeune encore, par son aptitude pour toute espèce d'étude. Sa mémoire avait quelque chose de prodigieux; il avait une étonnante facilité d'élocution, et son application était remarquée par ses maîtres et ses camarades.

Au sortir du collège de Neuchâtel, il alla à Bâle, et il y étudia le droit avec un tel succès, qu'il n'aurait dépendu que de lui d'y prendre ses degrés, et d'être fait docteur. On le lui offrait, mais il était encore si jeune qu'il crut devoir s'y refuser.

De Bâle il se rendit à Genève où il acheva ses humanités, puis à Paris où il reprit ses études de droit, reçut le grade de docteur, et entra dans les bureaux de M. *Siret*, avocat à la cour de cassation. Il s'y occupa spécialement d'un travail considérable et très-estimé alors dans tout l'empire, le *Répertoire de jurisprudence et des arrêts de la cour de cassation*. Son patron, reconnaissant sa capacité, lui offrit même de l'associer à cette lucrative entreprise, mais se souciant peu de ces avantages pécuniaires, M. de Perrot s'y refusa.

Après les événements de 1814, il se rendit à Berlin pour y poursuivre sous Savigny ses études favorites de droit. Il revint ensuite dans sa patrie où il professa pendant plusieurs années. Il entra aussi dans l'administration de sa ville natale, et en parcourut tous les emplois jusqu'à celui de Maître-Bourgeois.

En 1825, il se vit appelé aux fonctions de

conseiller d'état et de maire de la ville de Neuchâtel, postes qu'il a occupés jusqu'en 1848. Il fut aussi, à diverses reprises, chargé de représenter notre canton auprès de la Diète. Savant du premier ordre, possédant à un rare degré le don de la parole, travailleur infatigable, d'une conscience scrupuleuse jusque dans les moindres détails, toujours désintéressé et serviable, telles sont les qualités qu'il ne cessa d'employer au service de son pays.

En 1848, M. de Perrot se retira complètement de la vie publique, pour s'adonner à l'étude des Livres-Saints (étude qu'il n'avait jamais mise de côté, même dans le temps où il était le plus absorbé dans ses études de droit). Peu de laïques ont possédé une connaissance aussi approfondie des Pères de l'Eglise, des textes bibliques et des controverses théologiques; mais ce qu'il cherchait avant tout dans cette étude, c'était l'édification. Ne pouvant plus consacrer à son pays ses forces et ses connaissances, il éprouvait le désir de les consacrer dans la douce retraite de la vie de famille, à la méditation de la Parole de Dieu.

Passant souvent l'été dans une ferme isolée, sur les montagnes de Dombresson (paroisse où sa générosité et sa charitable bienveillance ne seront pas de sitôt oubliées), non seulement il y assistait au culte public, avec une régularité exemplaire, mais chaque dimanche au soir il ne manquait jamais de célébrer chez lui un culte de famille, auquel tous ceux de ses voisins qui aimaient à s'édifier, s'empressaient de venir prendre part.

Ayant perdu la vue depuis plusieurs années, il n'en avait pas moins conservé cette sérénité d'esprit, cette bienveillance de cœur qui distingue le vrai chrétien; et après une longue maladie, il vit arriver la mort avec calme, ne cessant de manifester que toute son espérance reposait sur Christ mort et ressuscité. Il nous confirme par un exemple de plus, que si peu de science éloigne quelquefois de la religion, une science vraiment vaste et approfondie y ramène.

Le *Messenger* croit ne pouvoir mieux terminer le nécrologe *neuchâtelois* de cette année, que par l'article ci-joint, tiré de la *Gazette de Neuchâtel* du 29 août 1863, et répété par d'autres journaux suisses.

« Lorsqu'en 1806 la France prit possession de notre pays, c'est le maréchal Oudinot, duc de Reggio, qui fut chargé de cette mission; Neuchâtel ne tarda pas à apprécier le caractère loyal et parfaitement honorable d'Oudinot; aussi tandis qu'ailleurs l'invasion française était souvent accompagnée des faits les plus regrettables, chez nous ni les institutions et les deniers publics, ni les biens des particuliers n'eurent à souffrir en quoi que ce soit. La ville de Neuchâtel, désireuse de témoigner au maréchal Oudinot toute sa reconnaissance pour le manière dont il avait rempli sa mission, lui accorda le titre de bourgeois de Neuchâtel pour lui et ses descendants. La famille Oudinot n'a point oublié ce témoignage d'estime et de reconnaissance; du moins en 1847, le général Oudinot annonçait aux autorités communales la mort de son père le maréchal, et ses jours-ci elles viennent de recevoir communication de la mort du général; « car, ajoute son fils, je suis fier comme lui de la marque d'estime exceptionnelle <sup>(1)</sup> donnée à ma famille par les Neuchâtelois. »

---

### HENRI-FLORIAN CALAME.

L'an passé, la mort nous enlevait en M. de Sandoz-Rollin le dernier représentant de ces dignes et nobles magistrats qui avaient gouverné notre pays avant 1830. Cette année-ci, nous avons perdu subitement celui de nos hommes d'Etat qui, depuis cette même date, avait acquis, après M. le président de Chambrier, le plus grand renom dans la Suisse tout entière.

(1) La bourgeoisie de Neuchâtel était alors complètement fermée aux catholiques.

Ce qui faisait la vraie grandeur et la force morale de M. Henri-Florian Calame, c'était sa crainte de Dieu et son intime piété; c'était sa conscience sévère, incorruptible, inflexible, infatigable à poursuivre le bien; c'était une aspiration à la perfection en toutes choses, qui serait devenue le tourment de sa vie, si elle n'avait pas été tempérée par sa foi en la miséricorde de son Sauveur.

Ces trésors de piété et de sainteté, il les avait hérités de ses parents. Son grand-père, Jean-Jacques-Henri Calame, avait été un des types les plus vénérables de nos anciens Montagnards. Cet artiste habile, qui avait été chargé de graver les coins des monnaies du prince Berthier, avait, comme maître-bourgeois de Valangin, reçu de ses concitoyens une épée d'honneur en témoignage de leur affection ainsi que de leur reconnaissance pour des services rendus à la corporation, et ce maître-bourgeois, ce graveur, se nourrissait des écrits de Fénelon, était disciple et ami de Dutoit Membrini, et soutenait des relations intimes avec tous les hommes pieux de son temps dans son pays et dans les cantons voisins. Cette piété s'était maintenue dans la famille Calame, tout en perdant quelque chose de sa teinte mystique, pendant la vie du père de notre ami, M. Jaques-Henri Calame, membre de la cour de justice du Locle et plus tard de la cour d'appel, des audiences et du corps législatif. Il avait épousé Marie-Ernestine Jeanmaire, qui avait perdu très-jeune son père, ancien capitaine au service de France, et avait été élevée à Berne sous les yeux de sa mère et la protection d'un oncle maternel, qui lui firent donner une éducation très-soignée. Cette femme distinguée possédait la plupart des vertus qu'on admirait chez son digne fils: une piété

toute de cœur et d'action, une rare netteté d'idées, une étonnante sûreté de jugement, jointes à une fermeté de caractère et à une tendresse de cœur qui lui apprirent à se faire tout à la fois chérir, respecter et obéir de ses enfants. La mère et son fils aîné ont à peu près terminé ensemble leur carrière.

H.-Fl. Calame est né au Locle le 28 août 1807. Il a été un des rares enfants précoces qui aient tenu ce qu'ils promettaient: à trois ans il lisait couramment, à cinq ans il faisait des vers corrects. Il a été élevé, dans sa première jeunesse par trois femmes: par son excellente mère, qui écrivait parfaitement sa langue quoiqu'elle eût été élevée en pays allemand, et dont la conversation et la correspondance avaient un très grand charme; par une tante, Mlle Marie-Anne Calame, qui a fondé l'établissement des Billodes, et par une autre femme distinguée, Mme Zimmerlin, amie de la famille, qui est aujourd'hui encore à la tête de cet institut. L'enfant montrait de grandes aptitudes pour tout au monde, sans en excepter la musique et le dessin; mais ce qui frappait plus encore que ses talents naissants, c'était son amour du travail et de la règle, c'était sa consciencieuse exactitude à faire ses devoirs. Bientôt il apprit le latin et le grec, et à l'âge de 13, nous disons treize ans, après les vendanges de 1820, il entra dans l'auditoire de belles-lettres de Neuchâtel. Plusieurs étudiants furent indignés de voir un *enfant* associé à leurs travaux; mais l'enfant les laissa tous derrière lui, et à la fin de l'année il remportait les prix de français et de latin, sans parler de celui de dessin.

Après deux années d'études à Neuchâtel, il prit la carrière du barreau et commença son droit à Berne où il avait des

parents et où il passa un an. M. Samuel Schnell, qui était le professeur le plus distingué de l'académie bernoise, lui témoigna une estime et une affection toute particulière. L'élève s'en montra digne : il concourut pour le prix annuel que décernait la faculté de droit et remporta par sa dissertation une médaille d'or. En septembre 1825, il se rendit à l'université de Berlin, où il fut, comme à Berne, distingué et aimé de ses professeurs. Là il suivit avec une prédilection marquée les cours de l'école historique, mais le droit n'absorbait point tout son temps et toutes ses pensées. Ses amis l'ont connu alors tel qu'il est resté pendant toute sa carrière : esclave volontaire du devoir, opiniâtre au travail, avare de son temps, et avide d'instruction et de clarté ; enclin aux spéculations métaphysiques et riche en aperçus nets et profonds, et avec cela chaud et intelligent admirateur des beautés de la nature et de celles de la peinture, de la musique, de l'architecture ; mais par dessus tout, lecteur humble, assidu et recueilli de son nouveau Testament grec, qui, pendant sa vie entière, (avec l'*Imitation*), ne l'a jamais quitté, pas même dans ses voyages de plaisir.

Henri Calame passa trois semestres en Allemagne. Il revint dans son pays au printemps de 1827, et se mit immédiatement à la vie pratique d'avocat. Au bout de dix-huit mois, il se sentit déjà tellement maître de la matière, qu'il ouvrit, en hiver 1829, un cours sur notre droit coutumier. Ce cours, d'une exactitude rigoureuse et d'une remarquable clarté, fut copié pendant vingt ans par tous ceux de nos jeunes gens qui se vouaient au barreau et à la magistrature. Nommé en 1830 à la mairie des Brenets, Henri Calame occupait à peine ce poste depuis quelques mois quand éclata la révolu-

tion de Juillet, qui fut suivie chez nous d'une première tentative de renverser notre gouvernement monarchique. Dans ce moment de troubles et de crise, Henri Calame publia avec quelques amis les *Feuilles neuchâteloises*, dont il fut le principal collaborateur. Lorsqu'on reconstitua le gouvernement, l'opinion publique désignait le jeune maire des Brenets comme un des membres futurs de la nouvelle administration. Il fut nommé vers la fin de 1831, secrétaire, et peu d'années après, en 1837, membre du Conseil d'Etat.

En décembre 1832 il épousa M<sup>lle</sup> Emma Faure, dont la tendresse et la piété devaient, pendant seize années, faire le charme de sa vie, et qui, sans avoir d'enfants, lui tint lieu de toute une famille. Du jour où lui fut enlevée cette femme d'élite qui semblait avoir été faite pour lui, il ne vécut plus qu'à moitié sur cette terre, et après quinze années de veuvage, la plaie de son cœur était pour ainsi dire aussi saignante qu'à la première heure. C'est à son amour et à son insondable douleur qu'Henri Calame a dû le plein développement de son talent poétique, et le nom d'*Emma* vivra longtemps dans les *Méditations* dont elle a inspiré les meilleures.

En 1834, sa tante, M<sup>lle</sup> Calame, l'ayant nommé son exécuteur testamentaire, il devint le membre le plus actif et le plus influent du comité directeur des Billo-des, et s'occupa jusqu'à sa mort de cet institut avec autant de sagesse que de sollicitude.

Une *Notice biographique sur M. le docteur Pugnet*, publiée en 1848, est l'hommage d'une amitié en quelque manière passionnée à la vertu qui s'est fait d'autant plus aimer qu'elle s'entourait de plus de silence et d'ombre.

Les *Méditations poétiques*, de 1852, dont une seconde édition (en 1861) a constaté le succès, renferment des pages qui, par la profondeur des sentiments, la grandeur des pensées, la pureté du style, ont droit à une place honorable dans les *Chrestomaties françaises*.

Nous ne toucherons pas ici à la vie politique d'Henri Calame. Nous rappellerons seulement qu'il a représenté l'Etat de Neuchâtel à la Diète, de 1838 à 1848; qu'après ses six semaines de prison et la mort de sa femme, il ne renonça point à servir sa patrie et fut nommé par le collège électoral des Ponts député au Grand-Conseil, où plus tard il a été envoyé par le collège de la ville; qu'il a été membre du synode dès l'institution de cette autorité ecclésiastique et que le synode l'avait appelé à la vice-présidence; et qu'unique rédacteur du *Neuchâtelois*, qui est mort avec lui, il avait élevé le métier de journaliste à la hauteur de son talent et de sa belle âme. En 1858, il publia son *Cours de droit privé d'après la coutume neuchâteloise*, qui lui assure une place parmi les jurisconsultes les plus distingués de nos temps. A tous ces travaux s'ajoute la rédaction pour la *Bibliothèque universelle* d'une chronique suisse, d'abord trimestrielle (1859 à 1860), puis mensuelle (1861 à 1863).

N'oublions pas de rappeler que pendant plusieurs années M. Calame fit partie du comité de rédaction du *Messenger boiteux*.

Les ennemis politiques d'Henri Calame eux-mêmes, n'ont pu refuser, les uns de son vivant, les autres au moins après sa mort, le témoignage de leur respect pour un caractère aussi noble, que rehaussaient des talents aussi distingués. Homme de prière, il composait ses écrits, il parlait dans les conseils, il

rédigeait même son journal sous le regard de Dieu. Aussi son cœur était-il inaccessible aux tentations, nous ne disons pas de l'argent, qui cependant est le dieu siècle, mais de l'ambition personnelle et de l'orgueil, de la colère et de la vengeance, de l'animosité contre d'injustes et violents ennemis, comme aussi il ne sacrifia jamais ses convictions aux intérêts de son parti; et les plus grandes tempêtes ne l'ont jamais fait dévier de la voie qu'il croyait ou savait la seule bonne. Sa marche ne fut jamais ni ralentie par les clameurs de ses adversaires, ni précipitée par les impatiences de ses amis. Sa conscience et sa foi le plaçaient au-dessus des partis politiques, et à cette hauteur il combattait de toutes ses forces le mal, en ménageant les personnes avec une charité qui était devenue pour lui une seconde nature. « Dieu seul, disait-il, peut juger les personnes, parce que seul il lit dans les cœurs. L'homme ne doit juger que les idées et il le fait selon les lumières qu'il possède. » Aussi y avait-il dans tous ses jugements comme dans toutes ses décisions une impartialité, une pondération, une maturité, une sagesse qui leur donnaient une valeur exceptionnelle aux yeux de tous les hommes politiques de la Suisse.

Quand les passions se seront calmées et que l'heure de la justice sera venue, l'histoire impartiale de Neuchâtel et de la Suisse ne s'écrira pas sans peser avec soin les appréciations des hommes et des choses, qui sont consignées dans les écrits épars de notre compatriote, M. Henri-Florian Calame.

Il est mort à la peine, il a usé sa vie à remplir le mieux possible ses nombreuses charges, il a succombé à la fatigue pour avoir effacé de son diction-

naire les mots de repos forcé et de travail rapide. Il se sentait fléchir sous le fardeau qui l'écrasait et qu'il se faisait un devoir de porter tout entier jusques au bout. Il est allé le 20 mars se reposer dans un monde meilleur.

Rarement cortège aussi nombreux et aussi affligé a parcouru les rues de Neuchâtel. Chacun sentait que l'Etat et l'Eglise venaient de faire chez nous une perte irréparable.

## MÉLANGES.

### *La Baume de Jean du Lac.*

(Extrait d'une lettre adressée au *Messenger*).

La *Baume* (ou Caverne) explorée au mois d'août de l'année dernière, par M. *Lavaure* et ses courageux compagnons, et sur laquelle vous me demandez quelques renseignements, est, en effet, celle dont il est fait mention dans la *Description des Montagnes et des Vallées* de Neuchâtel, que M. le banneret d'Osterwald fit imprimer en 1766. Voici ce que nous y lisons, page 43 de l'ancienne édition et p. 37 de la nouvelle :

« Une seconde (caverne) est au milieu d'une plaine remplie de rocailles; son entrée est assez grande; lorsqu'on y jette des pierres, on les entend bondir de rochers en rochers pendant six ou sept minutes <sup>(1)</sup>. Elle porte le nom d'un habitant de la Côte-aux-Fées, qui, voulant se donner la réputation de magicien, s'y faisait dévaler, et à son retour, racontait les prétendues merveilles dont il avait été le témoin. On assassina, il y a plusieurs années, un homme près de cette grotte et les meurtriers y jetèrent

son cadavre. Un de ses souliers, restés dehors, fut trouvé et reconnu. Zacharie Jeannet eut le courage de se faire descendre dans cette grotte profonde, suspendu à des cordes; il découvrit le cadavre arrêté sur un banc de rocher à plus de 200 pieds, et l'un et l'autre en furent heureusement tirés. »

Je n'ai jamais rien pu apprendre de certain sur le prétendu magicien mentionné par M. d'Osterwald. Tout ce qu'on sait maintenant sur cet aventurier, c'est qu'il s'appelait ou se faisait nommer *Jean du Lac*, nom qui dénote assez clairement qu'il n'était originaire ni de la Côte-aux-Fées, ni d'aucune des localités voisines, comme aussi l'audace avec laquelle il s'enfonçait dans cette ténébreuse caverne, montre bien qu'il ne devait être étranger ni aux travaux, ni aux habitudes des mineurs.

Quoi qu'il en soit, il n'est sorti de contes absurdes, et de bruits étranges que le dit Jean du Lac ne se complût à répandre sur ce qu'il avait vu et opéré dans ses descentes souterraines; et dans la première moitié de notre siècle, ces croyances superstitieuses n'étaient point encore entièrement dissipées. L'un était persuadé que la grotte contenait des caveaux remplis de pièces d'or. Un autre avait entendu dire (ce qu'il assurait avoir pourtant quelque peine à croire), qu'au fond de la grotte se trouvait une porte s'ouvrant sur le chemin le plus commode et le plus direct pour arriver à... Jérusalem!

Quant à l'assassinat dont la découverte ajouta beaucoup à la célébrité de la Baume, voici ce que l'on m'en a raconté sur les lieux mêmes. Un homme de la Côte-aux-Fées, revenu de l'étranger où il s'était amassé une petite for-

<sup>(1)</sup> Le banneret d'Osterwald a sans doute voulu dire: six ou sept secondes.

tune, habitait, non loin de la grotte, une maison écartée. Il n'avait pas d'enfants, et faisait, dit-on, fort mauvais ménage avec sa femme.

Cette dernière circonstance fut mise à profit par des malfaiteurs, auxquels elle suggéra l'idée qu'après avoir assassiné les deux conjoints, il leur suffirait, pour écarter tout soupçon, de faire disparaître le cadavre du mari, que tout le monde supposerait avoir pris la fuite après s'être défait de sa femme. Ce calcul leur réussit parfaitement; personne ne révoquait en doute la culpabilité du mari; et la cour de justice de Môtiers-Travers se disposait à le condamner par contumace après les trois sommations de comparaître qui lui furent adressées par les papiers publics. La dernière de ces trois citations n'avait pas encore eu lieu, lorsqu'un des souliers du mari, trouvé près de la grotte, et reconnu, vu sa forme étrangère et extraordinaire, comme lui ayant appartenu, donna lieu à de tout autres suppositions; on commença à comprendre que l'assassin présumé pourrait bien avoir été assassiné lui-même, et c'est ce qui fut constaté par la descente ordonnée par la cour de justice.

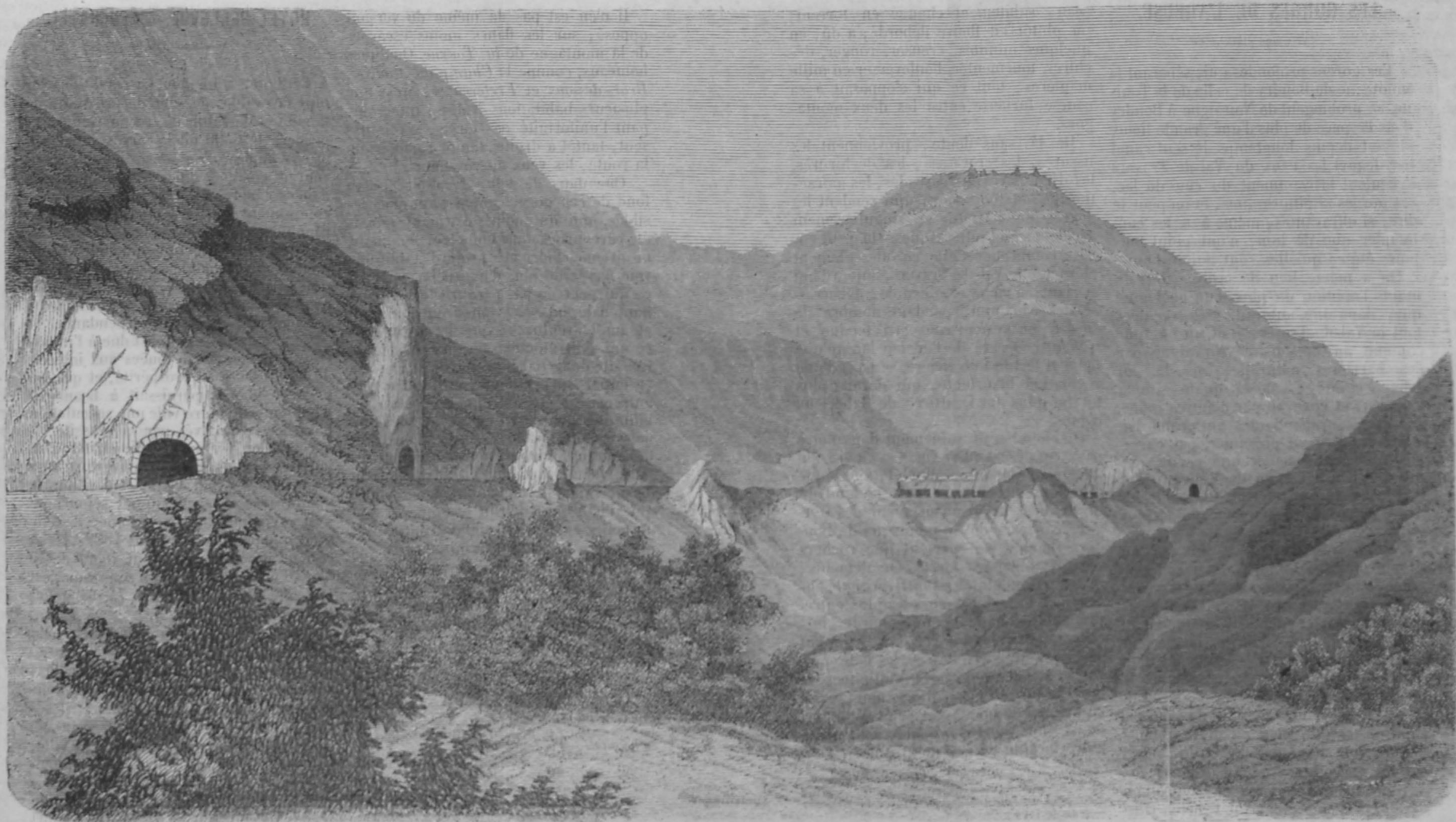
Bien des années après, la tragique aventure d'un chien de chasse augmenta encore la lugubre réputation de la Baume et l'effrayante idée qu'on s'en faisait. Ce pauvre chien, trop ardent à poursuivre une proie, tomba, avec elle ou sans elle, dans la caverne, mais non jusqu'au fond. Son maître, qui le regrettait, ne pouvait prendre son parti de l'entendre aboyer et gémir dans ces profondeurs. Et après avoir cherché en vain quelqu'un qui eût le courage d'aller sauver et ramener son chien, il se décida à tenter lui-même la descente. Elle

lui réussit; ayant retrouvé son chien à une certaine profondeur, le chasseur se fit hisser avec lui jusqu'à l'ouverture de la grotte; mais, ô surprise! à peine furent-ils déposés tous deux sur terrain sûr et solide, que le maître assomma sans pitié le pauvre animal pour lequel il venait d'exposer sa vie. Etonnés et consternés, les assistants lui firent force questions sur cette étrange conduite; mais il se refusa à la leur expliquer, et ce silence donna naturellement lieu à beaucoup de conjectures et d'effrayants commentaires.

Quant aux deux têtes d'élan découvertes et rapportées de la Baume par M. Lavaure, elles sont déposées dans le musée de Fleurier.

#### *Le blasphémateur puni.*

Le *Messenger de l'Emmenthal* confirme la nouvelle donnée par un journal de Berne, qu'un homme impie, qui s'était vanté de savoir faire les plus grandes imprécations, a été soudainement privé de la parole au moment où il prononçait d'affreux blasphèmes. Le fait est arrivé dans une auberge à Dürngraben. L'individu ainsi frappé s'appelle Jean Ritter; il était connu comme un homme dépravé et un jureur; plusieurs fois ses camarades lui firent des réprimandes, jusqu'à ce qu'enfin arriva l'événement mystérieux qui le priva de la parole sans lui enlever le sens de l'ouïe. On dit que Ritter avait déjà voulu se suicider, en essayant de se pendre. Sa mère coupa la corde, et le fils irrité ne la récompensa que par des menaces.



**Gorges de l'Arcuse.**

## LES GORGES DE L'AREUSE.

(Avec une planche.)

Ces gorges profondes qui, séparant la montagne de Boudry de celle de la Tourne, se prolongent de Noiraigue à Boudry dans l'espace de plus d'une grande lieue, et sont depuis longtemps le seul canal par lequel les eaux du Val-de-Travers s'écoulaient bruyamment du côté du lac, ces gorges si pittoresques, et on peut le dire, si effrayantes, même à ne les contempler que de loin, n'ont point toujours été ce qu'elles sont aujourd'hui.

On a même lieu de croire (c'est du moins l'opinion de plus d'un géologue) que, dans une antiquité très-reculée, tout le Val-de-Travers était un lac qui, contenu au-dessous de Noiraigue par des barrières naturelles, ne laissait échapper de ce côté-là qu'un simple ruisseau, et envoyait par d'autres issues ses eaux surabondantes au grand lac inférieur. On peut présumer, par exemple, qu'il en évacuait une partie par cette immense baume de Môtiers, dont les ténébreuses et interminables galeries n'ont jamais été complètement explorées.

Or, en supposant que, soit par un tremblement de terre, soit par l'effet de quelque autre cause majeure, les barrières ou digues naturelles, dont nous venons de parler aient été brusquement rompues, et que l'énorme masse des eaux du lac supérieur se soit tout d'un coup précipitée entre la montagne de Boudry et celle de la Tourne, il serait aisé de comprendre qu'il ait dû s'opérer alors un terrible phénomène (semblable à celui que nos confédérés du Valais ont vu, au commencement de ce siècle, se répéter dans la vallée de Bagnes); on se représente aisément que l'ancien ruis-

seau, subitement changé en torrent, ou plutôt en fleuve débordé, a dû, en quelques minutes, creuser, ronger, déchirer, tourmenter, bouleverser en mille manières, tout ce qui s'opposait à sa course furieuse entre les deux montagnes.

De là, sans doute, proviennent les fissures, les crevasses, les déchirures, les découpures, les cascades, les anfractuosités de tout genre, qui rendent les gorges de l'Areuse si singulièrement accidentées et pittoresques. On peut encore comprendre que ce fut seulement alors que le Val-de-Travers, aujourd'hui si riant, si riche et si peuplé, débarrassé des eaux qui, pendant nombre de siècles, en avaient couvert l'étendue, et n'ayant conservé de l'ancien lac qu'une belle et fertile rivière, se para d'une végétation luxuriante, qui devait, plus tôt ou plus tard, attirer de laborieux colons.

On chercherait vainement dans notre pays, un désert aussi vaste et aussi complètement dépourvu d'habitations, que celui que présente, depuis le fond du Creux-du-Vent jusqu'au sortir des Gorges, le revers de la montagne de Boudry. On n'y voit partout que rochers escarpés, épaisses forêts, éboulements, plateaux (ou plutôt *replats*) presque inaccessibles aux chasseurs les plus entreprenants, comme aux plus hardis bûcherons. Et il n'est certes pas étonnant que dans un pareil désert, les bêtes fauves se soient réfugiées et multipliées, et que les ours en particulier y aient existé en plus grand nombre et s'y soient maintenus plus longtemps que dans toute autre localité de nos montagnes. <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Un nommé *Benoit*, l'un des premiers colons qui se soient établis au Champ-du-Moulin, y a tué à lui seul une dizaine d'ours. (Voyez le *Messenger* boîteux de 1805.)

Il n'en est pas de même du versant opposé, sur les flancs moins escarpés de la montagne de la Tourne. Quelques hameaux, comme le *Champ-du-Moulin*, *Brot-dessous* et *Fretereules*, ainsi que plusieurs habitations isolées, interrompant l'uniformité des forêts, y réjouissent, tantôt à droite, tantôt à gauche de la route, les yeux du voyageur.

Que dans de telles localités, qu'au fond de ces gorges auparavant inaccessibles, qui du moins n'avaient jamais été parcourues dans toute leur longueur, on ait conçu l'idée et le projet d'établir une voie ferrée de plus d'une lieue,.... c'est ce qui peut ne pas paraître fort surprenant dans un siècle aussi entreprenant et aussi aventureux que le nôtre. Mais ce qui doit étonner davantage, c'est la réussite de ce hardi projet, c'est le plein et entier succès dont cette audacieuse entreprise a été couronnée; c'est la solidité des ponts, des chaussées, des tunnels <sup>(1)</sup>, des viaducs, de ces constructions enfin qui ont victorieusement résisté, même aux pluies diluviennes du dernier mois de septembre, à ces pluies qui ailleurs ont détruit et emporté tant de ponts et de tronçons de route. — Il est encore à remarquer que depuis que ce tronçon de voie ferrée, qui s'étend de Noiraigue au Vignoble, a été ouvert au public, l'on n'a eu à déplorer aucun accident grave, et que la circulation n'y a jamais été arrêtée.

<sup>(1)</sup> Les tunnels, qui sont au nombre de huit, ont reçu de l'administration du chemin de fer Franco-Suisse les noms suivants, en partant de Noiraigue: Tunnel de *Brot*, des *Places-Bourgeoises*, des *Moyats*, du *Bois-de-ban*, de la *Verrière*, du *Champ-Rouge*, de *Rochefort*, de la *Loge*.

## HOTEL BELLEVUE, A NEUCHATEL.

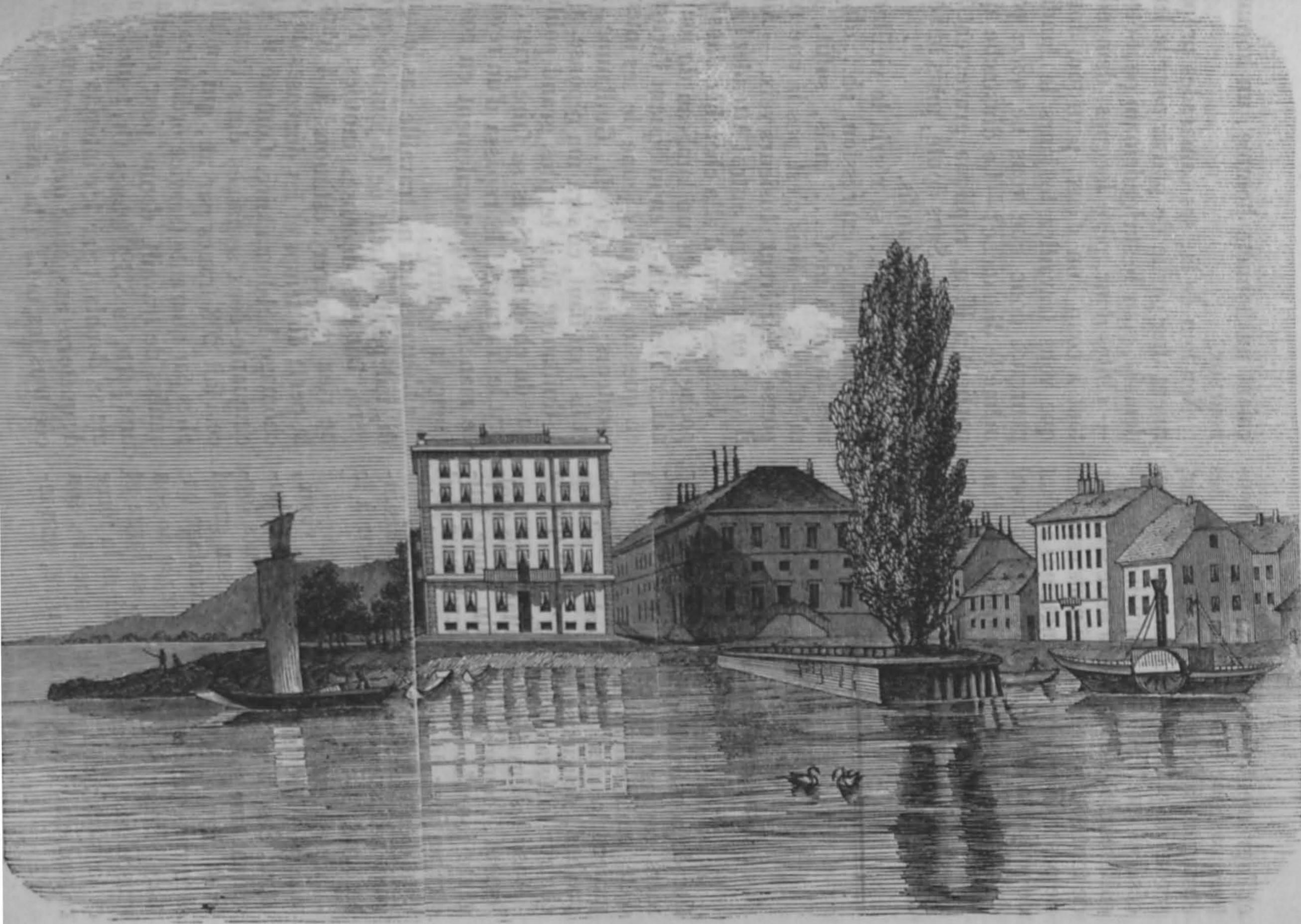
(Avec une planche.)

Cet hôtel, situé dans les conditions les plus favorables de site, de proximité de la ville et de salubrité, recouvre une superficie de 6400 pieds carrés de terrain et se compose d'un sous-sol où se trouvent les cuisines, offices, bains et dépendances générales, d'un rez-de-chaussée comprenant les salles à manger, salon de réunion, fumoir, bureau, etc., le tout à la disposition des voyageurs, et en outre quatre-vingts chambres, dont sept salons, qui, par leur position, forment, avec les chambres avoisinantes, des appartements complets et tout-à-fait indépendants.

Cette entreprise, qui est due à l'initiative de personnes dévouées aux intérêts de la ville et à sa prospérité, et qui, au premier abord, paraissait à beaucoup d'habitants de notre ville une spéculation hasardée, a prouvé, par sa réussite, la nécessité qu'il y avait à Neuchâtel d'un hôtel de premier ordre; l'ouverture en a eu lieu le 18 mai 1861, et dès-lors le nombre des voyageurs qui y séjournent s'est augmenté d'année en année, de telle sorte que pendant l'hiver de 1862 à 1863, ce nombre a atteint une moyenne de 45 personnes par jour, moyenne qui s'est élevée pendant l'été 1863 à 75 voyageurs par jour.

Il est évident qu'un bon hôtel, bien situé, heureusement distribué, confortable, et où l'on peut séjourner à des prix modérés, engage les étrangers à prolonger leur séjour dans une ville, et il résulte de cette circonstance un avantage positif, quoique indirect, pour la ville, ses collèges, ses instituts, son commerce, etc.

M. Elskes fait généreusement de grands sacrifices pour assurer le confort



**Hôtel Bellevue.**

et l'agrément de ses hôtes; nous ne doutons pas que ses efforts, pour attirer les étrangers à Neuchâtel et les y retenir, seront de plus en plus couronnés de succès, et que l'autorité municipale particulièrement s'empressera de le seconder de tout son pouvoir. Ainsi nous espérons ne pas voir rester plus longtemps à l'état de projet la création d'un jardin au nord de l'hôtel Bellevue, jardin qui serait d'un grand avantage pour l'hôtel et ses habitants, mais aussi un embellissement pour la ville et un agrément pour le public.

---

## VARIÉTÉS.

### *Les lundis du père Jaques.*

C'était un samedi soir, dans un chantier de construction maritime. Les derniers rayons d'un resplendissant soleil d'été embrasaient le ciel et empourpraient la mer. Temps calme, silence profond, délicieuse soirée, bien que la chaleur fût grande encore.

Aussi les ouvriers travaillaient-ils mollement, comme au déclin d'une fatigante journée dont le lendemain doit être un jour de repos, sinon de plaisir. L'un d'entre eux, cependant, se distinguait par sa consciencieuse ardeur à la besogne.

C'était un charpentier, déjà vieux, mais vieillard alerte et de joyeuse humeur. Ses cheveux déjà tout blancs formaient une sorte de frange à son grand front chauve, et faisaient davantage encore ressortir la teinte bronzée de son mâle visage. Ses bras nus, sa large et musculeuse poitrine attestaient la force et la santé; son air de bonhomie, son regard clair, son franc sourire, annon-

çaient un honnête homme, un homme heureux.

Non loin de là, ses camarades préparaient une partie de plaisir pour le lendemain, pour le surlendemain peut-être. — « Dites donc, père Jacques, demanda tout à coup l'un d'eux, pourquoi donc que vous travaillez toujours le lundi? pourquoi donc que vous ne *nocez* pas même le dimanche? — Le dimanche appartient à Dieu, répliqua gravement le vieil artisan. — Sans doute, mais le bon Dieu permet les lundis.

» Mes lundis!... se récria le vieillard avec une étrange expression, oh... oh... mes lundis à moi!... mais, suffit, je m'entends. — Mais c'est pas là une réponse, s'écrièrent plusieurs voix. — Ah! il vous en faut une autre! Attendez! »

Jacques Renaud alla chercher dans la poche de sa veste un lambeau de journal. « Tiens, dit-il en indiquant l'article en question au plus jeune de ses interlocuteurs; tiens, lis cela, Guillaume,... et lis tout haut, ce sera ma réponse. »

Guillaume était le plus grand politique du chantier. Sans se faire prier, il prit le fragment, le repassa d'un revers de manche, et doctoralement en commença la lecture :

« L'ouvrier qui ne travaille pas le lundi, indépendamment de la journée qu'il perd, fait des dépenses inutiles. Pour ne rien exagérer, estimons à 4 francs la perte du temps et les dépenses de ce chômage hebdomadaire. Comme il y a cinquante-deux semaines dans l'année, cela fait 208 francs par an, qui, multipliés par quarante (service ordinaire des années de travail), donne pour résultat une perte de 8,320 francs. Or, toute somme se doublant par les intérêts au bout de quatorze ans, cette même somme, placée tous les mois à la caisse d'épargne,

aurait produit à l'ouvrier 25,864 francs, capital plus que suffisant pour garantir sa vieillesse de la misère, et qu'il laisserait après sa mort à ses enfants comme un souvenir de son affection pour eux, et comme un exemple à suivre. »

Voilà!... — conclut le père Jacques en reprenant son fragment de journal...

### *Une réforme à faire.*

Dans les *Etrennes religieuses*, pour 1862, il y a un article intitulé: *Une réforme à faire*, qui signale avec beaucoup de force et de justesse un des graves inconvénients dont souffre le commerce de notre pays, à savoir celui qui provient des longs retards qu'éprouvent les marchands et industriels dans la rentrée de ce qui leur est dû.

Si ceux qui mettent du retard à payer leurs comptes sont à blâmer, il est incontestable, d'un autre côté, que les marchands et les fournisseurs en général le sont tout autant et je dirai même plus que leurs pratiques. Chacun, dans sa sphère, fait l'expérience journalière combien il est difficile pour celui qui est connu et jouit d'un certain crédit, d'obtenir que ses fournisseurs lui donnent au fur et à mesure la note de ce qu'ils ont livré. On croit faire un compliment à la pratique en lui disant: « On mettra cela sur le compte, » tandis que, en réalité, on lui rend un fort mauvais service. Comme j'estime qu'il y a un remède pratique à cet état de choses, c'est pour l'indiquer que je vous écris.

Il n'y a pas de doute qu'il vaudrait mieux pouvoir toujours vendre tout au comptant; mais comme ce système ne peut s'appliquer d'une manière absolue et à toutes les transactions, il est inutile de le proposer. En Angleterre, le

pays commercial par excellence, les détaillants, les fournisseurs en tout genre, les médecins, les professeurs, les propriétaires de maisons et en général tous ceux qui ont à faire aux particuliers, ont l'habitude invariable d'envoyer leurs comptes tous les trois mois. Il y a pour tout le monde un grand avantage dans ce système. En premier lieu pour le marchand qui, outre l'avantage de rentrer plus promptement dans ses fonds, a celui non moins grand d'exercer un contrôle plus efficace sur ses débiteurs. En second lieu pour la pratique, car, comme chacun sait qu'il est beaucoup plus facile de payer un petit compte qu'un gros, il est bien évident qu'une note de trois mois causera moins de gêne à payer qu'une note d'une année. Il y aura aussi, dans le système que je propose, l'avantage inappréciable, pour le particulier, de soumettre les notes qui lui sont fournies à un examen plus rigoureux qu'il ne peut le faire avec le système actuel; car si l'on se souvient facilement de ce qui vous a été livré dans un espace de trois mois, il n'en est pas de même au bout d'une année. J'invite donc de la manière la plus pressante tous ceux qui ont l'habitude d'envoyer des notes annuelles à adopter le système anglais et à prévenir leurs pratiques, par l'envoi de circulaires ou autrement, que dès cette année les comptes seront remis tous les trois mois. Les marchands et fournisseurs qui, sans s'inquiéter si d'autres le font, suivront la méthode que j'indique, peuvent être sûrs d'avance qu'ils ne mécontenteront que les mauvais payeurs, et que la bonne clientèle, celle qu'il vaut la peine de conserver, verra ce changement avec le plus grand plaisir.

